



LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE
économique et social de la Libre Pensée

n° 12 - mai 2026

**De la
CGT-Force ouvrière
et de l'Anarchie**





SOMMAIRE

- 5 • Éditorial par **Christian Eyschen**
- 11 • Inacceptable inégalité fiscale par **Dominique Goussot**
- 19 • La justice du Capital. Quand les multinationales (dé)font la loi.
Note de lecture du livre d'**Amina Hassani** de l'institut La Boétie
- 27 • Les Zones, là où les riches font sécession par **Gérard Reix**
- 35 • L'Écologie sociale en question – revisiter Murray Bookchin
de Philippe Pelletier par **Christian Eyschen**
- 41 • La lutte des ID Logistics de Marseille: mettre un cran d'arrêt aux licenciements déguisés! Tribune parue dans l'*Humanité*, signée par la **FNLP**

HISTOIRE

- 49 • La lè^{re} internationale en France de Michel Cordillot par **Christian Eyschen**
- 63 • Hommage à Alexandre Hébert par **Christian Eyschen**
- 87 • La naissance de Force Ouvrière autour de Robert Bothereau
par **Christian Eyschen**
- 99 • De la fabrique des Libres Penseurs à l'administration des dévouements
par **Jean-Vincent Baudou**
- 105 • La constitution de la CGT-FO – Pourquoi et comment? par **Jean Grillet**

NOTE DE LECTURE

- 113 • La Haine du Peuple de Benoît Schneckenburger par **Christian Eyschen**
- 119 • À propos du Plateformisme d'Archinov de Philippe Pelletier
par **Christian Eyschen**



CE MONDE INQUIET SENT LA POUDRE

« Le Droit ne gagne pas à chaque fois, mais cela vaut néanmoins la peine de se battre pour son Droit »

Édouard Kutten, Président de la **Libre Pensée du Luxembourg**

Ce **Numéro 12** des **Cahiers de l'Observatoire Social de la Libre Pensée** nous semble très riche et nous espérons qu'il vous sera utile pour vos travaux et actions. Il contient comme d'habitude des questions d'actualités et une partie historique qui porte (après les Numéros sur les **Communistes-Libertaires – UTCL** – et celui sur la **CGT**) sur la **CGT-Force Ouvrière**.

Nous revenons d'ailleurs sur les **Communistes-Libertaires** à travers la **Plateforme d'Archinov**, souvent citée, mais assez peu étudiée et c'est bien dommage pour la **Culture ouvrière**. Un autre pan de **l'Histoire de l'Anarchisme** est aussi abordé dans ce Numéro à partir de « **Bookchin et l'Écologie sociale** ». Et bien sûr aussi, à travers l'action et le combat de notre Camarade **Alexandre Hébert, Libre Penseur** s'il en fut, **Anarcho-Syndicaliste** et **Militant ouvrier Syndicaliste**.

LA GUERRE ET SES EFFETS IMMÉDIATS

Nous sommes dans un monde en crise sur un front de Guerre très présent. L'**UNESCO** a rendu public en 2021 que le nombre d'enfants privés d'École a augmenté de 6 millions cette année-là, alors que le **Droit à l'Éducation** est censé être une priorité depuis l'adoption en 1989 du **Traité des Droits de l'Enfant** et que, plus fondamentalement, ce Droit était déjà affirmé dans l'Article 28 de la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**. À Gaza, en Palestine, où les **Fascistes-Sionistes** commettent le **Génocide du Peuple Palestinien**, 80 % des 560 écoles ont été détruites. Les Fascistes ont toujours détesté la Culture et l'Instruction.

Un habitant de la Planète sur quatre vit avec moins d'un euro par jour et 80 millions d'Européens vivent sous le seuil de la Pauvreté. Plus de 50 pays dans le Monde consacrent plus de 10% de leurs recettes fiscales au seul service de la Dette, ce qui entraîne en moyenne des coupes budgétaires de plus 30% qui frappent les plus pauvres. Plus de 2 milliards de personnes doivent vivre dans des États qui dépensent davantage pour rembourser leurs créanciers que pour financer la Santé et l'Éducation.

Je voudrais me référer à trois excellents articles parus dans **Médiapart** qui me semblent bien éclairer les choses (références à la fin de cet **Éditorial**). Ils sont si édifiants qu'ils se passent de commentaires :

Martine Orange dans *Industrie : l'hémorragie sans fin* : Mais qui en parle ? La destruction du tissu industriel hexagonal se déroule dans une indifférence généralisée, les responsables politiques préférant discourir de leurs Primaires ou du travail le 1^{er} Mai. Aucun autre pays européen, à l'exception du Royaume-Uni, n'a connu un taux de désindustrialisation aussi massif au cours des dernières décennies. Entre 1974 et aujourd'hui, la part de l'industrie dans le **PIB** est tombée de 28,7% à 10% – un niveau comparable à celui du Luxembourg ou de Malte –, contre plus de 20% en Allemagne et 17% en Italie.



Les nouvelles fermetures vont nous faire tomber encore plus bas. Surtout, les drames actuels risquent d'empêcher tout rebond futur et de brider durablement l'avenir économique du pays. Car tous les écosystèmes territoriaux et les filières qui s'étaient construits au fil des années sont en train de se démailler en même temps. Une usine au milieu de nulle part n'a aucun sens : elle n'a pas le réseau pour l'accompagner...

Depuis 2024, elle (la **CGT**) a recensé 545 Plans sociaux. En un an, leur nombre a été multiplié par deux. Ces chiffres se trouvent confirmés par les données publiées le 13 avril par le **Groupe Altares**. L'année 2025 avait été une année épouvantable avec plus de **70 000 défaillances d'entreprises** dans l'année ; 2026 s'annonce encore plus catastrophique. Au premier trimestre (c'est-à-dire avant l'inévitable choc économique provoqué par la Guerre contre l'Iran), le nombre de nouvelles procédures judiciaires déposées auprès des Tribunaux de commerce a été de 18 986, soit une hausse de 6,4% par rapport au quatrième trimestre 2025. Quelque 75 350 emplois sont menacés...

Alors que les entreprises reçoivent **211 milliards d'euros d'aides et d'allègements divers par an**, la population française est en droit de leur demander des comptes. Où sont les innovations ? Où sont les produits d'avenir ? Où sont les sauts technologiques ? Où sont les emplois ? Où en est la recherche ? Où sont les investissements aussi bien matériels qu'immatériels ou humains ? Toujours prompt à réclamer une meilleure efficacité des dépenses publiques en vue de leur réduction, le **Patronat** ne répond jamais à ce genre de questions. Et pour cause. **(M.O)**

Mathias Thépot poursuit le constat dans *Vague de licenciements : l'État a toujours un temps de retard* : En 2025, le secteur privé a détruit plus de 60 000 emplois, selon les derniers chiffres trimestriels publiés par l'**INSEE**. Soit, hors Covid, la plus mauvaise année sur le terrain de l'emploi depuis 2012. La facture est notamment très lourde dans l'industrie

de l'automobile, l'industrie du bois, la construction et le commerce. Hélas, la saignée devrait se poursuivre en 2026, au vu du nombre de faillites d'entreprises et des plans de licenciements qui s'accumulent.

Dans son rapport d'enquête, **Benjamin Lucas-Lundy** en était arrivé à la conclusion que « *la responsabilité de l'État ne peut être éludée* » dans les plans de licenciements en cours. Et que « *trop souvent, son inaction, son silence ou ses réponses diluées ont renforcé le sentiment d'abandon dans les bassins d'emploi* »...

Une note du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (**CEPII**) datant de 2023 expliquait notamment que « *dans les zones d'emploi où des plans sociaux ont eu lieu, la part d'établissements industriels créés est 14 % plus basse un an après le licenciement collectif, et même 22 % six ans après* ». (M.T)

LA MILITARISATION ET LA GUERRE NE SONT JAMAIS LA SOLUTION, MAIS C'EST LA LOGIQUE DU CAPITALISME EN CRISE

Il est évident que la **Marche à la Guerre**, comme dans les années 1930, apparaît pour le **Capitalisme** en crise comme **LA** solution à la crise et surtout comme un élément pour engranger des superprofits. Cela passe d'abord par la **Militarisation** croissante de la Société, à commencer par l'École qui n'échappe pas « *au sang impur qu'abreuve nos sillons* ».

Romarc Godin dans son article ***Les illusions et les dangers du keynésianisme militaire*** explique en détail que cela ne peut déboucher que sur une impasse qui ne fera qu'aggraver la crise que l'on prétend régler par la **Guerre** : **Une étude du FMI confirme la faiblesse de l'effet des dépenses militaires sur la croissance. En revanche, les politiques militaristes débouchent souvent sur une forte répression sociale et une fuite en avant belliciste.**



Après avoir essayé et épuisé un grand nombre de tentatives pour faire repartir la croissance et la productivité, les Dirigeants occidentaux ont trouvé une nouvelle martingale pour nous assurer des lendemains heureux: le **Réarmement**. La hausse des dépenses militaires, initialement présentée comme un moyen de défense, est désormais aussi considérée comme un moyen de porter la croissance économique.

Ce « **keynésianisme militaire** » est presque désormais la Doctrine officielle d'un pays comme l'Allemagne, où le gouvernement de « *grande coalition* » dirigé par le Conservateur **Friedrich Merz** ne cache pas que son plan d'investir jusqu'à 150 milliards d'euros d'ici à 2029 dans le **Secteur militaire** doit permettre une reprise de la croissance...

En d'autres termes, la **Croissance produite par le Réarmement ne s'autofinance pas** : elle est coûteuse pour l'État. Le **FMI** estime ainsi que chaque relance militaire coûte en moyenne 2,6 points de **PIB** de déficit supplémentaire et 7 points de **PIB** de dette publique...

Au final, donc, la dépendance de la **Relance militaire** à la demande publique, qui, de fait, est logique dans la mesure où l'acheteur final des armes est l'État, induit deux conséquences majeures. D'abord, cette relance hautement dépendante du flux d'argent public ne se maintient pas dans le temps une fois ce flux tari.

Ensuite et surtout, le maintien de ce flux vers les dépenses militaires doit, in fine, se faire au détriment d'autres dépenses. Puisque l'État perd des ressources par cette relance, il lui faut nécessairement faire des arbitrages en faveur de l'**Armée** et au détriment des **dépenses de Services Publics** ou des **dépenses Sociales**. C'est le débat classique entre le « *pain* » et les « *armes* »...

Immanquablement, ceci conduit à renforcer le pouvoir des Financeurs et donc des **Marchés Financiers** sur les politiques économiques. Or ces politiques économiques sont des **politiques de classe** : elles font porter l'essentiel de l'ajustement sur le Monde du Travail. Il faudra donc s'attendre à ce que l'on exige des peuples des « *sacrifices* » au nom de la Défense régionale ou nationale...

La seule manière d'y échapper est, alors, soit de revenir en arrière, soit d'**utiliser les armes pour avoir accès directement aux ressources par la guerre**... Il n'y a alors que deux options : la reconversion civile, douloureuse sur le plan social, ou la fuite en avant militariste. La Guerre devient alors l'option la « *plus raisonnable* » : celle qui permet d'entretenir l'Industrie militaire tout en assurant, par la prédation militaire, les ressources nécessaires. C'est ce choix qui sera fait par le **Régime Nazi**, entraînant le monde dans la destruction...

La **Relance Militaire** est donc une idée dangereuse. Non seulement elle n'est pas porteuse sur le plan économique, mais elle fait le lit de la répression sociale et d'une fuite en avant militariste et destructrice. C'est sans doute pour cette raison qu'elle est devenue la politique préférée des dirigeants du **Capitalisme** contemporain. **(R. G)**

En résumé, on peut dire que la **Militarisation** ne peut déboucher que sur la **Guerre** et que celle-ci n'aura qu'un seul objectif : une **Guerre de rapines** pour piller les ressources des

pays vaincus. C'est ce que fait déjà, par anticipation de la Guerre généralisée, l'**Impérialisme américain** à travers la politique de **Trump** un peu partout dans le monde.

C'est pourquoi il est hautement réaliste si l'on veut **la Paix** et si l'on refuse **la Guerre** – comme le veulent les **Libres Penseurs** qui sont des **Pacifistes Internationalistes** par nature – d'utiliser tous les moyens pour stopper la **Militarisation de la Société** qui conduit inévitablement à la **Guerre de Destruction** la plus totale.

La **Libre Pensée** participe à tous les niveaux aux initiatives contre la **Militarisation** et contre la **Guerre** qui vient. Accepter le moindre « *compromis* » en ce domaine, c'est participer à la Marche à la Guerre. C'est pourquoi la **Libre Pensée** participera au **Meeting international** à **Londres** le 20 juin 2026 et que j'ai signé comme Porte-Parole de l'**Association Internationale de la Libre Pensée** l'**Appel international** à ce Meeting.

Christian Eyschen



Sources :

Industrie : l'hémorragie sans fin de Martine Orange,

<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/150426/industrie-l-hemorragie-sans-fin>

Vague de licenciements : l'État a toujours un temps de retard de Mathias Thépot,

<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/150426/vague-de-licenciements-l-etat-toujours-un-temps-de-retard>

Les illusions et les dangers du keynésianisme militaire de Romaric Godin,

<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/130426/les-illusions-et-les-dangers-du-keynesianisme-militaire>



INACCEPTABLE INÉGALITÉ FISCALE

Le 11 janvier 2026, dans un entretien au journal *Libération*, M. **Éric Lombard**, ancien ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique du gouvernement présidé par M. **François Bayrou**, reconnaît publiquement que, selon les informations détenues par la **Direction générale des finances publiques** (DGFIP), plusieurs milliers de contribuables parmi les plus fortunés du pays échappent à l'impôt sur le revenu. Il ajoute qu'« *Au lieu de payer des charges sociales sur leur salaire, ils se font rémunérer dans les holdings.*» Pour autant, bien qu'il juge cette situation injuste, l'ancien directeur général de la **Caisse des dépôts et consignations** rejette par principe toute forme de taxation du patrimoine qui inclurait des éléments du Capital économique, notamment les titres logés dans des holdings.

Les propos de M. **Éric Lombard** confirment les conclusions d'une étude réalisée en 2023 par quatre économistes de l'**Institut des politiques publiques** (IPP), un organisme de recherche indépendant, et constituent une illustration des manquements graves au respect du principe républicain d'égalité devant l'impôt auquel les citoyens sont censés consentir.

CONSENTEMENT DÉMOCRATIQUE À L'IMPÔT ET ÉGALITÉ DEVANT LES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES : UN IDÉAL ENCORE À ATTEINDRE

L'article 13 de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen** (DDHC) du 26 août 1789 affirme la nécessité de l'impôt, sous réserve qu'il soit proportionné aux facultés contributives de chacun: « *Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.* » L'article 101 de la constitution du 24 juin 1793, élaborée par la **Convention montagnarde**, va même jusqu'à dire que « *nul citoyen n'est dispensé de l'honorable obligation de contribuer aux charges publiques* ».

Dans une perspective démocratique, l'article 14 de la **Déclaration** confie au peuple le pouvoir d'y consentir périodiquement: « *Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.* » Enfin, l'article 15 prévoit le contrôle de l'emploi des recettes publiques: « *La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.* » Ces principes fondamentaux régissent encore le droit financier républicain.

Notons toutefois que les modalités d'élaboration et de vote du budget de l'État sous la **V^{ème} République** limitent la capacité de consentement des citoyens à travers leurs représentants. En cas d'opposition, le texte le plus important pour un Parlement dans un

pays démocratique peut être adopté sans vote en application de l'article 49 alinéa 3 de la **Constitution du 4 octobre 1958**. S'il ne peut être promulgué dans les soixante-dix jours, il peut même être rendu exécutoire par ordonnance, conformément à l'article 47 alinéa 3, inspiré d'une disposition équivalente de la **Constitution de Weimar** de 1919.

À la fin du XIX^{ème} siècle, dans le mouvement général de mise en œuvre effective par la République des principes issus de la **Révolution française**, la question se pose de rendre l'impôt direct plus conforme à une économie moderne. En 1791, sont créées trois impositions directes de répartition fondées sur le patrimoine : les contributions foncière et mobilière ; la patente due par les commerçants en fonction de la valeur locative des immeubles où ils exercent leur activité, contribution à laquelle s'ajoute un droit fixe par profession en 1798. Enfin, au cours de cette dernière année, est instituée la quatrième « *vieille* », la contribution sur les portes et fenêtres. À côté, existent des contributions indirectes telles que les droits d'enregistrement (1790), l'octroi (1791) ou des taxes plus récentes datant du **Premier Empire** (droits sur les boissons et le sel).

En 1894, **Jaurès**, qui n'est pas encore socialiste, justifie la création de l'impôt sur le revenu, plus moderne dans sa conception et plus juste dans ses finalités : « *Dans une société où celui qui ne possède pas a tant de peine pour se défendre, tandis au contraire que celui qui possède de grands capitaux voit sa puissance se multiplier non pas en proportion de ces grands capitaux mais en progression de ces capitaux, l'impôt progressif vient corriger une sorte de progression automatique et terrible de la puissance croissante des grands capitaux.* » Les opposants à cet impôt direct progressif sont alors nombreux, notamment au Sénat, et parviennent à en retarder la mise en place.



En 1907, le Radical **Joseph Caillaux**, alors ministre des Finances dans le cabinet **Clemenceau**, dépose un projet de loi qui tend à taxer, d'un côté, proportionnellement les différents revenus déclarés, d'un autre, à les imposer de manière progressive pour une partie complémentaire. Voté par la Chambre des députés le 9 mars 1909 seulement, le texte sera définitivement adopté par le Sénat, le 15 juillet 1914, quelques jours avant l'assassinat de **Jaurès** et le déclenchement de la Grande Guerre. Les impôts cédulaires venant en complément de l'impôt sur le revenu, fondés sur les traitements et salaires, les bénéfices agricoles, les bénéfices industriels et commerciaux et les bénéfices commerciaux sont établis par la loi du 31 juillet 1917.

Le poids de l'**Impôt sur le revenu** (IR) a sensiblement diminué dans l'ensemble de la fiscalité directe depuis l'instauration de la **Taxe à la valeur ajoutée** (TVA), un impôt uniforme sur la consommation, créé en 1954, qui frappe indistinctement riches et pauvres. Aujourd'hui, l'**IR** constitue une recette importante mais minoritaire (83 milliards d'euros en 2023). D'une part, la **TVA** représente la ressource la plus élevée du budget de l'État (203 milliards d'euros en 2023). D'autre part, la **Contribution sociale généralisée** (CSG), un prélèvement proportionnel qui se substitue en partie aux cotisations sociales, pèse assez lourdement (121 milliards d'euros en 2023). Enfin, de nombreuses niches fiscales, dont le montant équivaut à celui de l'impôt sur le revenu (92,4 milliards d'euros en 2023), en atténuent fortement la portée même si toutes ne sont pas critiquables.



UN EFFORT FISCAL DÉCROISSANT POUR LES PLUS HAUTS REVENUS

Le **Conseil constitutionnel** veille à empêcher la mise en place d'impositions qualifiées de confiscatoires. Dans une décision du 29 décembre 2005, il a considéré pour la première fois que l'article 13 de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** du 26 août 1789 serait violé « si l'impôt revêtait un caractère confiscatoire ou faisait peser sur une catégorie de contribuables une charge excessive au regard de leurs facultés contributives ». Il a confirmé son point de vue dans sa décision du 29 décembre 2012 par laquelle il a censuré la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus instituée par l'article 12 du projet de loi de finances pour 2013 : « [...] la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus et aux prélèvements sociaux, aboutira à une taxation globale au taux de 75% et présente donc un caractère confiscatoire [...] cette contribution exceptionnelle porterait aussi atteinte au principe d'égalité devant l'impôt découlant de l'article 13 de la

Déclaration de 1789 [...]». Les craintes du **Conseil constitutionnel** paraissent pour le moins excessives.

En 2023, en s'appuyant sur des données fournies par l'administration fiscale au titre de l'année 2016, quatre économistes de l'IPP ont établi la pyramide de la richesse autre que patrimoniale, en ventilant par quantiles, d'une part, les **revenus fiscaux de référence** (RFR) servant d'assiette au calcul de l'IR, d'autre part, les **revenus économiques effectifs** (REE), d'ailleurs sous-estimés de 20% selon les auteurs.

Ainsi, près de dix-neuf millions de foyers fiscaux parmi les plus riches disposaient, en 2016, d'un **REE** minimum de 22 000 Euros et leur **RFR** atteignait 18 800 Euros. Au-delà de ces deux seuils, le **REE** et le **RFR** ressortaient en moyenne respectivement à 56 400 et 43 100 Euros. Les points d'entrée dans la strate des 10% de titulaires des revenus les plus élevés étaient de 61 900 Euros pour les ressources réelles et 52 100 Euros pour le **RFR**.

La moyenne des revenus effectifs ressortait à 137 000 Euros pour les 3,7 millions de foyers fiscaux concernés. Les mêmes calculs font apparaître l'extrême accaparement de la richesse dans les sommets de la pyramide, comme le montre le tableau suivant :

PYRAMIDE DES REVENUS ÉCONOMIQUES ET FISCAUX DE RÉFÉRENCE EN EUROS ET EN MILLIONS DE FOYERS FISCAUX

QUANTILE	REE minimum	REE moyen de la tranche	RFR minimum	RFR moyen de la tranche	Nombre de foyers fiscaux
50 % les plus riches	22000	56400	18800	43100	18,917
10 % les plus riches	61900	137000	52100	92300	3,783
1 % les plus riches	171000	580000	135000	265000	0,378
0,01 % les plus riches	627000	3385000	391000	895000	0,038
0,0001 % les plus riches	150040000	634504000	14998000	26827000	0,075

Source : IPP

Outre leur forte concentration dans un nombre réduit de mains, ce tableau met en évidence l'écart croissant entre les revenus économiques effectifs et ceux servant d'assiette fiscale. De 30,8% pour la moitié des personnes dont les ressources s'élèvent à 56 400 Euros par an en moyenne, celui-ci atteint un facteur supérieur à dix pour celles appartenant à la tranche la plus étroite de contribuables (un dix-millième).



Les auteurs examinent ensuite la situation des 10% de contribuables les plus aisés au regard de la pression fiscale globale. Pour les premiers neuf dixièmes de cette catégorie (1,00 à 8,99%), celle-ci augmente de 30% à 37%, dont 6 à 12% sont imputables à l'IR. Pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes qui suivent (9,00 à 9,99), elle passe de 37 à 46% environ, dont de 13 à 15% au titre de l'IR et de 2 à 8% au titre de l'impôt sur les sociétés (IS). Notons qu'apparaît néanmoins un décrochage entre l'effort fiscal et social global réel et celui qui serait théoriquement exigible.

L'écart atteint au moins 2% en haut de ce quantile. Dans la tranche suivante extrêmement étroite (9,9900 à 9,9999), le taux de prélèvement total s'effondre : il passe de 46 à 26%. L'IR, les cotisations sociales et autres prélèvements sociaux disparaissent. Pratiquement, les contribuables concernés acquittent seulement l'impôt sur les sociétés (IS). La distorsion entre le taux effectif de leur contribution globale et celui qu'il serait normal d'exiger d'eux devient abyssale : elle atteint environ 35% tout en haut de ce dernier quantile.

Les quatre économistes ayant effectué cette étude concluent leurs travaux de façon très claire : « Nous documentons que le taux effectif d'imposition, tous impôts directs compris, est progressif jusqu'à des niveaux élevés de revenus, y compris pour la majorité des 1% de revenus les plus hauts. Mais au sein des 0,1% des foyers fiscaux les plus riches, le taux d'imposition global devient régressif, passant de 46% pour les 0,1% les plus riches, à 26% pour les 0,0002% les plus riches (les "milliardaires"). Ce résultat s'explique par un changement dans la composition des revenus au sommet de la distribution.

« Ceux-ci passent d'une majorité de revenus imposables à l'impôt sur le revenu à une majorité de revenus sous la forme de bénéfices de sociétés non distribués aux foyers fiscaux qui les contrôlent, imposables à l'impôt sur les sociétés. En conséquence, les taux d'imposition effectifs à l'impôt sur le revenu diminuent en pourcentage du revenu économique global pour atteindre environ 2% parmi le top 0,001%. L'impôt sur les sociétés est le seul impôt atteignant des taux substantiels pour les "milliardaires" ».



Il n'est pas ici question de fournir la totalité des explications de ce phénomène qui ruine la confiance des citoyens dans le bien-fondé de l'impôt. À ce niveau de richesse, la composition même des revenus change : ils ne sont plus assujettis à l'IR mais à l'IS au taux de 25%. Plusieurs mesures contribuent à entretenir, voire à renforcer cette situation. Ainsi, le **prélèvement forfaitaire unique (PFU)** de 30% effectué sur les revenus financiers comprend une taxation au titre de l'IR de 12,8%, inférieure à celle appliquée à la première tranche de l'IR (14,0% sur la part des revenus allant de 27 000 à 72 000 Euros).

De même, les dividendes remontés des filiales dans les sociétés-mères sont taxés à 5% seulement tandis que les plus-values sur les cessions de titres détenus depuis plus de deux ans le sont au taux réduit de 12%. La reconduction probable en 2026 de la **contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR)** de manière à les taxer *a minima* à 20% ne changera pas grand-chose.

Précisons que l'imposition très avantageuse de certains revenus nichés dans des sociétés holdings se double de privilèges fiscaux considérables en matière de droits de succession. Conformément au « **pacte Dutreil** » de 2003, Le cantonnement d'actifs personnels (immobiliers de jouissance, yachts, œuvres d'art) dans une société-mère permet à leurs propriétaires de bénéficier d'une exonération à concurrence de 75% des droits de succession sur la totalité de la valeur de la holding.

*

Le consentement à l'impôt n'est pas à tout jamais acquis. Le précédent de la **Révolution française** nous rappelle qu'il s'agit d'une matière fragile et inflammable. La contestation de la fiscalité alors en vigueur constitue l'une des causes de cet épisode fondateur de la France moderne. En particulier, l'Impôt du vingtième, collecté par les fermiers généraux, est fortement critiqué à la fin de l'**Ancien-Régime** : il pèse lourdement sur le **Tiers-État**, notamment les plus pauvres de ses membres, alors qu'en sont largement exemptés ceux des deux ordres privilégiés, le clergé et la noblesse.

En 2018, lors du relèvement des taxes sur le carburant, le mouvement des **Gilets-Jaunes** révèle le sentiment d'injustice fiscale qu'éprouve une partie importante de la population, contrainte chaque jour d'utiliser un véhicule. Dans un contexte d'accroissement des inégalités de tous ordres consécutifs à la politique de l'offre suivie par l'actuel Président de la République depuis bientôt dix ans, la même conviction s'impose à nouveau à la suite de la mise en débat de la question de la taxation non seulement des titulaires de revenus très élevés mais des patrimoines des possédants les plus fortunés.

Or, les milliardaires et leurs dévoués représentants partagent sans doute le point de vue d'**Albert Einstein** pour qui « *la chose la plus difficile à comprendre c'est l'impôt sur le revenu.* »

Dominique Goussot

Amina Hassani

La justice du capital

Quand les multinationales
(dé)font la loi

La fabrique
éditions

**LA JUSTICE DU CAPITAL.
QUAND LES MULTINATIONALES (DÉ)FONT LA LOI**

Éditions La Fabrique, 2025

Note de lecture du livre d'**Amina Hassani**

Amina Hassani est docteure de l'École de droit de Sciences Po Paris. Ses recherches portent sur le droit international économique et particulièrement sur l'arbitrage international.

Faire condamner un État pour avoir augmenté le salaire minimum ou engagé des mesures de bifurcation écologique ? C'est désormais possible, grâce aux tribunaux privés de l'arbitrage d'investissement. Inventé dans les années 1950 au moment des vagues de décolonisations, l'arbitrage d'investissement s'est progressivement généralisé dans les années 1990, au point de devenir un rouage incontournable du capitalisme globalisé contemporain.

Il permet à des grandes multinationales de poursuivre des États devant cette sorte de justice lorsqu'elles considèrent que les politiques publiques menées – sur le travail, la santé, l'écologie... – portent atteinte à leurs investissements et à leurs profits. Avec, à la clé, des compensations financières qui vont jusqu'à plusieurs milliards de dollars.

Cette nouvelle «*justice du capital*», opérée par des tribunaux privés opaques qui se substituent à la justice étatique, **consacre un nouveau pouvoir exorbitant aux multinationales au détriment de l'intérêt des populations.** Plus qu'un simple mécanisme juridique, l'arbitrage d'investissement est un nouveau mode de gouvernance globale, qui met au pas la souveraineté des États pour préserver l'accumulation du capital, affirme **Amina Hassani**.

Dans cette note de lecture, l'**Institut La Boétie** revient sur les **origines coloniales de cette justice du capital, sa globalisation dans les années 1980-1990, et ses conséquences désastreuses en termes de souveraineté.**

« Le capitalisme a réussi à inventer sa propre justice, ses propres juges et ses propres lois. Il a inventé la justice par et pour le capital. »

**AUX ORIGINES DE L'ARBITRAGE D'INVESTISSEMENT :
ASSURER LA SÉCURITÉ POSTCOLONIALE DU CAPITAL**

L'arbitrage d'investissement a été progressivement inventé à partir des années 1950, au moment des vagues de décolonisations des pays du Sud. Il s'agissait alors pour les pays

du Nord et leurs grandes entreprises de sécuriser leurs activités économiques et de continuer à exploiter les ressources des pays du Sud malgré la nouvelle donne politique postcoloniale.

Le cas de la décolonisation algérienne le montre bien. En 1956, alors que l'Algérie est encore une colonie française, l'État français découvre d'importantes réserves de pétrole et d'autres ressources minières dans le désert du Sahara. Deux ans après le début de la guerre et face à la détermination du peuple algérien à obtenir son indépendance, il va chercher par tous les moyens à garder la main sur ces ressources précieuses. Plusieurs stratagèmes sont envisagés. On tente par exemple d'intégrer l'Algérie aux traités de construction européenne, espérant ainsi légitimer juridiquement le contrôle français sur les ressources algériennes; ou bien de dissocier le Sahara du reste du pays, pour en conserver le contrôle même en cas de décolonisation algérienne...

Mais ces propositions ne convainquent pas suffisamment les compagnies pétrolières, qui vont préférer sécuriser leurs ressources par un mécanisme juridique bien plus fiable : **imposer l'arbitrage d'investissement à l'Algérie.** Pour sécuriser les « *contrats de concession* » qui permettent déjà aux entreprises pétrolières françaises d'exploiter le sous-sol saharien, la France va donc œuvrer à l'inscription de ce principe dans les accords d'Évian de 1962. Ces derniers prévoient alors que tous les litiges concernant l'exploitation des ressources sahariennes seront traités « *en premier et dernier ressort par un tribunal arbitral international* » – et non pas par les juges algériens ou français.

Grâce à ce mécanisme, les entreprises françaises sont ainsi assurées de garder la main sur les ressources algériennes, malgré la proclamation de l'indépendance. En ce sens, écrit



Amina Hassani, les accords d'Évian «incarnent l'indépendance arrachée par les Algériens, mais aussi la préservation de l'extractivisme fossile de la France.»

Bien au-delà du cas du Sahara, l'enjeu de sécuriser le capital «tourmente les capitalistes à l'échelle du monde» affirme **Amina Hassani**. «Comment garantir la libre circulation et la protection des capitaux, des biens et des ressources sans qu'ils soient entravés par les États-nations émergents? En d'autres termes, **comment se préserver économiquement de l'émancipation politique des damnés?**». Telles sont les préoccupations qui fondent le développement de l'arbitrage d'investissement. Autrement dit, prolonger, par d'autres moyens, la domination des pays occidentaux sur le reste du globe.

LA GLOBALISATION DE L'ARBITRAGE À L'ÈRE NÉOLIBÉRALE

Progressivement, les capitalistes vont s'organiser à l'échelle du monde pour garantir la libre circulation et la protection du capital, notamment pour faire face aux risques de nationalisation de grandes entreprises dans les pays émergents. En 1965, la convention de Washington crée le **Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements**, le **CIRDI**, qui deviendra le cœur battant de l'arbitrage international. Malgré l'opposition des pays d'Amérique latine, 20 États signent la convention dès 1965, rejoints par 143 autres depuis. Résultat: la globalisation de l'arbitrage est en marche. Les «*clauses arbitrales*» permettant de faire appel à l'arbitrage international prolifèrent partout: dans les contrats commerciaux entre entreprises privées, bien sûr, mais aussi, progressivement, dans les accords entre les États eux-mêmes.

On appelle ces contrats les «*traités bilatéraux d'investissement*» (**TBI**). Conclues entre deux États pour accorder des protections à leurs investisseurs respectifs, ils vont se multiplier dès la fin des années 1960. Mais il faudra attendre 1990 pour que la clause d'arbitrage soit activée pour la première fois sur le fondement d'un de ces TBI, dans l'affaire qui oppose le Sri Lanka à l'entreprise britannique AAPL (Asian Agricultural Products Ltd). La société AAPL avait investi dans une usine d'élevage de crevettes au Sri Lanka, qui s'est trouvée incendiée lors d'une opération militaire des forces militaires sri lankaises. Imputant la responsabilité de la perte de son investissement à l'État sri lankais, AAPL saisit le CIRDI sur le fondement du TBI signé entre le Sri Lanka et le Royaume-Uni conclu en 1980. Contre toute attente, le tribunal arbitral se déclare compétent et condamne le Sri Lanka à indemniser l'entreprise britannique pour les dommages causés à son investissement. Cette affaire marque un tournant pour le monde de l'arbitrage: désormais, une entreprise peut non seulement attaquer un État en justice sur la base d'un contrat qu'elle a passé avec lui, mais également sur la base d'un simple traité économique conclu entre deux États, sans aucun lien avec l'entreprise elle-même.

Suite à cette affaire, sans surprise, les traités bilatéraux explosent. **Au début des années 1990, il existait 385 TBI dans le monde. Il y en a désormais 2 500: leur nombre a été multiplié par 7 en une trentaine d'années.** La prolifération de ces traités relève d'une ambition claire: « *concevoir un marché mondial homogène où l'entreprise bénéficie en tout temps et en tout lieu des mêmes avantages et garanties grâce à la discipline des États* », résume **Amina Hassani**. Malgré sa discrétion, l'arbitrage d'investissement est ainsi un des rouages clés de l'imposition du néolibéralisme et de la discipline de marché à l'échelle mondiale.

UNE « JUSTICE » AUX POUVOIRS EXORBITANTS

Cette « *justice du capital* » détient un pouvoir immense: celui de contraindre les gouvernements à adopter des politiques favorables aux intérêts des grandes entreprises, sous peine de devoir s'acquitter de compensations financières considérables. Son fonctionnement favorise structurellement le capital et échappe à tout contrôle démocratique, explique l'autrice **Amina Hassani**.

Les décisions rendues par les tribunaux d'arbitrage ne sont pas rendues publiques. Leurs juges ne sont ni élus ni nommés – comme ceux de la Cour Pénale internationale ou de la Cour Européenne des Droits de l'Homme – mais seulement désignés par les entreprises et les États, au cas par cas. Ainsi les « *arbitres* » peuvent être successivement juge ou avocat des entreprises au gré des affaires. Une telle interchangeabilité des rôles est inimaginable dans la justice publique, note **Amina Hassani**, où le principe de séparation stricte entre les fonctions de magistrats et d'avocats prévaut pour garantir la neutralité et l'indépendance. Surtout, ces « *arbitres* » exercent généralement dans quelques grands cabinets d'avocats d'affaires internationaux – des « *multinationales du droit* » anglaises ou américaines, qui dominent le marché de l'arbitrage mondial et font vivre un véritable business de l'arbitrage.

Pour développer leur activité et accroître leurs profits, ces cabinets traquent ainsi la moindre occasion d'attaquer les États en justice. Ils « *stimulent la demande en indiquant aux entreprises qu'elles ont la faculté d'avoir recours à l'arbitrage lorsqu'une crise se présente. Une révolution, une pandémie, une guerre... chaque crise est une opportunité à saisir pour alimenter la justice du capital* », explique **Hassani**. Ces grands cabinets d'affaires se sont par exemple illustrés lors des révoltes du Printemps arabe en 2011. En plein coeur de la guerre civile libyenne, responsable de milliers de morts, le géant des cabinets d'affaire d'arbitrage **Freshfields Bruckhaus Deringer** recommandait à l'époque aux entreprises étrangères présentes sur le territoire lybien de « *poursuivre la Libye devant les tribunaux arbitraux pour avoir échoué à garantir la sécurité physique de leurs personnels et de leurs installations* ».

Plus récemment, ces cabinets s'en sont pris à la gestion de la crise du Covid-19, en préconisant à leurs clients d'attaquer les États en justice en raison des mesures de protection sanitaire qui « *interfèrent avec les droits privés d'un investisseur* ». Au Pérou par exemple, après que le Parlement ait voté une loi de suspension des péages routiers pour faciliter le transport des biens de première nécessité au cœur de la crise, les grandes sociétés d'autoroutes n'ont eu qu'à menacer de saisir le tribunal d'arbitrage pour que la loi soit abandonnée et déclarée inconstitutionnelle.

Ce pouvoir dissuasif est d'autant plus fort que les tribunaux d'arbitrage ont des pouvoirs très vastes. D'une part, ils ont un pouvoir d'interprétation énorme, et peuvent considérer comme « *atteintes aux investisseurs* » un panel très étendu de situations. C'est le cas dans l'affaire qui oppose le Mexique à l'entreprise américaine **Metalclad** en 2000. Ici, le tribunal d'arbitrage a jugé que le refus du gouvernement mexicain de délivrer un permis d'exploitation d'une usine de traitement de déchets toxiques, en raison des risques écologiques et sanitaires encourus constituait une expropriation indirecte de l'investisseur, le privant de bénéfices futurs. Résultat : le Mexique a été condamné à lui verser 16,5 millions de dollars de compensation.

D'autre part, ils ont le pouvoir de déterminer le montant des compensations financières que les États doivent verser aux entreprises, qui peuvent aller jusqu'à mettre en péril l'économie et la stabilité d'un pays. En 2019 par exemple, le tribunal d'arbitrage a condamné le Pakistan à verser 5,84 milliards de dollars à l'entreprise **Tethyan Copper** pour avoir refusé de lui accorder une licence minière. Une somme qui représente 2% de son PIB total!

Pour toutes ces raisons, l'arbitrage d'investissement est « ***une arme de dissuasion massive pointés vers les États*** » affirme **Hassani**, « *qui craignent non seulement de devoir indemniser les entreprises, mais, pire, de disparaître de la carte de mobilité du capital que les milliers de contrats et traités de protection de l'investissement dessine* » écrit **Hassani**. Là repose le cœur de l'arbitrage : aujourd'hui, les États sont en compétition les uns avec les autres pour attirer les investisseurs. Or, l'arbitrage d'investissement est aujourd'hui une des garanties essentielles d'un cadre stable et protecteur pour le capital.

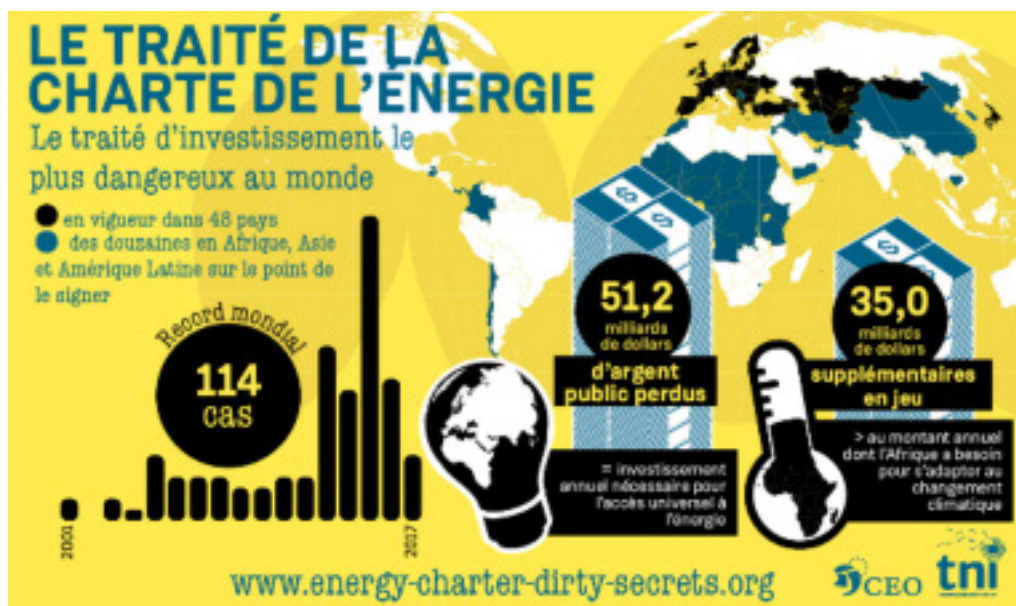
« [L'arbitrage d'investissement est] une machine qui gouverne ; une technique de pouvoir qui enferme les pays du Sud et qui sanctionne désormais tous les États en cas d'écarts au code de conduite édicté, les dissuadant d'adopter des mesures qui pourraient contrevenir aux intérêts du capital ».

SOUMETTRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AUX INTÉRÊTS PRIVÉS

Cette « *justice du capital* » permet donc de soumettre la souveraineté politique aux intérêts particuliers des grandes entreprises. Ces dernières peuvent désormais s'immiscer dans la politique intérieure des États, et les empêcher de mener les politiques économiques, sociales ou encore écologiques pour lesquelles les peuples les ont élus démocratiquement.

En Europe récemment, plusieurs pays ont récemment fait les frais de l'arbitrage, notamment en raison du Traité sur la Charte de l'Énergie (TCE) qui comporte une clause arbitrale. Le cas le plus emblématique est celui de l'Allemagne qui, après l'accident de Fukushima en 2011, décide de sortir du nucléaire et se retrouve condamné à verser 2,8 milliards d'euros d'indemnisation aux entreprises du nucléaire suédoises. Mais ce n'est pas un cas isolé : aujourd'hui, l'Allemagne est à nouveau poursuivie par des investisseurs suisses à cause de sa volonté de sortir du charbon. L'Italie a elle aussi fait les frais de l'arbitrage d'investissement en 2017, après avoir voté un moratoire pour arrêter l'exploitation du pétrole et de gaz à proximité du littoral, sous la pression des mobilisations populaires locales. À cette occasion, elle a dû verser 187 millions de dommages et intérêts à la compagnie pétrolière britannique. L'Espagne est quant à lui le pays européen qui a été le plus poursuivi sur le fondement du TCE, et s'est acquitté d'1,2 milliards d'euros envers les différents investisseurs.

Mais le scandale ne s'arrête pas là. Plusieurs de ces États ont souhaité sortir du TCE, et ainsi se retirer des filets de l'arbitrage. Peine perdue, puisque le traité contient, à son article 47.3, une disposition qui permet aux entreprises de poursuivre les États devant les tribunaux même s'il se retire du traité, dans le cas où le différend concerne des investissements réalisés avant son retrait. Cette clause de survie, aussi appelée « **clause zombie** », est ainsi l'ultime pièce permettant aux entreprises d'outrepasser les décisions



souveraines des États. L'Italie, qui s'est retirée du TCE en 2016, a à ce titre déjà fait les frais de 6 procédures d'arbitrage depuis et peut en faire l'objet jusqu'à 2036.

Notons que cette situation est particulièrement catastrophique du point de vue écologique, comme l'explique l'auteurice. À ce jour, les industries fossiles ont déjà obtenu plus de 82,8 milliards de dollars de compensation grâce à l'arbitrage d'investissement. C'est le double du budget 2023 du ministère de la Transition écologique. En moyenne, elles réclament 1,3 milliards de dollars par affaires. Surtout, elles pourraient exiger jusqu'à 340 milliards de dollars au total, selon certaines estimations.

« La dynamique à l'œuvre est celle de l'accumulation par dépossession. Cette Justice souhaite étendre son périmètre à toutes les sphères de la société, et traiter de litiges qu'on pensait jusqu'alors hors de portée : les litiges en matière de droits humains ou ceux relatifs au changement climatique. D'une main, traiter les litiges du capital et de l'autre ceux qu'il engendre. »

CONCLUSION

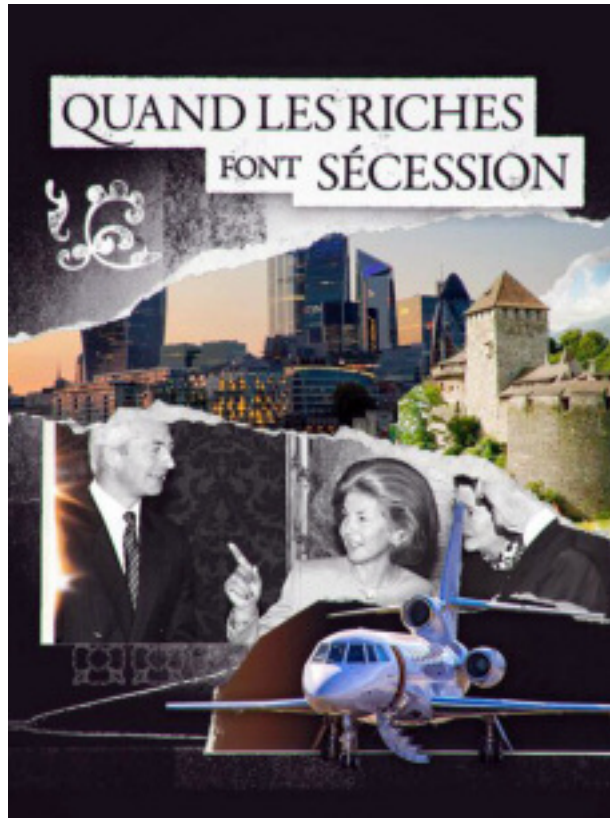
Avec cette enquête sur l'arbitrage d'investissement, Amina Hassani nous donne à voir l'ampleur insoupçonnée d'un phénomène tout aussi central que méconnu du grand public. Elle démontre son rôle clé dans le capitalisme globalisé : permettre au capital d'étendre toujours plus sa zone d'influence en le libérant de tout contrôle politique démocratique. Construit pour préserver la domination des États du Nord sur les pays nouvellement décolonisés, l'arbitrage d'investissement constitue toujours aujourd'hui un outil privilégié des puissances impérialistes dans le monde. À preuve, le Venezuela est aujourd'hui l'un des pays les plus poursuivis devant les tribunaux d'arbitrage, mis en cause par les compagnies pétrolières américaines pour « *expropriations illicites* ».

Mais il faut aussi retenir que l'arbitrage d'investissement joue désormais un rôle régulateur au sein même des États du Nord, en les dissuadant de mettre en œuvre toute politique économique défavorable au capital. Il est devenu un outil de discipline de marché généralisé qui n'épargne personne, d'autant que les récentes réformes, notamment menées au niveau européen, ne visent qu'à corriger les quelques « excès » de l'arbitrage pour obtenir son acceptabilité, sans aucunement remettre en cause ses principes structurels. Cette « justice du capital » fait ainsi partie intégrante des nombreux obstacles que la gauche de rupture doit se préparer à affronter dans la bataille pour la réaffirmation de la souveraineté populaire, la planification écologique et la rupture avec l'ordre social actuel.

Institut La Boétie

(Publié avec l'aimable autorisation de l'Institut La Boétie)

QUAND LES RICHES
FONT SÉCESSION



**« LES ZONES, LÀ OÙ LES RICHES FONT SÉCESSION. »
MAIS QUE FONT-ILS DONC DE TOUT LEUR POGNON DE DINGUE ?**

Dans la suite de l'analyse du vote ascendant des classes moyennes supérieures et du Patronat en faveur de l'**extrême-droite** article paru dans le Numéro 11 des **Cahiers de l'Observatoire social de la Libre Pensée** donne à voir la manière dont les ultra-riches vivent leur vie d'ultra-riches.

Une série d'articles publiés sur **Médiapart** et rassemblés dans le livre **Zones, là où les riches font sécession** (Édition divergente) explorent ces « zones », en France, dans l'Union européenne et aux USA. Les auteurs des articles sont **Côme Bastin, Marie Billon, Romaric Godin, Dan Israël, Antton Rouget, Ellen Salvi** et **Khedidja Zerouali**.

Depuis les années 1970... Ces « zones » se multiplient, encouragées par le succès de certaines d'entre elles, notamment Singapour et Hong Kong... Il y aurait environ 5 400 « zones » définissant un monde « *mité de trous* » dans lesquels vient se loger la richesse, où les lois économiques dominant et l'emportent sur les lois démocratiques. Ce sont des « *trous noirs qui aspirent bien plus que les impôts, ils attirent aussi la sève qui fait la démocratie, le sentiment d'une vie en commun.* »

Avec le **Trumpisme** et l'extrême-droite nord-américaine, se dessine la perspective d'une dissolution complète des cadres de la démocratie dans une gestion managériale généralisée dont ces « zones » sont les outils. Ici « *se joue, au quotidien, un combat plus vaste, celui entre la démocratie et le capital.* ». Ou, dit autrement entre **Socialisme** et **Barbarie**.

Pour se faire une idée de la fortune de ces ultra-riches, certains utilisent la méthode : « *si un euro équivaut à une seconde, combien "dure" la fortune de tel ou tel milliardaire.* » Employons ici une autre méthode pour se figurer les sommes en jeu : si un billet de 100€ a une épaisseur de 0,1 mm, il « *suffit* » d'un mètre de ces billets empilés pour faire un million d'euros. Pour un milliard, il faut déjà 1 km de billets de 100€ empilés (plus de trois fois la hauteur de la tour Eiffel!).

Pour juger de la fortune de **Bernard Arnaud**, Première fortune de France de 243 milliards, il faut imaginer ces piles de billets couchés le long d'une autoroute. Pour parcourir ce tapis de billets empilés, il vous faudra rouler près de 2h à 130 km/heure ! Pour **Elon Musk** l'homme le plus riche du monde, c'est 6h 30 toujours à 130 km/h !

Selon le rapport d'**Oxfam France**, 53 milliardaires français sont désormais plus riches que 32 millions (près de la moitié) de la population française. Depuis 2017 (première élection

de **Macron**), la fortune des milliardaires français a doublé. C'est plus 220 milliards équivalant à 10 000 postes d'enseignants pendant 377 ans! Dans le même temps, le niveau de pauvreté atteint 15,4% en 2023. C'est une des marques les plus spectaculaires de l'état de l'économie capitaliste.

Romarc Godin introduit la série des «Zones» par les États-Unis, dans le **sud du Texas** à **Boca Chica**. Cette petite ville de 216 électeurs contient un site de lancement spatial appartenant à **Elon Musk**. Le maire de cette ville est le vice-Président de la Société **Space X** à qui appartiennent le bar, les rues, les bâtiments, la clinique et même l'école. Tout y est privatisé. Un vote a été organisé au Conseil municipal pour que la ville soit renommée «**Starbase**».

Si, pour les besoins de son développement, le paternalisme patronal du XIX^e siècle cherchait à intégrer les travailleurs et travailleuses dans la société capitaliste ces Capitalistes du XXI^e siècle ont pour obsession de faire disparaître les États au profit d'ensembles de petites tailles gérées selon les règles du management. Aux États-Unis une telle « doctrine » est appelée « *néocaméralisme* » dont **Wikipédia** donne la définition suivante : « *Un État est une entreprise qui possède un pays* ».

La tendance de ce « *néocaméralisme* » tel que « *Starbase* » a, lui, une logique de sécession et d'entre-soi social... comme une sorte de « *ghetto de travailleurs riches cherchant à se protéger d'un monde perçu comme hostile et mauvais.* »

MONACO

Deuxième « *trou noir* » sous la plume de **Dan Israel** : Confettis de 2 km², enclavé dans le département des Alpes-Maritimes, Monaco abrite 9 200 monégasques et 30 000 « *Résidents* ». La famille **Grimaldi** y règne depuis 700 ans. La richesse par habitant y est la plus élevée du monde ! Pas de droit de succession, pas d'impôt sur la fortune. Seul les Français y paient l'impôt sur le revenu.



Bienvenue au Royaume du blanchiment d'argent. À un point tel que la **Commission européenne** a ajouté la **Principauté** à sa liste de pays « *à haut risque* » en la matière. L'organisme international **GAFI** (Groupe d'Action Financière) chargé d'évaluer l'action des États en matière de lutte contre le blanchiment a placé Monaco sur sa « *liste grise* » depuis l'été 2024.

Le **GRECO** (Organisation Anticorruption du Conseil de l'Union européenne) a demandé que les plus hauts dirigeants du pays, dont les « *Conseillers du Prince* » soient obligés de faire une déclaration d'intérêt et de patrimoine. **Moneyval**, organe de lutte contre le blanchiment d'argent du **Conseil de l'Europe** faisait état en 2023 de « *lacunes, vulnérabilités et défaillances* » exigeant « *des améliorations fondamentales pour renforcer l'efficacité de la supervision, des enquêtes et des poursuites en matière de blanchiment de capitaux* » et faisant état de « *produits du crime* ».

Depuis l'invasion en 2022 de l'Ukraine par la Russie, Monaco est soupçonné d'accueillir les immenses fortunes des oligarques russes. L'affaire du milliardaire russe **Dimitri Ribolovlev** est symptomatique. Débarqué à Monaco en 2011, Président-Actionnaire majoritaire du Club de Foot AS-Monaco il a très vite constitué un réseau mafieux avec de hautes personnalités monégasques. Une enquête révélera l'implication d'une bonne partie de l'élite monégasque contraignant à la démission le ministre de la Justice.

Les liens étroits de la France avec Monaco proviennent de la Convention signée en 1963 par **De Gaulle** induisant que la France envoie ses représentants dans tout l'Appareil d'État. Les ministres d'État sont toujours français dans la Principauté. La justice est également sous contrôle français : sur 38 magistrats du Siègre et du Parquet, 27 sont français.

LE LIECHTENSTEIN

C'est à nouveau **Romarc Godin** qui illustrera le propos par la présentation du second pays le plus riche du monde : le **Liechtenstein**. S'il s'agit du 6^e plus petit pays du monde, il est aussi en septième position parmi les États les moins peuplés : 40 000 habitants. Coincé entre la Suisse et la France et séparé par le Rhin, ce pays minuscule est « *un autre monde* ».



La richesse des habitants provient de son adhésion à l'**Espace Économique Européen (EEE)** qui lui permet d'accéder au Grand Marché Européen sans faire partie de l'**Union européenne** et donc sans en avoir les contraintes politiques. Il en est de même pour son accès au Marché Suisse qui lui est ouvert sans pour autant qu'il lui soit fait obligation d'adhérer à la **Confédération helvétique**. Le **PIB** par habitant du Liechtenstein est deux fois supérieur à celui de la Suisse (187 000€ contre 88 000€).

Paradoxalement et contrairement à Monaco, le Liechtenstein est un pays « *assez ennuyeux* » mais aussi « *très tranquille* ». Pas de gratte-ciel, peu de voitures de luxe, pas de magasins clinquants ou de lieux de vie ostentatoires pour ultra-riches. Ici l'argent est discret. On y vient en toute confiance pour le déposer grâce aux lois particulières, indépendantes de l'**Union européenne** autorisant de vendre des formes juridiques permettant de faire « *disparaître* » des fonds. Cela attirait les milliards.

Mais fin 2009, la **Principauté** a été fortement déstabilisée : des données sur les bénéficiaires de ces libéralités ont été vendues au fisc allemand. L'affaire fuite et le gouvernement allemand et l'UE sont contraints de faire pression sur le Liechtenstein qui « *n'est plus le trou noir de la finance européenne qu'il a été* ». Il se convertira bien vite au traitement de « **l'argent légal** » avec une floraison de cabinets d'avocats, d'ouvertures de banques bien supérieures à celles d'une population de 40 000 habitants. Depuis que la sociale démocratie a pris le pouvoir en Allemagne en 2021, les clients fortunés allemands y déposent en toute légalité leurs avoirs pour « *optimiser* » leur fiscalité !

À l'inverse des Royautés maintenues en Europe qui ont accepté un rôle politique symbolique, mais lucratif, dans le contrôle de l'État, au Liechtenstein, le Prince **Hans Adam II** a fait modifier en 2003 la Constitution en instaurant un droit de Veto-Royal sur les lois et le pouvoir de destituer un membre du gouvernement élu. Descendant, dès le XII^e siècle, d'une riche famille de la noblesse autrichienne, les Liechtenstein, sa fortune évaluée à 10,6 milliards de dollars représente la moitié du PIB du pays et en fait un des premiers employeurs.

Dans ce pays ultraconservateur où les femmes n'ont le droit de vote que depuis 1984 et où l'**IVG** est interdit depuis un Veto-Royal, la Cheffe du gouvernement **Brigitte Haas** estime « *entièrement normal* » la place politique du Prince, acceptant la « *souveraineté partagée* ».

Romarc Godin détaille cette organisation : « *Le prince développe alors une théorie... où la forme de L'État devient celui d'une "entreprise de service"... Le monarque agit alors comme une sorte d'actionnaire de cette "entreprise", à égalité avec le "peuple".* » Les trois fils de la famille princière sont chargés des différents business de la famille, l'un à la banque, l'autre aux biens de la famille, l'aîné, l'héritier, le pouvoir politique.

LA CITY DE LONDRES

Autre Zone de sécession exposée par **Marie Billon**. Principalement installée dans le centre historique de la capitale elle est le « *joyau de la Couronne de l'économie* » selon le ministre des Finances travailliste **Rachel Reeves**. Installée sur un « *bout de terre de 2,9 km², les fonds collectés par les milieux d'affaires s'élevaient à 110 milliards en 2025 représentant 12,3% des recettes fiscales du Royaume Uni.* »



Mais cette concentration se fait au détriment de l'investissement des richesses dans l'économie réelle. Le fournisseur de l'eau de la Capitale en est un exemple: "les dividendes sont prélevés sur les bénéfices de la société pour être distribués aux actionnaires. L'argent réel extrait des bilans, laissant ce genre d'entreprise dans l'incapacité de remplir ses obligations légales."

Cette concentration de capitaux, confiscation de richesses nationales entraîne et dissimule une série de privilèges:

- Ici la mairie n'est pas un "Council" comme dans les autres communes mais la "City Corporation" ayant son fonctionnement propre et ses privilèges. Ainsi un "individu" non élu, fonctionnaire, appelé "remembrancer" a pour rôle de "rappeler au parlement et aux décideurs qui fournit les capitaux d'emprunt et la dette", engendrant lobbying, favoritisme et corruption.*
- Un super maire, le "Lord-Maire de la City" chapeaute la **Cour du Conseil des Communs** et la **Cour des Échevins**, ce qui n'existe que dans cet arrondissement de la capitale.*
- La City est la seule autorité politique élue par des non-résidents, car si 9 000 personnes vivent dans le quartier, 500 000 y travaillent. Les entreprises ont droit de vote à raison d'une voix pour 5 employés désignés par l'entreprise!*
- Les "Guildes" qui n'existent que dans la City, antiques Syndicats comme ceux des négociants en tissus, dont l'adhésion est conditionnée par le patrimoine héritage familial, la "servitude", apprentissage formel et l'entrée payante au tarif élevé .*
- Jusqu'aux trottoirs au pied des tours qui sont privés et surveillés par des gardiens qui intimement aux passants une "bonne tenue".»*

Nul hasard si, dans le quartier voisin le niveau de pauvreté infantile est le plus élevé de la capitale!

Je vous suggère également la lecture des articles qui complètent la série sur **Médiapart**: Par **Antton Rouget** « **L'Automobile Club de France**, installé Place de la Concorde à Paris, le plus vieux club automobile du monde aujourd'hui encore réservé aux hommes. Des industriels, banquiers ou avocats se rejoignent chaque jour dans ce repaire pour partager des loisirs, asseoir leurs pouvoirs et consolider leurs réseaux» dans lequel se fréquentent des **François Fillon**, **Éric Zemmour**, l'avocat de **Marine Le Pen**, **Alexandre Varaut**, ou encore le porte-parole d'**Horizon** le Parti d'**Édouard Philippe** ou celui du **Parti des Républicains**, **Jonas Haddad**...

Par **Ellen Salvi** « *La villa de Montmorency, repaire des milliardaires apeurés, enclave dorée du XVI^e arrondissement de Paris qui abrite depuis des décennies les plus grandes fortunes françaises, des familles **Lagardère** et **Dassault** à celle de **Desseigne-Barrière**. **Vincent Bolloré** y règne aujourd'hui en maître, dans une ambiance ultra-sécurisée confinant à la paranoïa* » vaste ensemble résidentiel d'une centaine de maisons de maîtres.

Pour vous inciter à sa lecture, l'article se termine ainsi : « *Car les histoires les plus incroyables se déroulent en réalité dans l'enceinte du quartier privé, où les querelles de voisinage prennent une ampleur aussi démesurée que le prix des propriétés, comme en atteste le litige qui en 2019 avait opposé **Dominique Ambiel**, ancien conseiller de **Jean-Pierre Raffarin** à Matignon, à l'ethnologue **Isabelle Denamur**, sur fond d'accusations d'exhibition et de harcèlement sexuels entre riches voisin.es* ».

Par **Côme Bastin** « *Gujarat International Finance Tec-City, le rêve avorté d'un eldorado dérégulé où depuis 2006, l'Inde ambitionne d'attirer les géants de la finance dans une cité ultramoderne, soustraite aux lois économiques, fiscales et foncières du pays. Mais, entre corruption, dérégulation opaque et absence de vie urbaine réelle, elle reste loin de l'eldorado promis aux investisseurs et aux cadres internationaux* ».

Pour finir, je vous signale trois informations :

- **Paris-Match** informe dans un article de **Jeanne Le Borgne** du 12/01/2025 que la **Trump-Organization** va investir à hauteur de 10 milliards (le coût d'une semaine de guerre en Iran!) dans un vaste projet touristique dans un quartier historique de Riyad en Arabie-Saoudite : 42 hôtels, 100 restaurants, 9 musées, un « *golf Trump* » de 18 trous... Et l'annonce d'un autre projet d'un « *Trump International Hôtel* » aux Maldives!
- Dans **Mediapart**, encore un excellent article de **Romarc Godin** le 13/01/2026 qui nous détaille : « ***Bernard Arnault** sous la Coupole, symptôme du Capitalisme autoritaire. L'entrée en grande pompe du patron de **LVMH** à l'Académie des Sciences Morales et Politiques est une nouvelle preuve que le nouveau régime capitaliste reposera sur la prédation et la falsification. Avec la bénédiction des élites politico-économiques* » dans lequel on peut lire : « *La crise de l'accumulation capitaliste ne permet plus guère aux grands capitalistes de passer par des intermédiaires pour faire passer leurs "messages" ou plutôt leurs "ordres". C'est le cœur de la crise de la démocratie libérale : le **Capital** s'est longtemps accommodé de ces intermédiaires. Mais c'est terminé, car il n'y a plus guère de place pour les revendications des Peuples pour la redistribution des conditions de travail décentes ou un environnement sain. Désormais le pouvoir du Capital soit s'exercer directement pour assurer la prédation et la rente.* »

- Dans **Média 24** un article du 5/04/2025 de **Guillaume Aignon** : « 525 000 ultra riches du monde sont dans l'œil de la Chine qui veut leur proposer une expérience unique à 1 000 mètres de profondeur. » Descendre à 1 000 m sous l'eau est une prouesse technique qui devrait coûter de quelques milliers à quelques dizaines de milliers d'euros par personne. À titre d'exemple, une plongée sur **le Titanic** coûterait 230 000 euros. La Chine cible un public de 525 000 ultra riches (possédant plus de 27,5 millions d'euros) et avides d'expériences exclusives, rares et spectaculaires: Vols spatiaux, yacht et... plongées abyssales. L'article recense le nombre de personnes concernées par pays. Il y en aurait 24 941 en France.

Gérard Reix

MURRAY BOOKCHIN

**QU'EST-CE QUE
L'ÉCOLOGIE
SOCIALE ?**



L'ÉCOLOGIE SOCIALE EN QUESTION – REVISITER MURRAY BOOKCHIN

par PHILIPPE PELLETIER

Victor Hugo disait souvent que ce que « *la mode apporte, la mode rapporte* ». Quand le petit monde politique ne sait plus trop quoi dire, et que cela patine un peu sur le verglas des jours tristes, alors inévitablement l'**Écologie** revient sur le devant de la scène. Cela occupe les esprits, à défaut de faire avancer les choses dans le bon sens.

Il est toujours frappant que les **Écologistes** fassent des « scores » dans des élections qui ne servent à rien, comme les **Élections européennes**, scores qui ne se traduisent jamais plus ou guère alors dans aucuns autres scrutins qui eux, ont de l'importance par contre. Cela s'appelle un « **Dérivatif** ». Leur seule utilité semble être de pouvoir se prévaloir d'un score pour en imposer dans d'autres parties qui vont se mener.

J'ai toujours en souvenir les élections européennes de 1994, où **François Mitterrand** – pour savonner la planche à **Michel Rocard**, alors désigné pour conduire la liste du **Parti Socialiste** – avait promotionné **Bernard Tapie** et sa liste « **Énergie radicale** » soutenu par le **Mouvement des Radicaux de Gauche**. **Michel Rocard** avait fait un petit 14,49 % (ce qui était bien loin de ce que représentait électoralement le **PS** à l'époque) et **Bernard Tapie** récoltait 12,03 % ce qui était immensément loin de ce que ne représentaient pas alors les **Radicaux de gauche**.

Personne ne s'y était trompé et n'était dupe de la manœuvre, même **Bernard Tapie**, pourtant jamais en reste pour « *rouler des mécaniques* » et faire de l'esbroufe, n'en avait pas rajouté outre mesure. Aujourd'hui, et depuis quelques temps déjà, les **Radicaux-de-gauche** n'existent plus, tel est le vrai bilan des choses. On était loin alors du véritable « *pétage de plomb* » auquel nous avons assisté avec **Raphaël Glucksmann** qui du haut de ses **14 %** aux Européennes de 2024 entend imposer ses diktats politiques à tout le monde. La vérité des prix en ce qui concerne le **Parti socialiste**, tout le monde la connaît, ce sont les **1,7 %** d'**Anne Hidalgo** aux Présidentielles en 2022.

ÉCOLOGIE ET ÉCOLOGISME

Je dis tout cela pour resituer la question de « *l'Écologie politique et sociale* », dans sa véritable dimension. Je parle ici bien sûr de l'**Écologie** « **politique** », pas de la **Science de la Nature** qui est une question éminemment sérieuse et préoccupante, à juste titre. La question de l'**Écologie** n'est pas un problème qui transcenderait tous les autres et qui se



placerait au-dessus des classes sociales et qui devrait faire l'objet d'une adoration dans l'**Union sacrée** obligatoire devant laquelle il faudrait se prosterner *ad vitam*. C'est une question très politique, mais pas au sens de celui que des politiciens en mal de conversions (et de conversations) voudraient nous vendre.

Il est incontestable que l'instrumentalisation de l'**Écologie** prend la forme d'une nouvelle religion qui incarnerait le « *bien commun* » et qui – vérité relevée oblige – tend à imposer un silence absolu sur les problèmes qu'il ne faut pas aborder, car il serait quasiment « *blasphématoire* » de remettre en question les dogmes imposés par le monde médiatique, aux ordres des intérêts politiques des défenseurs du **Capitalisme**.

Il existe une nouvelle Religion: ***l'Écologie politique et son Prophète est le GIEC!*** Et avec cette religion dogmatique, il y a bien sûr un **Clergé** qui défend et impose la **Vérité révélée** en la matière et, corollaire obligé, il y a aussi une **Inquisition** qui entend pourchasser tous les **Hérétiques**. Il y a aujourd'hui un « *Parti politique* », qui se dénomme « **Écologiste** », comme de tous temps il y a eu un « *Parti clérical* ». Si les dogmes ont changé, la méthode reste la même: **Silence dans les rangs!** Les **Nouveaux Clercs** sont arrivés, ils étaient déjà là, prêts à fondre sur la proie désignée par le Pouvoir, ils n'ont seulement eu qu'à changer d'habits.



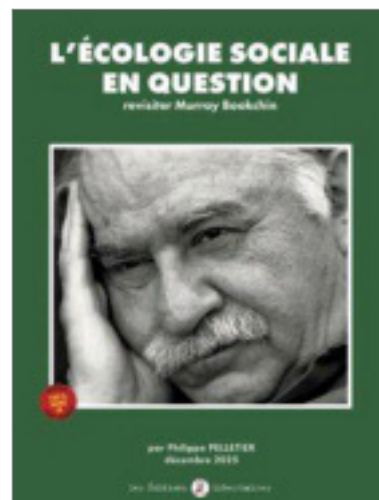
Et puisque l'on parle de nature, d'espèces et d'animaux, force est de constater que certains jouent parfaitement le rôle des **Oies du Capital** à merveille. On dirait même qu'ils ont été « créés » pour cela, tant leur servilité est grande et basse. Ils veulent interdire toute discussion, par exemple comme celle-ci: si on peut tous constater le **réchauffement climatique** et ses effets, on n'a pas le droit de discuter d'une vérité établie par le **GIEC** (organisme politique inter-gouvernemental): c'est l'activité humaine qui en est principalement responsable.

DÉFENSE À LA SCIENCE ET AU GÉNIE D'ALLER AU-DELÀ DU MISSEL

Comme le disait **Victor Hugo** dans le plus beau discours politique de tous les temps contre la **loi Falloux** du 18 mars 1850: « *Nous connaissons le **parti clérical**. C'est un vieux parti qui a des états de services. C'est lui qui monte la garde à la porte de l'orthodoxie. C'est lui qui a trouvé pour la vérité ces deux états merveilleux, l'ignorance et l'erreur. C'est lui qui fait défense à la science et au génie d'aller au-delà du missel et qui veut cloître la pensée dans le dogme. Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits*

malgré lui. Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso.»

Ces questions sont d'importance, c'est pourquoi la publication de l'ouvrage de **Philippe Pelletier** sur **Murray Bookchin**, par les **Éditions libertaires** est intéressante et utile pour mener ce débat. Le sujet de l'ouvrage étant le nouveau **Prophète** de « l'écologie politique et sociale », il a semblé utile à la **Libre Pensée** de l'analyser sous différents angles pour que la vision soit la plus complète possible.



Cet article pour les **Cahiers** de l'**Observatoire social de la Libre Pensée** le traite sous un angle plus « *politique* ». **La Raison**, mensuel de la **Libre Pensée**, va traiter le sujet sous l'angle de l'Écologie véritable par **Jean-Sébastien Pierre** qui est un véritable scientifique et « *Professeur d'Écologie* » à l'Université. **L'Idée libre**, revue culturelle de la **Libre Pensée** le fera sans doute sous un angle plus « *philosophique* », et pour finir **Recherches et Études**, revue de l'**Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée** l'analysera sans doute aussi sur le plan de l'Histoire et particulièrement de celle des Idées.

Ce livre de **Philippe Pelletier** est conséquent, parfois ardu, mais le sujet s'y prête tant il est important et conséquent d'y voir clair dans un brouillard savamment distillé par le monde capitalisto-médiatico-politique pour que personne ne s'y retrouve vraiment.

DIRE QUE LES AUTRES ONT TORT NE PROUVE PAS QUE VOUS AVEZ RAISON

C'est aussi une analyse de l'auteur qui se veut très critique vis-à-vis du **Marxisme** qu'il pourfend à pleine brassée, et cataloguant « *Marxiste* » un peu tout et son contraire : staliniens, trotskystes, sectes des pablistes, c'est la dénomination qu'il choisit (**LCR** et **NPA** aujourd'hui). On retrouve les arguments classiques, plus affirmés que démontrés, sur le fait que le **Marxisme** a le même ressort que la Religion avec son messianisme et « *la recherche du Salut* » attribuée au **Prolétariat**.

Par contre, il n'y a pas vraiment de présentation « *costaude* » des **analyses anarchistes** en la matière. C'est dommage. Cela souffre un peu d'un défaut majeur (sans rien retirer à l'intérêt des arguments présentés), l'auteur me permettra sans doute cette toute petite pointe ironique, il y a là un aspect d'une démarche un peu « *religieuse* » : ce n'est pas parce que les autres ont tort que vous avez obligatoirement raison. Une apologie des **positions Anarchistes** en la matière aurait été plus profitable, en tous cas complémentaire pour le lecteur.

Sinon, on tombe facilement dans le poème de « **Qu'est-ce que le socialisme ?** » de **Leszek Kolakowski** (Hongrie 1956) où il explique ce que n'est pas le **Socialisme** (et on s'en doute vu la date et l'endroit où il est écrit) : « *Nous vous dirons ce qu'est le **Socialisme**. Mais d'abord devons vous dire ce que n'est pas le **Socialisme**. C'est une question sur laquelle, autrefois, nous avons une idée bien différente de celle que nous avons aujourd'hui* ». (Il décrit ensuite toutes les horreurs du **Stalinisme**) et conclut ainsi : « *Voilà la première partie. Mais maintenant, attention, nous allons vous dire ce qu'est le Socialisme. Bien : **le Socialisme est une bonne chose*** ». Cela s'appelle rester un peu sur sa faim.

LES ERREMENTS DE CERTAINS EN MATIÈRE ÉCOLOGISTE

L'ouvrage est excellemment documenté, on mesure bien le travail de recherche de l'auteur. Il cite des positions qui font hurler, comme les approbations et apologies de certains écologistes du **SIDA**, du **COVID** et des famines pour réguler le monde. Certains partisans de la **Deep ecology** (Écologie profonde) enragent à l'idée que l'on perde du temps, de l'argent et des moyens pour nourrir des « *bouches inutiles* ». Pour eux, dans le conflit Homme/nature, c'est toujours l'Homme qui a tort et qui doit laisser la place.

Il montre bien aussi l'évolution de **Murray Bookchin**, ses contradictions, ses errements, ses reniements et surtout sa préoccupation principale : que l'on parle de lui et de ses « œuvres ». C'est un peu la formule qu'on prêtait à **Jacques Médecin**, ancien maire de Nice et peu recommandable, qu'il avait affiché dans son bureau : « *En bien ou en mal, mais surtout parlez de moi* », car il n'y avait que cela qui l'intéressait.

La thèse centrale de **Bookchin** est de dire en substance : *la nature est bonne et non hiérarchique, et l'homme qui est issu de cette nature est fatalement bon, mais il a dévié*. C'est la conception religieuse du **Paradis perdu**, de la **Chute** et de la **Rédemption** pour arriver à la **Parousie** qui est : « *L'avènement glorieux du **Christ** à la fin des temps, qui coïncidera avec le jugement des vivants et des morts* ». Pour **Philippe Pelletier**, le **Bookchinisme** est une tentative de mêler **Karl Marx** et **Pierre Kropotkine** avec un zeste de **Rosa Luxembourg**.

Il y a aussi dans le livre de **Philippe Pelletier** des passages très intéressants qui ne peuvent que trouver l'approbation des **Libres Penseurs** qui cherchent loin de toutes les certitudes imposées : la remise en cause des affirmations péremptoires sur les bonheurs de feu le **Matriarcat** et celle aussi de la distinction imposée entre le rôle des femmes « *passives et s'occupant des enfants et de la cueillette* » et celui des hommes « *virils pour la guerre et la chasse* ». Cela permet de poursuivre la réflexion entamée par **Christophe Darmangeat** dans **Casus Belli, la Guerre avant l'État**, que j'ai chroniqué dans la **Raison** de février 2026.

Autre thème intéressant : *le monde a-t-il un sens ?* Si on répond oui et que l'on cherche la cause, on finit toujours par tomber sur « *Dieu* », qu'on l'appelle « *Grand Horloger* » ou « *Grand Architecte de l'Univers* ». Si le monde a un sens, c'est qu'il y a une autorité qui lui a donné, il y a donc un **Créateur** et une **Créature** et en conséquence, le hasard et accessoirement la nécessité n'ont alors aucun sens pour le coup.

Sont aussi abordés des questions comme le Darwinisme social, l'écofascisme, l'adoration de la Nature « *über alles* », « *l'aile verte du Nazisme* », le Survivalisme, l'Écoféminisme. Ou à l'inverse encore cette affirmation : la théorie de l'évolution amène à penser que la société a précédé l'**homo sapiens**, car on la trouve chez les **Primates** d'où est issue l'espèce humaine, par conséquent, l'individu est d'emblée dans la société, ce qui fait la force du **Socialisme** sur l'**Individualisme**. Ce ne sont pas des petites questions et elles ouvrent des champs de réflexion puissante.

Pour terminer cette recension, j'espère avoir donné envie de lire ce livre, car il est très intéressant. Je pense, j'en suis même certain, que les autres recensions dans la **Raison**, l'**Idée libre** et **Recherches et Études** complèteront la mienne, car cet ouvrage vaut le détour et cela permettra aux **Libres Penseurs** intéressés d'avoir une vision plus globale de cet écrit.

Christian Eyschen



l'Humanité

**LA LUTTE DES ID LOGISTICS DE MARSEILLE :
METTRE UN CRAN D'ARRÊT AUX LICENCIEMENTS DÉGUISÉS !**

**Nous publions cet appel collectif
signé par de nombreuses personnalités et organisations.**

En décembre 2024, juste avant les fêtes de fin d'année, **les salariés d'ID Logistics sélective 3**, au sein du site de la Madrague à Marseille, se sont tous fait licencier pour faute grave après avoir travaillé pour la plupart pendant des années dans des locaux délabrés et dangereux. Ils se sont battus durant plus d'un mois de grève et de blocages pour la sauvegarde des emplois.

C'est suite à la perte du contrat avec le client **Amazon** et pour éviter un **Plan de Sauvegarde de l'Emploi** que la direction du géant prétexte une clause de mobilité abusive annoncée tardivement envoyant les employés payés au SMIC, ou presque, à Bollène à plus de 135 km de chez eux, soit 270 km aller/retour à effectuer quotidiennement, le tout sans dédommagements au niveau du transport alors que cela aurait engendré un coût de plus de 900€ par mois. Une situation stressante avec des conséquences désastreuses sur la santé, la vie privée et familiale.

Une mutation ? Non. Un plan de licenciement déguisé. En effet, les colis et chauffeurs ayant eux été transférés à l'énorme entrepôt d'**Amazon** de Bouc-Bel-Air, ces structures faisant des millions d'euros d'économie sur le dos des travailleurs, ce ne fut pas le cas du reste de la masse salariale, affirmant qu'ils n'avaient du travail pour eux qu'à l'autre bout de la région. Cependant, ce n'est qu'une fois que ces derniers se sont fait virer qu'**ID Logistics** en a finalement ouvert un nouveau à Bouc-Bel-Air, à moins de 20 km du lieu de vie des salariés. Ces entreprises auraient empoché des millions d'euros de subventions publiques du plan d'investissement de compétence censés aider pour l'environnement et les formations, mais utilisés pour formater, rendant les travailleurs dépendants à des systèmes uniques ou en délocalisant les sites, le tout en entraînant au contraire plus d'émissions carbone, comme le feraient également les compagnies du groupe de la famille **Mulliez** ou d'autres multinationales. En parallèle, la société **ID Logistics** a vu ses bénéfices augmenter de 36% en 2023, selon **BFM Bourse**, avec son PDG, énarque et ancien conseiller ministériel **Éric Hemar**, entré dans le top 50 des Français les plus riches en avril 2025, voyant sa fortune s'élever à plus de 1,4 milliard d'euros, d'après **La Provence**, tandis que ses 42 000 employés, seraient majoritairement au salaire minimum dans le monde. Et que dire d'**Amazon**, dont le bénéfice net s'est élevé à 59,2 milliards de dollars (environ 56,5 milliards d'euros) en 2024 dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros en France.

Les fermetures de sites chez **ID Logistics** sans **Plan de Sauvegarde des Emplois** se sont déjà déroulées de nombreuses fois, comme à La Veuve à proximité de Châlons en 2020 ou à Nice sur un site ayant pour client **Carrefour**.



Rappelons-le, il s'agit ici principalement de mères et de pères de familles nombreuses, pour la plupart vivant dans les lieux populaires des quartiers nord de Marseille, certains avec des maladies chroniques qui auraient dû sinon chercher à déscolariser les enfants pour leur faire changer d'école en cours d'année.

Les ex-grévistes de Marseille ont alors choisi de poursuivre la lutte sur le terrain juridique afin de faire valoir leurs droits, seule solution pour qu'une victoire des employés serve de jurisprudence et mette un coup d'arrêt à l'utilisation des clauses de mobilité pour licencier massivement et en toute impunité.

ID LOGISTICS ET AMAZON : PAS DES CAS ISOLÉS

Le cas des **ID Logistics** de Marseille est loin d'être un cas isolé et leur lutte met en lumière que les « *clauses de mobilités* » sont utilisées comme des armes par les patrons pour réaliser des « *licenciements d'aubaines* ». En effet, cette affaire nous rappelle également celle de la **Mutuelle assurance automobile artisanale de France (MAAF)**. Ici, entre 2020 et 2023, sur les 274 licenciements, une seule personne a été reclassée, mais après deux ans de démarches, le Conseil des Prud'hommes a ici reconnu ce licenciement comme abusif en juillet 2024 d'après le journal **Streetpress**.

Ce genre de modèles risque de devenir de plus en plus fréquent. Dans le même temps, au niveau gouvernemental, **Macron** entend pour faire payer la crise et le « *coût de la guerre* » aux travailleuses et aux travailleurs tout en préservant les profits des patrons et des actionnaires. Si la mobilisation sociale a permis la chute du gouvernement **Bayrou**, nul doute que son successeur a pour tâche d'imposer un budget tout aussi austéritaire, promettant des attaques tout aussi fortes contre le monde du travail et nous promet une précarité accrue pour les classes populaires. Ce système qui exploite les vies humaines et accélère la pauvreté doit être combattu à tous les niveaux, à l'opposé, selon la **CFDT**, entre 140 et 223 milliards d'euros en 2024 sont accordés aux entreprises mais cet argent paraît surtout atterrir dans les poches des actionnaires.



Par ailleurs, la **CGT** a recensé 132 plans de licenciements en mai 2024 puis 180 en octobre 2024. Derrière ces chiffres se cachent des milliers de vies brisées, des familles entières plongées dans la précarité et la nécessité de l'amplification de la mobilisation sociale pour renvoyer le gouvernement et le patronat dans les cordes. C'est pourquoi nous revendiquons :

- L'annulation immédiate des licenciements de l'ensemble des salariés d'**ID Logistics sélective 3** du site de la Madrague à Marseille
- Une augmentation des salaires de 400€ et leur indexation sur l'inflation
- La retraite à 60 ans et avant pour les métiers pénibles
- La suppression de tout jour de carence. Nous n'avons pas à être pénalisé quand nous sommes malades
- La suppression des aides publiques inconditionnelles au patronat et redirection vers les besoins sociaux réels (santé, social, éducation...)
- De l'argent pour les services publics et les besoins de la population.

SIGNATAIRES : PERSONNALITÉS PUBLIQUES :

- **Mathilde Canté**, avocate, militante au Collectif d'Action Judiciaire et candidate Révolution Permanente à la mairie des 4^e et 5^e arrondissements de Marseille
- **Anasse Kazib**, Sud Rail Paris Nord
- **Audrey Vernon**, humoriste et chroniqueuse dans *La Dernière* sur **Radio Nova**
- **Frédéric Lordon**, philosophe, économiste, directeur de recherche au CNRS, chercheur au Centre de Sociologie Européenne, l'une des « têtes pensantes » du mouvement **Nuit Debout** d'après **Pierre Tremblay** journaliste au **Huffpost** et écrivain

- **Assa Traoré**, fondatrice du comité **Adama**, militante et écrivaine
- **Manon Aubry**, eurodéputée **France Insoumise**, présidente de la gauche au parlement européen, militante associative, seule Française à siéger au sein de la conférence des présidents du Parlement européen, coordonnatrice de La Gauche dans la commission des affaires juridiques, siège dans la commission du développement, des affaires économiques, monétaires et dans la sous-commission à l'évasion fiscale créée pendant la mandature, viceprésidente de l'intergroupe **Green New Deal** et de celui sur l'économie sociale et solidaire au Parlement européen, à l'initiative d'une proposition de directive européenne sur le devoir de vigilance des multinationales, autrice et activiste
- **Rima Hassan**, eurodéputée **France Insoumise**, Coordinatrice de la sous commissions droits de l'Homme de La Gauche, co présidente du groupe sur l'antiracisme et la diversité, siège dans la commission des affaires étrangères, membre de la délégation pour les relations avec la Palestine, fondatrice de l'**Observatoire des Camps de Réfugiés** et du **Collectif Action Palestine France**, lauréate du classement par **Forbes** des 40 femmes d'exception qui ont marqué l'année 2023 et qui ont fait rayonner la France à l'international, une promotion des diplômés en droit de l'université libre de Bruxelles porte son nom
- **Leila Chaïbi**, eurodéputée **France Insoumise**, fondatrice du **Collectif Jeudi Noir**, membre fondatrice du **Collectif l'Appel et la Pioche**, viceprésidente de la **Fondation Copernic**, membre du « collectif de pilotage » de **Nuit Debout**, vice-présidente de la Commission de l'emploi et des affaires sociales, membre titulaire de la commission des affaires constitutionnelles et de la délégation à l'assemblée parlementaire euro-latinoaméricaine et autrice
- **Nora Mebarek**, eurodéputé co-Présidente de la délégation française du groupe Social et Démocrate, vice-présidente de la commission du développement régional et membre de celle sur le transport, le tourisme et de la pêche
- **François Kalfon**, eurodéputé Socialiste et Démocrate, vice président intergroupe ciel et espace, membre de la commission des transports et tourisme et écrivain
- **Majdouline Sbaï**, eurodéputée Écologiste, créatrice d'une **Université Populaire et Citoyenne**, co-fondatrice de la **SCIC-Bakara**, créatrice du **Forum National de la Mode Circulaire** et autrice
- **Damien Careme**, eurodéputé La Gauche, détenteur du prix nord-sud du conseil de l'Europe et co-président de l'**Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants**
- **Marie Toussaint**, eurodéputée Écologiste et cofondatrice de l'**Association Notre affaire à tous**
- **Emma Fourreau**, eurodéputée **France Insoumise**, militante écologiste et animaliste
- **Mounir Satouri**, eurodéputé Écologiste et président de la souscommission Droits Humains
- **Anthony Smith**, eurodéputé **France Insoumise**, syndicaliste CGT et auteur
- **Arash Saeidi**, eurodéputé **France Insoumise**

- **Laurent Lhardit**, député **Parti socialiste** et adjoint au maire de Marseille en charge de l'économie
- **Guy Benarroche**, sénateur Écologiste
- **Akli Mellouli**, sénateur Écologiste et vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées
- **Marie-Arlette Carlotti**, sénatrice **Parti Socialiste**
- **Jérémy Bacchi**, sénateur et secrétaire départemental du **Parti Communiste Français** dans les Bouches-du-Rhône
- **Manuel Bompard**, député **Nouveau Front populaire** et **France Insoumise** en tant que coordinateur national
- **Danielle Simonnet**, députée **Nouveau Front Populaire**, cofondatrice de l'Après, autrice
- **Hendrik Davi**, député **Nouveau Front Populaire**, co-fondateur de l'**Après**, et syndicaliste **CGT**
- **Marie Mesmeur**, députée **Nouveau Front Populaire** et **France Insoumise**, militante, syndicaliste **Union Étudiante** et féministe
- **Sébastien Delogu**, député **Nouveau Front Populaire** et **France Insoumise**, candidat à la mairie de Marseille et syndicaliste
- **Charles Fournier**, député **Nouveau Front Populaire** et Écologiste
- **Mickaël Bouloux**, député **Nouveau Front populaire** et **Parti Socialiste**
- **Ahmed Heddadi**, adjoint au Maire de Marseille en charge du lien social, de la vie associative, des centres sociaux, du bel âge, de l'animation urbaine, des centres aérés, des maisons pour tous et de l'accueil collectif de mineurs
- **Nora Preziosi**, conseillère départementale des Bouches-du-Rhône et conseillère d'arrondissements à la mairie des 6^e et 8^e arrondissements de Marseille
- **Éric Semerdjian**, conseiller métropolitain, municipal délégué à l'innovation sociale, la coproduction de l'action publique, l'emploi et l'insertion et conseiller d'arrondissement des 4^e et 5^e arrondissements de Marseille
- **Pierre Ceccaldi**, adjoint au maire des 6^e et 8^e arrondissements de Marseille
- **Thomas Laffare**, conseiller d'arrondissements en charge des commerces, de la politique de la ville et de la transition écologique et président du groupe le printemps Marseillais dans les 2^e et 3^e arrondissements de Marseille
- **Sami Benfers**, co-fondateur d'**Ambition Citoyenne**, conseiller municipal délégué à l'économie sociale et solidaire et les taxis et conseiller d'arrondissement à la mairie des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille ,
- **Christian Bosq**, co-fondateur d'**Ambition Citoyenne**, conseiller d'arrondissement à la mairie des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille et conseiller municipal de Marseille délégué à la culture provençale
- **Marc Petit**, co-fondateur d'**Ambition Citoyenne** et conseiller d'arrondissement de la mairie des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille

- **Julien Soret**, conseiller d'arrondissements de la mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements de Marseille et adjoint délégué aux affaires scolaires, à l'animation jeunesse, à l'éducation à l'environnement et au quartier Le Pharo
- **Vanessa Pedinotti**, *CGT MagelliumArtal* et candidate *Révolution Permanente* à la mairie de Toulouse
- **Christian Porta**, *CGT Neuhauser* et candidat *Révolution permanente* à la mairie de Saint-Avoid
- **Max Muller**, travailleur social, militant syndical et candidat *Révolution Permanente* à la mairie de Montpellier
- **Juliette Coleou**, candidate *Nouveau Parti Anticapitaliste Révolutionnaire* à la mairie des 2^e et 3^e arrondissements de Marseille et Syndicaliste *CGT commerce et services*
- **Elsa Marcel**, avocate, militante au *Collectif d'Action Judiciaire* et candidate *Révolution Permanente* à la mairie de Saint Denis Pierrefitte
- **Ariane Anemoyannis**, étudiante militante du *Collectif Poing Levé* et candidate *Révolution Permanente* à la mairie du 13^e arrondissement de Paris

- **Petra Bernus**, candidate *Révolution Permanente* à la mairie de Bordeaux et membre du *Collectif Du Pain et des Roses*
- **Dorian Gonthier**, éducateur spécialisé et candidat *Révolution Permanente* à la mairie de Saint-Denis Pierrefitte
- **Erell Duclos**, étudiante et candidate *Révolution Permanente* à la mairie de Rennes
- **Gaëtan Garcia**, *CGT ateliers de la Haute Garonne*
- **Adrien Cornet**, *CGT Total Grandpuits*
- **Laura Varlet**, *CGT Sud Rail Paris Nord*
- **Katia Yakoubi**, présidente *Adelphi'cité*, membre du conseil d'administration de l'association *Formation et Citoyenneté*, syndicaliste *CGT*, militante au parti de l'*Après* et écrivaine
- **Hervé Street**, membre de *Bouches-du-Rhône Debout*, président de l'*Association de Défense des Sous-Traitants et livreurs Transport France* et auteur
- **Turki Dinks**, membre d'*Ambition Citoyenne* et fondateur de l'association *Synonyme d'entraide*
- **Rosenn Kevel**, militante à *Révolution Permanente*, *Du Pain et des Roses* et *Poing Levé*
- **Saphia Alt Ouarabi**, militante antiraciste, militante à *Révolution Permanente*
- **Sasha Yaropolskaya**, militante à *Révolution Permanente* et *Du Pain et des Roses*
- **Léo Stella**, militant syndicaliste *CGT* Mairie de Toulouse
- **Biondo Anthony**, membre d'*Ambition Citoyenne*
- **Pierre-Maurice Calbo**, ouvrier engagé dans la logistique

ORGANISATIONS :

- CGT ID Logistics/la flèche région Hauts-de-France
- Révolution Permanente
- Collectif d'Action Judiciaire
- Le Poing Levé
- Du Pain et des Roses
- People Health Mouvement France
- **FÉDÉRATION NATIONALE de la LIBRE PENSÉE**
- Union Syndicale Solidaires Bouches-du-Rhône
- L'Après
- Bouches-du-Rhône Debout
- Ambition Citoyenne
- Nouveau Parti Anticapitaliste Révolutionnaires Aix-Marseille
- Gauche Révolutionnaire Aix-Marseille
- Attac Marseille
- Collectif Nous Toustes Marseille
- Association de Défense des Sous-Traitants et livreurs Transport France
- CNT-Solidarité Ouvrière 13
- Syndicat SUD Santé-Sociaux 59

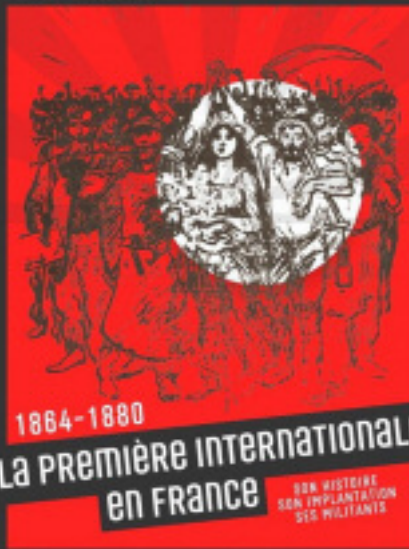
AVANT DE PARTIR, UNE DERNIÈRE CHOSE...

Contrairement à 90% des médias français aujourd'hui, **L'HUMANITÉ NE DÉPEND NI DE GRANDS GROUPES NI DE MILLIARDAIRES.**

Cela signifie que

- nous vous apportons des informations impartiales sans compromis. Mais aussi que
- nous n'avons pas les moyens financiers dont bénéficient les autres médias.

MICHEL CORDILLOT



1864-1880

La Première Internationale
en France

UNE HISTOIRE
SON IMPLANTATION
SES MILITANTS

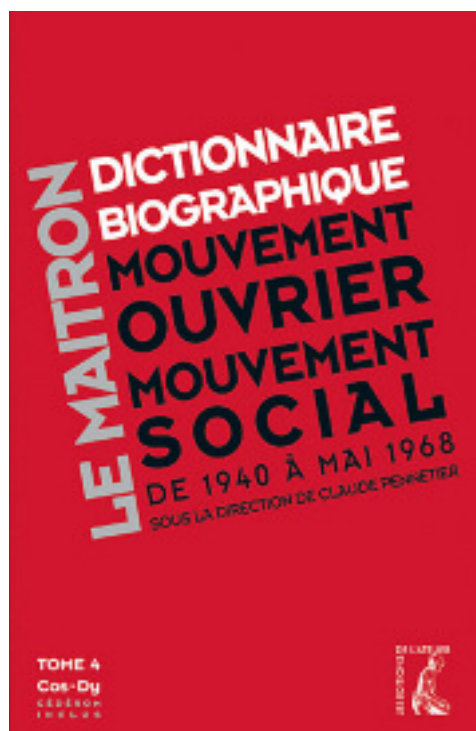
A

LA PREMIÈRE INTERNATIONALE EN FRANCE PAR MICHEL CORDILLOT

Ce monumental ouvrage s'inscrit dans la lignée de **Jean Maitron** et de son *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*. C'est une véritable *Somme* et une source indispensable de connaissance sur la **Branche Française** de l'**Association Internationale des Travailleurs**. Il convient de ne pas faire un contre-sens en se référant aux **Internationales** ouvrières suivantes, il n'y a jamais eu de « **Section française de l'AIT** », mais bien une « **Branche française de l'AIT** ».

On peut même dire que cette « *Branche française* » a existé tout en autant en France qu'à l'étranger du fait de la répression, surtout après la **Commune de Paris de 1871**, et des nombreux exils que cela a engendré. Au moment de la naissance de l'**AIT**, le monde

s'internationalise et le **Mouvement ouvrier** en plein essor ne pouvait y échapper. C'est l'époque de la constitution de la **Ligue internationale de la Paix et de la Liberté**, de l'**Union postale universelle**, de la **Croix-Rouge**.



CRÉATION DE LA PREMIÈRE INTERNATIONALE

L'**AIT** est fondée le 28 septembre 1864 à Londres dans le cadre du **Meeting international de Saint-Martin's Hall** dans une action continue de solidarité avec l'Irlande et la Pologne. Elle va se développer en s'appuyant sur les mouvements de grèves des travailleurs, marquant ainsi son profond caractère ouvrier. Elle sera aussi la rencontre de nombreuses convergences, pas toutes ouvrières, elle préfigure ainsi l'action démocratique du **Mouvement ouvrier**, qui ne se limite pas au champ « *prolétarien* », mais qui intègre tous les combats à mener pour l'**Émancipation intégrale de l'Humanité**.

Vous verrez les deux tableaux publiés dans ce travail, un qui dénombre les **Francs-Maçons** français de l'**Internationale** et un autre sur les **Libres Penseurs** français qui en sont membres. C'est loin d'être anecdotique. La **Libre Pensée** n'est pas une organisation du **Mouvement ouvrier**, au sens strict du terme, mais très rapidement elle va lier son sort au Mouvement ouvrier, leur action commune va devenir quasiment consubstantielles l'une de l'autre.

LES CONGRÈS DE L'AIT

Le détail des Congrès et leurs enjeux est très bien expliqué dans notre *Petite Histoire de la Première Internationale*, je vous y renvoie.

- Septembre 1866 : 1^{er} Congrès général à **Genève**.
- Septembre 1867 : 2^{ème} Congrès à **Lausanne**.
- Septembre 1868 : 3^{ème} Congrès à **Bruxelles**.
- Septembre 1869 : 4^{ème} Congrès à **Bâle**.
- Septembre 1872 : 5^{ème} Congrès à **La Haye**.
- Septembre 1873 : 6^{ème} Congrès à **Genève** (d'un côté celui de la tendance « **Marx** » et de l'autre celui de la tendance « **Bakounine** »).
- Septembre 1874 : 7^{ème} Congrès à **Bruxelles** (tendance « **Bakounine** »).
- Octobre 1876 : 8^{ème} Congrès à **Berne** (tendance « **Bakounine** »).
- Septembre 1877 : 9^{ème} Congrès à Verviers en Belgique (tendance « Bakounine »).

Pour les lecteurs qui voudraient en savoir plus sur l'**Histoire de l'AIT**, je leur conseille de se procurer à la librairie de la **Libre Pensée**, un ouvrage collectif de **Christian Eyschen, Michel Godicheau, Dominique Goussot, Pierre-Yves Ruff, Jean-Marc Schiappa** aux Éditions **Theolib** en 2019 : *Petite histoire de la Première Internationale (AIT) - À la rencontre de Karl Marx et de Michel Bakounine* (123 pages, 15€).

L'**AIT** va être en débat permanent et connaître des scissions sans cesse : ruptures, rassemblements, différenciations, rapprochements, et éloignements par effilochages successifs. Telle est son histoire, car elle est rencontres et creusets de quelque chose qui est en train de naître et de se constituer.

Elle va mélanger tous les genres : **le politique, le démocratique, le laïque, le syndical**. Elle va porter les premières candidatures ouvrières politiques. Principalement « *syndicale* » dans les pays à forte tradition prolétarienne, elle va être plus « **politique** » dans les autres avec une grande dimension internationaliste « *comme missionnaire des nationalités opprimées* » – selon **Michèle Perrot**.

Qui est membre de l'**AIT**? Question difficile en soi, car les adhésions sont individuelles ou collectives. **Jean Maitron** compte 2091 **Internationaux** en France contre des milliers ailleurs, notamment en Angleterre où se sont les Syndicats qui y adhèrent. En nombre « *individuel* », les Historiens estiment le total à 10 000 les adhérents. En tout état de cause, il faut relativiser tout cela par la puissance « *politique* » de l'**AIT**, qui est nourrie aussi par la crainte des possédants qui se sentent menacés.

Le poids de l'**AIT** se sont aussi les sommes financières récoltées pour la solidarité en cas de grève, et cela est souvent déterminants pour les victoires obtenues. C'est d'ailleurs ce qui amène **Karl Marx** à penser, avant la **Commune de Paris**, que c'est le **Syndicalisme** qui est la forme idéale de représentation de la classe ouvrière pour accéder au pouvoir. Mais la **Commune de Paris**, premier gouvernement ouvrier, « *la forme enfin trouvée de la Dictature du Prolétariat* », va lui faire entrevoir la nécessité de la représentation politique directe des Travailleurs.

LES FRANCS-MAÇONS FRANÇAIS MEMBRES DE L'AIT

Il est bien indiqué dans l'ouvrage que va jouer un rôle très important la **Grande Loge des Philadelphes** qui regroupe les **Francs-Maçons** proscrits résidant à Londres après la **Commune**. Elle va d'abord tenter de fonder une **Alliance fédérative universelle de la Démocratie** lors de deux congrès en 1863 à Chaux-de-Fonds puis à Bruxelles, puis va s'investir à fond dans la constitution de l'**AIT**.

On sait que la constitution des Fractions internationales de **Bakounine** était fortement inspirée par le mode de fonctionnement de la **Franc-Maçonnerie** en trois niveaux. Il y avait une forte divergence entre **Marx** et **Bakounine** sur le rôle et l'utilité de la **Franc-Maçonnerie**; Le Russe y voyait un moyen de construire le « *Parti ouvrier* » et l'Allemand s'en désintéressait totalement. Sur ce terrain-là, **Bakounine** était un croyant-pratiquant, alors que **Marx** était un agnostique, voire un athée.

En 1862, la rencontre entre Anglais et Français qui vont fonder l'**AIT** se fait le 5 août à une tea party suivie d'une soirée familiale à la **Taverne des Francs-Maçons**.

Liste :

Avisard Victor

Avrial Augustin

Bakounine Michel

Beslay Charles

Bocquet Jean-Baptiste

Bordage P. dit « *Bordage fils* »

Casse Eugène

Chouteau Henri

Cirode Barthélémy

Combault Amédée

Delpech Louis

Douvet Prosper

Drury Victor

Faillet Marius dit « *Dumont* »

Fribourg Ernest

Jourdain Annet

Lafargue Paul (qui fut aussi Chevalier du Travail)

Lardaux François

Le Lupez Victor

Leroux Charles

Limousin Charles

Longuet Charles

Lorin Baptiste

May Élie

May Gustave

Mink Paule (de son vrai nom : **Mekarski Adèle**)

Morissot (ou **Morisat**)

Pelletier Claude

Pottier Eugène

Prost Victor

Razoua Angéle dit « *Marcas, Martinez, Mercutio, Meylan, Radzine* »

Reclus Élisée, Jean-Jacques de ses vrais prénoms

Roullier Edmond

Talbot Édouard

Verlet Henri (de **Place Louis**, son vrai nom)

La plupart d'entre eux ont participé à la **Commune de Paris** ou dans les **Communes** d'autres villes qui ont vu le jour. Pour en savoir plus, je vous invite vraiment à lire l'ouvrage de **Michel Cordillot** qui fait une fiche signalétique sur tous les **Internationaux « Français »**, c'est une mine de renseignements. Les noms en gras sont ceux qui sont **Francs-Maçons** et **Libres Penseurs**.

ET VINT LE TEMPS DE LA SCISSION ET DE LA DISPERSION

Elle connaît sa véritable première scission en 1872 au **Congrès de la Haye** entre « *Marxistes* » et « *Libertaires* », séparation entérinée à **Philadelphie** en 1876. L'**AIT** va alors disparaître sans cesse et renaître tout autant. Elle sera même reconstituée officiellement en « *Internationale non-autoritaire* » plusieurs fois à **Saint-Imier** en 1872, à **Chaux-le-Fonds** en 1880 sous le vocable de la **Fédération jurassienne**, puis encore à **Berlin** en 1923 en contre-coup de la **Révolution d'Octobre 1917**. De fait, l'**Association internationale des Travailleurs** appartient à tout le monde et à personne, bien au-delà de ceux qui s'en réclament « *propriétaires* ».

Savoir qui a joué le plus grand rôle entre **Proudhon**, **Marx**, **Bakounine** me semble être une querelle de propriétaires d'un morceau de la **Vraie-Croix chrétienne**. Certains veulent minorer le rôle de **Karl Marx** à tout prix, d'autres font l'inverse. Tout cela me semble bien vain en regard de l'étude de ce que va porter la **Première Internationale**.

Il ne faut point ignorer sans doute que les uns vont regrouper leur tendance majoritaire (les partisans de **Marx** qui pratiquent la politique du **consensus**, bien loin de leur réputation « *autoritaire* », fabriquée plus tard pour la circonstance) dans le **Conseil général de l'AIT** proprement dit et la tendance minoritaire (les partisans de **Bakounine** dit « *anti-autoritaires* », dans la **Fraternité internationale** dissoute « *officiellement* » en février 1869, puis déjà reconstituée en 1868 par l'**Alliance de la Démocratie socialiste**).

L'ouvrage de **Michel Cordillot** montre bien que, loin de certaines légendes sur le **Proudhonisme**, l'**AIT** pour se développer va devoir rompre avec celui-ci. C'est la question des grèves qui va être le point d'achoppement, **Proudhon** est contre, les autres courants de l'**AIT** sont pour. Il représente plus le « *socialisme* » de l'échoppe, c'est vraiment la vision de l'artisanat qui le guide à travers ses conceptions du « *Mutuellisme* ». **Marx**, c'est le socialisme de l'usine et de la concentration ouvrière.

On sait que l'origine de sa création vient du fait – paradoxe oh paradoxe! – que **Napoléon III** dit « *le Petit* » par **Victor Hugo**, dans la phase « *libérale* » du **Second-Empire** va aider à la constitution d'une importante délégation ouvrière à l'Exposition universelle à Londres en août 1862. De cela va naître une rencontre avec les Syndicalistes anglais qui débouchera plus tard sur la constitution de l'**AIT** en 1864. L'auteur montre que celle-ci est véritablement une création anglo-française. De cette intervention paradoxale de **Badinguet**¹ va émerger pendant un temps l'accusation de collusion de l'**AIT** avec l'Empire.

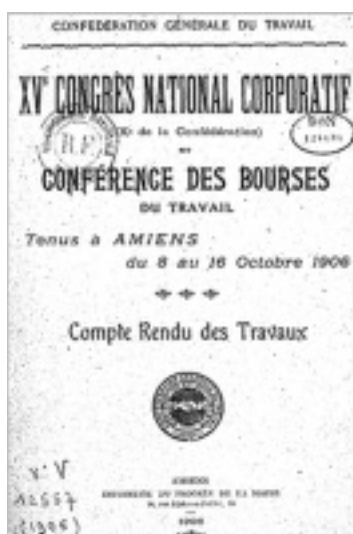
PROUDHON CONTRE LA GRÈVE, LA GRÈVE CONTRE PROUDHON

Dès le début, la question des grèves va être prégnante et fracturer l'**Internationale**, ce qui va contraindre le leader proudhoniste **E. E. Fribourg** a laissé la place à **Zéphirin Camélinat**, autre leader de ce courant, mais bien plus « *militant* ». C'est dans le cadre officiel de la **Commission ouvrière**, mise en place par l'**Empire**, que va se faire la rencontre entre les Sociétés ouvrières (seule forme d'organisation à l'époque autorisée) et les éléments

¹ **Badinguet** est un surnom satirique donné à l'Empereur **Napoléon III** (son épouse, l'impératrice **Eugénie**, était surnommée **Badinguette**). En 1840, **Louis-Napoléon Bonaparte** avait tenté un débarquement à Boulogne-sur-Mer, à la tête d'une cinquantaine de conjurés, pour renverser **Louis-Philippe**. Arrêté, il avait été emprisonné à la forteresse de Ham, dans la Somme. Le 25 mai 1846, il s'en évada en empruntant les vêtements de **Charles-Auguste Pinguet** (1826-1892), maçon, surnommé **Badinguet**.

collectivistes de l'**AIT**, qui va transformer la Branche française de **Cercle d'Études sociales** en **Fédération de Sociétés ouvrières** (proto-syndicales).

C'est par une alliance objective entre **Marxistes, Anarchistes, Blanquistes** qui vont imposer le « **Collectivisme** » contre le « **Mutuellisme** », y compris le collectivisme de la terre contre le lopin de terre personnel, que l'**AIT** va pouvoir se développer réellement, notamment à travers le soutien au mouvement gréviste. On connaît la célèbre formule de **Proudhon** : « *il n'y a pas plus de droit à la grève qu'à l'inceste ou à l'adultère.* » Cette alliance des Collectivistes va durer globalement jusqu'au **Congrès de la Haye** en 1872 où il y aura la rupture entre « **Collectivistes** » (**Bakounine**) et « **Communistes** » (**Marx**).



De ce point de la vue, on peut affirmer qu'**Henri Tolain** a été vaincu par **Eugène Varlin**, qui est l'émanation, l'artisan et le penseur de l'**Internationale**. Celui-ci impulsa la création de coopératives de consommation (*la Ménagère*) et de restauration (*la fameuse et célèbre Marmite*). Il considérait la grève davantage comme une école de lutte qu'une possibilité d'amélioration de la condition ouvrière. En même temps, il affirmait que le **Syndicat** devait être la base de la réorganisation sociale d'une nouvelle société, idée que reprendra la **Charte d'Amiens** de la **Vieille-CGT** en 1906.

Le 28 mai 1871, pendant la **Semaine Sanglante**, il fut dénoncé par un prêtre et lâchement assassiné en s'écriant « **Vive la République! Vive la Commune!** ». Même mort, le 4^{ème} Conseil de guerre après le condamna à mort par contumace, pour être sûr en quelque sorte de sa disparition. Pour toutes les tendances du **Mouvement ouvrier** depuis, il est incontestablement « **l'Enfant chéri de la Première Internationale** », unanimement et avec raison respecté à tout jamais.

Il y eut aussi, dans la défaite des **Proudhoniens**, un effet dû à la répression impériale qui fit s'éloigner de l'**AIT** les « *modérés mutuellistes* » au détriment des Collectivistes, plus « *militants* ». Au 2^{ème} Congrès de l'**AIT** à Lausanne en 1867, **Tolain** déclarera : « *C'est aller trop loin que d'appeler la grève une chose juste et saine ; la grève est une guerre, nécessaire quelque fois, mais jamais juste.* »

Il ne fut pas élu pendant la **Commune** et retournera siéger à l'**Assemblée à Versailles**, il refusera jusqu'au bout toute légitimité à l'Insurrection parisienne, mais se prononcera plus tard pour l'Amnistie. Il fut exclu de l'**AIT** par le Conseil fédéral de Paris, décision ratifiée par le Conseil général de l'**AIT** à Londres. Il finira dans la peau d'un Sénateur « **opportuniste** » et considéré comme un renégat dans le **Mouvement ouvrier**.

On peut aussi dire que dans la mouvance libertaire dans l'AIT, **Michel Bakounine** est bien plus important sur tous les plans de la doctrine et de l'action que **Pierre-Joseph Proudhon**. Mais la rupture en 1868 de l'AIT avec la **Ligue de la Paix et de la Liberté** va priver **Bakounine** de troupes qui lui firent défaut dans la bataille interne contre **Marx** dans la **Première Internationale**, même si cette rupture lui permit de constituer l'**Alliance Internationale de la Démocratie socialiste** qui se vit refuser son adhésion à l'AIT.



Il faut aussi noter par honnêteté, que c'est moins **Proudhon**, qui est mort en 1865, soit un an après la création de l'AIT et qui n'en a jamais été membre, que ceux qui s'en réclamaient, pour se prévaloir d'une caution théorique en expiant de textes que l'auteur lui-même jugés « dépassés » à la fin de sa vie, qui ont pu y jouer un rôle. Le « **Mutuellisme** », comme doctrine, a vu le jour dans une pratique des **Canuts de Lyon** de 1831 à 1848 et a été théorisé ensuite par **Proudhon**.

Jules Guesde ne participa nullement à la **Commune de Paris**, car il était alors contraint à l'exil. Il appelle à la soutenir. Il fut membre de la **Fédération jurassienne** avec **James Guillaume** dans la ligne de **Bakounine** et pourfendait le **Marxisme**, auquel visiblement il n'y comprenait rien, sans doute pas plus qu'autre chose ailleurs. Dans les années 1880, il eut une illumination en lisant le **Capital** de **Marx**, auquel il ne dût pas comprendre grand-chose non plus, puisque lorsqu'il rédigea son premier texte « marxiste », **Karl Marx** dit alors en substance : « *Si c'est cela le **Marxisme**, ce qu'il y a de certain, c'est que moi je ne suis pas **Marxiste*** ». La messe était dite pour l'avenir.

LES LIBRES PENSEURS FRANÇAIS MEMBRES DE L'AIT

Michel Cordillot note les « *intrications certaines entre l'**Internationale** et le mouvement de **Libre Pensée*** » et que **Varlin**, **Malon**, **Murat** étaient désignés comme responsables de **Groupes de Libres Penseurs**. Le journal **La Libre Pensée**, dont la devise était en 1866 : « *La Tolérance s'inscrit dans la sphère des faits et non dans elle des idées* », déclare le 21 mai 1870 qu'elle publiera « *chaque semaine un bulletin aussi complet que possible de l'**Association Internationale des Travailleurs*** ». Les **Blanquistes**, réfugiés à New-York, dénoncent en 1873 : « *L'influence des doctrines religieuses* ».

Liste :

Barbet Virginie (Anarchiste)

Beaubiat Louis (Républicain puis Socialiste)

Calligé Philippe dit « *Pipe* »

Casse Eugène (Républicain)

Chausse Émile (Socialiste)

Deville Jacques (Socialiste)

Faillet Marius dit « *Dumont* » (Socialiste)

Gérardin François (Républicain)

Goullé Frédéric (Blanquiste)

Jullien Pierre (Républicain)

Lafargue Paul (Marxiste), le discours funèbre fut prononcé le 3 décembre 1911 par un militant révolutionnaire russe, peu connu à l'époque en France, du nom de **Lénine**.

Le Lubez Victor (Marxiste)

Louis Marchand (Blanquiste)

Marque Jean (Républicain)

Melliet Léo (Socialiste-Révolutionnaire)

Montels Louis (Radical puis Socialiste, précepteurs des fils de **Léon Tolstoï**)

Palix Louis (Républicain)

Piéron Arthur (Socialiste)

Pindy Jean-Louis ou **Pendy** (Anarchiste)

Polosse Étienne (Socialiste)

Tardif Martial (Républicain)

Tardif Octavie (Républicaine)

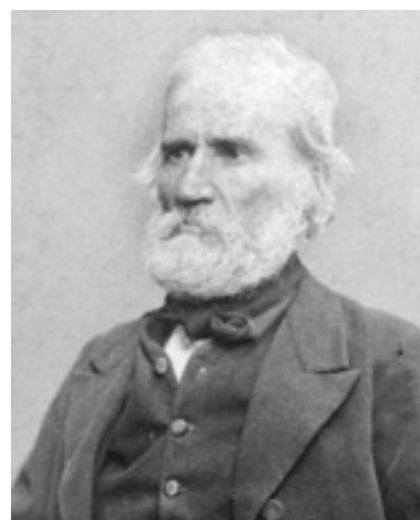
Verlet Henri (Blanquiste)

La plupart d'entre eux ont participé à la **Commune de Paris** ou dans les **Communes** d'autres villes qui ont vu le jour. Pour en savoir plus, je vous invite vraiment à lire l'ouvrage de **Michel Cordillot** qui fait une fiche signalétique sur tous les **Internationaux « Français »**, c'est une mine de renseignements. Les noms en gras sont ceux qui sont **Francs-Maçons** et **Libres Penseurs**.

LES BLANQUISTES ET L'INTERNATIONALE : DE LA DÉFIANCE À L'ENTRISME

L'ouvrage de **Michel Cordillot** s'intéresse aussi à la **Question du Blanquisme** et ce qu'il livre est très intéressant. D'abord éloignés, se tenant à l'écart, puis devant observateurs, (**Blanqui** assistera comme un témoin au Congrès de Bruxelles en 1868), les **Blanquistes** vont s'y investir à partir du Congrès de La Haye en 1872.

Ils font alliance avec les **Marxistes**, puis ayant assez de force, ils vont constituer leur propre fraction politique et tenter de prendre la direction de Sections, comme celle de New-York notamment après la **Commune**.



Ils eurent un grand rôle dans celle-ci, qui aurait encore plus grand s'ils avaient pu faire libérer **Auguste Blanqui** des geôles versaillaises. On sait que des tentatives d'échange de prisonniers eurent lieu pour lui rendre sa liberté, mais **Adolphe Thiers**, le **Boucher de la Commune**, refusa jusqu'au bout de le laisser partir « pour ne pas donner le chef qui manquait à la **Commune** ».

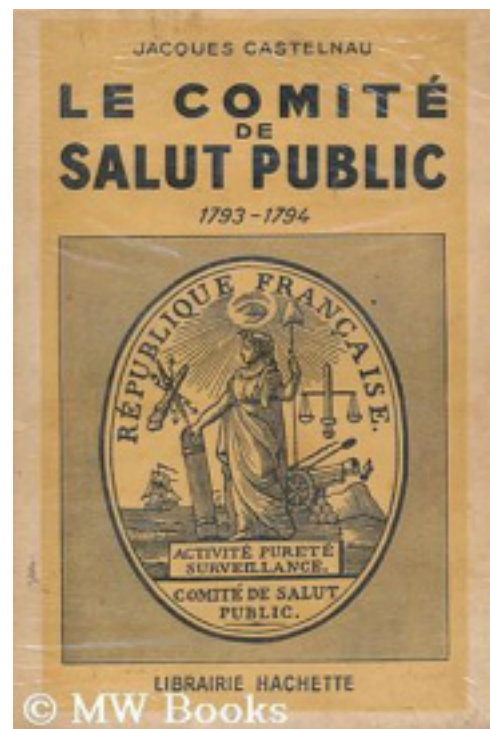
Blanqui avait été candidat aux Législatives du 8 février 1871 sur une liste d'union révolutionnaire et cela avait inquiété **la Réaction**. « *L'Enfermé* » tentait de réunir tous les opposants au Gouvernement provisoire, notamment les Sections de la **Libre Pensée**, pour faire un coup d'État.

Partisans du coup de force en permanence, s'inspirant de la **Révolution française** sans jamais la dépasser, ils tentaient d'appliquer toujours le même schéma politique et insurrectionnel. C'est ainsi qu'ils firent la grave erreur funeste d'imposer la création d'un **Comité de Salut public** qui dessaisissait la **Commune** de son devenir. Ils essayèrent aussi de militariser au maximum l'Insurrection parisienne. C'est ce qui fit dire à **Rappoport**, beaucoup plus tard, à propos du **Bolchévisme** : « *c'est du Blanquisme à la sauce tartare* ».

Un grand nombre d'Internationaux était contre ce **Comité de Salut public** au point où, **Raoul Rigault** voulait les fusiller séance tenante. C'est notamment pour échapper à leur emprise que **Karl Marx** fit transférer le siège de l'**AIT** à New-York, marquant ainsi, d'une certaine manière, la fin de l'**Internationale**.

Militants très formés, ils devinrent très rapidement des cadres de l'**AIT**, surtout à l'étranger où ils firent un véritable travail de fraction. En 1876, **Charles Hanser** à New-York diffusa un Manifeste qui eut un grand écho chez les exilés de la **Commune** : « *Communistes, Athées, Révolutionnaires, serons les rangs.* »

Quand l'heure de l'Amnistie de 1880 vint, et le retour des **Communards** exilés tout ce travail porta ses fruits, le **Blanquisme**, notamment à travers **Édouard Vaillant**, retrouva une nouvelle jeunesse pour longtemps encore en France. Celui-ci avait été coopté au **Conseil général de l'AIT** par **Marx** et **Engels** eux-mêmes, mais il ne participa au vote pour l'exclusion de **Bakounine**. C'est lui fut chargé de rédiger le Manifeste « **Internationale et Révolution** » qui précisait les raisons de la rupture avec les **Marxistes**.



L'INTERNATIONALE NULLE PART, LES INTERNATIONAUX PARTOUT

Il est bien montré aussi dans cet ouvrage de **Michel Cordillot**, que l'on pourrait paraphraser la célèbre formule sur la **Franc-Maçonnerie** : l'**AIT** est nulle part, les **Internationaux** sont partout. Et cela est puissamment alimenté par les campagnes de presse de **la Réaction** qui voit la main de l'**Internationale** partout, ce qui déclenche procès et répression accrue. **Friedrich Engels** a dialectiquement raison : la **Commune de Paris** est bien fille de l'**AIT**, même si celle-ci n'a pas levé le petit doigt pour la déclencher.

L'**AIT** n'était pas dans le soulèvement parisien, mais les **Internationaux** étaient partout et à tous les postes. Sur les 78 membres du Conseil de la **Commune de Paris**, 42 sont des **Internationaux**. Il y a alors 650 militants parisiens de l'**AIT** (selon **Jacques Rougerie**), dont un quart des membres du Comité central de la **Garde nationale**, avec 6 chefs de Légions et le directeur de l'Artillerie. Plus de la moitié des **Internationaux** sont dans les Bataillons de quartier.

Lors de la création, sous l'impulsion des **Blanquistes** et des **Jacobins**, de cette stupidité tirée du passé qu'était le **Comité de Salut public**, la majorité des **Internationaux** sont contre dont, excusez du peu : **Courbet, Frankel, Jourde, Lefrançais, Longuet, Malon, Vallès, Varlin**. Il y eut 402 **Internationaux** qui passèrent en jugement pour leur participation à la **Commune de Paris**. Sur ceux-là, 142 avaient déjà eu droit avant la **Semaine sanglante** de goûter les joies du Tribunal pour des motifs politiques, seuls 3 l'avaient été pour des faits de *Droit commun*, dont 2 pour faillite commerciale. On était bien loin des « voyous, bandits, malfaisants et malandrins » dénoncés par la **Réaction versaillaise**.

LA QUESTION RELIGIEUSE

La question de la religion est très présente dans l'**AIT**. En 1869, dix-neuf dirigeants ouvriers parisiens, membres ou proches de l'**Internationale**, signent un *Manifeste électoral* pour les Législatives qui sera globalement mis en œuvre par la **Commune de Paris**, dont la **Séparation des Églises et de l'État** et l'instauration d'une **Instruction laïque et intégrale**, obligatoire pour tous et à la charge de l'État.



Ce qui s'oppose à la position de **Proudhon** en matière d'Éducation : c'est le père de famille (et non la mère) qui doit instruire les enfants (et non l'État non plus). Les **Internationaux** soutiennent pleinement, contre les **Proudhonistes** totalement misogynes l'**Union des Femmes**, fondée par **Élisabeth Dmitrieff** et **Nathalie Le Mel**.

L'UNION DES FEMMIES

- 11 avril 1871 -

Le 18 avril 1870, lors de la constitution de la **Fédération Parisienne** de l'AIT, **Eugène Varlin** fait un discours devant les 1 200 militants présents où, pour la première fois, il s'en prend publiquement à l'Église: «*Dieu a fait son temps*» et il la désigne comme complice des Capitalistes et du Pouvoir. **Varlin** est alors très proche de **Marx** qui, en 1869, disait: «*Les Syndicats sont des écoles de Socialisme*».

LA RÉPRESSION DE LA COMMUNE ET DES COMMUNARDS

On sait que celle-ci fut ignoble, barbare et d'une rare violence. Le **Mouvement ouvrier** mettra 10 ans à s'en remettre. On estime maintenant qu'entre 3 000 et 5 000 fédérés sont morts au combat et qu'environ 20 000 autres ont été massacrés. La **Semaine sanglante** se terminera par le massacre de 147 insurgés au **Mur des Fédérés**, qui marque la fin de la reconquête de la capitale par les **Versillais**.



Plus de 38 000 personnes ont été jugés par les **Conseils de Guerre**. Pour survivre, il y eut aussi des milliers d'exilés, volontaires ou contraints. Ce fut l'Angleterre qui en accueillit le plus grand nombre: 3 000 avec leurs familles. Il y en eut 800 en Suisse, dont la moitié, à Genève. D'autres iront en Belgique et aussi aux USA, notamment à New-York.

Partout, ils vont constituer des sections de l'**AIT** qui seront l'objet d'âpres luttes de fractions pour en prendre la direction. Avec l'**Amnistie générale** de 1880, la plupart (mais pas tous), rentreront en France, le plus souvent, pour reprendre la lutte.

EN CONCLUSION

La **Première Internationale (AIT)** fut bien le creuset de la constitution du **Mouvement ouvrier** organisé luttant pour le **Socialisme**. Elle marqua à jamais l'Histoire, l'actualité présente à chaque moment et le futur du Prolétariat pour plus d'un siècle et cela dure encore. Sans cesse, et de toutes les tendances politiques, l'idée de reconstituer cette Internationale « **NOTRE Internationale** » n'a cessé d'exister, tant elle fut prégnante dans la conscience ouvrière et que les germes qu'elle a semés ne cessent de fleurir.

Christian Eyschen





HOMMAGE À ALEXANDRE HÉBERT, À SON ACTION DE DÉFENSE DU SYNDICALISME LIBRE, DE LA LAÏCITÉ ET DE LA LIBERTÉ DE PENSER

« Beaucoup de ces événements ne sont pas d'une importance telle qu'ils doivent être retransmis; c'est plutôt parce qu'ils sont retransmis qu'ils deviennent importants c'est seulement pour cette raison qu'ils accèdent à la réalité historique: on ne les organise que parce que leur retransmission est importante ».

GÜNTHER ANDERS, in *L'Obsolescence de l'Homme*¹

Notre camarade, notre ami, notre Frère **Alexandre Hébert** est né le 4 mars 1921 à Alvimare (Seine-Maritime) et décédé le 16 janvier 2010 à Rezé (Loire-Atlantique). Il aura profondément marqué son époque à travers tous ses engagements et dans les différentes appartenances qui furent les siennes.

ALEXANDRE HÉBERT À TRAVERS LE MAITRON ET WIKIPÉDIA

Issu d'une famille de trois enfants, **Alexandre Hébert** est le fils d'un aiguilleur au chemin de fer, d'origine paysanne, qui lisait *Le Populaire* et était membre du **Parti socialiste SFIO** après avoir appartenu un temps au **Parti communiste**. Le jeune **Alexandre** fréquenta l'école primaire à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure, Seine-Maritime) et obtint son certificat d'études avec « *mention bien* ». Embauché comme manœuvre chez un fumiste pendant deux ans, il suivit parallèlement l'école pratique et obtint un brevet d'enseignement industriel d'électricien.

L'effervescence du **Front populaire** et l'influence d'un jeune camarade l'amènèrent à militer aux **Amis de l'URSS** et à diffuser *Russie d'aujourd'hui* et *La Constitution stalinienne*. Il s'informe sur la réalité des **Procès de Moscou**, ce qui prouve que contrairement à certains dires de personnes pas très courageuses pour justifier leur comportement de servilité à **Staline**, à l'époque, si on voulait savoir, on pouvait savoir, et si on prétendait après « *ne pas savoir à l'époque* » pour justifier sa lâcheté politique, c'est que l'on ne voulait pas savoir.

¹ **Günther Anders** (né **Günther Siegmund Stern**). Philosophe, journaliste et essayiste allemand puis autrichien, né le 12 juillet 1902 à Breslau et mort à Vienne le 17 décembre 1992. Ancien élève de **Husserl** et **Heidegger** et premier époux de **Hannah Arendt**, il est connu pour être un critique de la technologie important et un auteur pionnier du mouvement antinucléaire. Le principal sujet de ses écrits est la destruction de l'humanité.

Günther Anders a traité du statut de philosophe, de la Shoah, de la menace nucléaire et de l'impact des médias de masse sur notre rapport au monde, jusqu'à vouloir être considéré comme un « *semeur de panique* »: selon lui, « *la tâche morale la plus importante aujourd'hui consiste à faire comprendre aux hommes qu'ils doivent s'inquiéter et qu'ils doivent ouvertement proclamer leur peur légitime* ». (Source : Wikipédia)

Poussé par son père, il adhéra finalement aux **Jeunesses socialistes** de Sotteville, puis accéda rapidement au secrétariat de la section et au bureau fédéral. Lorsque **Marceau Pivert** fut exclu de la **SFIO** en 1938, **Alexandre Hébert** et ses amis quittèrent les **Jeunesses socialistes**. Le défilé paramilitaire des Jeunesses socialistes à l'occasion de leur conférence nationale de Creil, le 30 mars 1937, l'écœura. Délégué au Congrès socialiste de Royan, il rendit sa carte **SFIO** pour rejoindre quelque temps le **Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP)**. Puis, il rejoignit un groupe anarchiste établi à Elbeuf-sur-Seine et qui fut animé par **Louis Dubost**. Ce furent-là ses premiers contacts avec la **Franc-Maçonnerie**, car **Dubost** dirigeait une Loge de Rouen appartenant au **Grand-Orient**.

Alexandre Hébert se fit embaucher au **Petit Entretien** à la **SNCF** à Sotteville en 1941 ou 1942. Réquisitionné par l'**Occupant** en octobre 1942, il partit travailler au dépôt de Munich (Allemagne) pendant treize mois. Il y fut l'initiateur de deux grèves parmi les ouvriers d'origines diverses réquisitionnés au dépôt. Revenu en France à l'occasion d'une permission, il ne retourna pas en Allemagne. Ne pouvant plus travailler à Sotteville, il se fit embaucher au **Petit Entretien** de la **SNCF** à Vernouillet-Verneuil (Seine-et-Oise), où il resta jusqu'à la fin de la guerre. Il y adhéra au syndicat **CGT** des cheminots et s'opposa très rapidement aux dirigeants communistes du syndicat, mais aussi à **Fernand Laurent**, futur dirigeant de la **Fédération FO des cheminots** et socialiste **SFIO**, avec qui ses rapports resteront difficiles.

À LA LIBÉRATION

À la Libération, **Alexandre Hébert** prit contact à Paris avec **Louis Louvet** et **Simone Larcher** qui animaient le périodique individualiste **Ce qu'il faut dire**. Muté à Nantes par la **SNCF**, il milita au **Groupe Francisco Ferrer** de la **Fédération anarchiste (FA)**, qui se réunissait 33, rue Jean-Jaurès. Il participa au III^{ème} congrès de la **FA** à Angers, du 9 au 11 novembre 1947. Mais le **Groupe Francisco Ferrer** « ne répondait pas aux besoins d'un anarchiste, par ailleurs militant ouvrier ». Quelques années plus tard, il participa donc à la fondation d'un **Groupe Fernand Pelloutier** « dont le titre lui-même était tout un programme », indépendant de la **FA**.



Il participa à l'assemblée générale constitutive du **Comité d'action syndicaliste (CAS)** réunie le 27 juillet 1947. En novembre-décembre 1947, le **CAS** de Nantes invita « tous les cheminots à constituer un mouvement syndical libéré de toute influence politique étatique ou religieuse ». **Alexandre Hébert** prit part au congrès constitutif de la **Fédération syndicaliste (FSC)** en décembre 1947, puis à celui de la **Fédération FO des cheminots** en

mars 1948, qui l'élit au Conseil national et le confirma comme membre suppléant en 1950. En désaccord avec le Secrétaire général de la Fédération, **Alexandre Hébert** déserta les congrès des cheminots et n'y revint que lorsque **Robert Degris** devint secrétaire général en 1963.

Au moment de la **Scission de la CGT** en 1947, Il cosignait avec plusieurs responsables **FO** et **CNT** le « **Manifeste d'Angers** » qui appelait au « regroupement » de « tous les syndicalistes quelle que soit leur appartenance » pour « défendre les intérêts des travailleurs en-dehors de toutes influences politiques, confessionnelles ou étatiques ».

Néanmoins, **Alexandre Hébert** lui-même ne resta pas à l'écart de l'action politique. À la fin des années 1940 ou au début des années 1950, peut-être avant, il rencontra **Pierre Bousset**, dit « **Lambert** ». De cette entrevue, **Hébert** dit simplement en 1982 : « Nous nous sommes mis d'accord, nous avons pris des engagements l'un et l'autre... » ... En 1960, il créa l'**Union des anarcho-syndicalistes (UAS)**, regroupement des syndicalistes anarchistes.

LES GRÈVES DE 1953 ET DE 1955 ET LA QUESTION ALGÉRIENNE

Pendant les grèves d'août 1953, contre le recul de l'âge de départ en retraite des fonctionnaires, il défend l'existence et la légitimité des comités de grève, véritable organisation démocratique des travailleurs, contre la **CGT** et la **CFTC** qui entendent placer la grève sous la coupe de l'intersyndicale. Celles-ci sont un succès ; mais c'est la dernière fois avant longtemps que des **Comités de grève** gèrent le mouvement : échaudées, les « bureaucraties syndicales » reprennent rapidement leurs droits. Son rôle dans ces grèves lui vaut d'ailleurs des tentatives de déstabilisation, que ce soit en interne (candidature de **Paul Malnoë**, secrétaire de l'Union locale de Saint-Nazaire) ou en externe avec l'hostilité ouverte de la **CGT** et la **CFTC**. Il joue encore un rôle important dans les grèves de 1955 en Loire-Atlantique, bien que les **Comités de grève élus** aient disparu.



Durant les années 1950, il rencontre régulièrement **Ahmed Mesli** dit **Messali Hadj**, militant nationaliste, fondateur du **Mouvement national algérien**, alors en résidence surveillée à Niort (Deux-Sèvres), accompagné, par exemple, d'**Yves Dechezelles** et de **Pierre Lambert**. Avec **Robert Bothereau**, à l'époque Secrétaire général de la **CGT-FO**, et **André Bergeron**, futur Secrétaire confédéral, il engage la **CGT-Force Ouvrière** dans le soutien à l'Indépendance de l'Algérie (Congrès d'Amiens en 1956), et le soutien aux militants

syndicalistes algériens, alors que d'autres courants du mouvement ouvrier soutiennent le **FLN**. Il rendra visite à son vieil ami **Messali** jusqu'à son décès en 1974, dans une clinique de la **MGEN**, dans l'Oise.

En 1956, les militants du **Groupe Fernand Pelloutier** regroupés autour d'**Alexandre Hébert** et ceux du **PCI** de **Lambert** créaient le **Comité de liaison et d'action pour la démocratie ouvrière (CLADO)**, qui édita 7 numéros d'un mensuel, **Commune** (avril 1957-mars 1958).

ET DE GAULLE FIT SON RETOUR

Dès 1958, il considère que les institutions de la **V^{ème} République** représentent un danger pour les travailleurs et l'existence des organisations ouvrières libres : il y voit l'instauration d'un régime prônant l'intégration politique, sociale et économique de la classe ouvrière – à but de domestication. Intégration politique par la mise en place d'institutions de **type corporatiste néo-fasciste** (Sénat économique); intégration sociale des **syndicats ouvriers** aux objectifs économiques de l'État; intégration économique par la mise en place de l'intéressement aux fruits de l'entreprise et la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, à terme unique. Durant la première décennie de la **V^{ème} République**, il ne cesse de défendre au sein de la **CGT-FO** le mot d'ordre de l'**Indépendance syndicale** par rapport aux partis politiques et de dénoncer toute participation aux commissions de toutes sortes auxquelles les syndicats devaient s'intégrer.

C'est le coup d'État de **De Gaulle** en mai 1958 qui entraîna la première dissociation spectaculaire d'**Alexandre Hébert** d'avec la « Gauche » de la **CGT-FO**, dont il avait jusque-là été une des figures de proue. Pour commencer, il ne s'associa pas à l'**Appel des 58 syndicalistes** (**Delsol, Bérégovoy, Labi, Lequenne...**) publié par **La Révolution prolétarienne** de septembre 1958, qui dénonçait le coup d'État. Il réédita cette dissociation au **Congrès confédéral FO** de 1959.

Alors que l'opposition de « Gauche » était très virulente contre la direction de **Robert Bothereau** qui, contrairement à la **CGT** et à la **FEN**, était restée attentiste face au coup d'État, **Hébert** choisit, pour la première fois, de voter pour le Rapport moral. Il vota également une résolution – combattue par la « Gauche » de **FO** – rejetant toute collaboration avec « la **CGT communiste** ».

En 1960, il cofonda, avec entre autres **Serge Mahé** et **Joachim Salamero** (alors militant **CGT**, et bureaucratiquement exclu ensuite), l'**Union des anarcho-syndicalistes (UAS)** qui devait servir de comité de liaison entre les militants anarchistes de la **CGT-FO** et de la **CGT**, adhérents ou non à la **FA**. L'**UAS** édita le bulletin **L'Anarcho-syndicaliste**.

En 1966, l'**UAS** signe une déclaration commune avec la **Commission syndicale** de la **Fédération anarchiste**. Ce rapprochement ne survivra pas à mai 1968, et aux idées introduites par la **CFDT** autour du slogan de l'autogestion.

Fidèle en amitié et quelles que soient les différences d'affinité, **Hébert** témoigne au procès intenté par l'État, au nom des anti-avortement, contre **Aristide Lapeyre**, en 1973, devant la Cour d'assises de Bordeaux, en compagnie de **Federica Montseny**, militante de la **CNT-FAI** et ex-ministre de la santé de la République espagnole pendant la guerre civile, de **G. Fumé** secrétaire du **SNI** de Gironde et de **Joaquim Salamero** secrétaire de l'**École rationaliste Francisco-Ferrer**.

LE TOURNANT DE 1969

Quelques mois auparavant, le **général de Gaulle** avait annoncé un référendum sur son projet de réforme du Sénat qui, fusionné avec le **Conseil économique et social**, aurait conduit un certain nombre de syndicalistes à devenir sénateurs. Au congrès, davantage qu'une position pour le **OUI** ou pour le **NON**, l'opposition de gauche (**Guilloré, Joyeux, Salamero, René Dumont** (qui n'a rien à voir avec le candidat écologiste à une Présidentielle), **Malnoë...**) demanda à la **CGT-FO** de promettre clairement qu'en cas de victoire du **Oui**, elle n'enverrait personne siéger au Sénat. Le secrétaire général, **André Bergeron**, refusa de promettre quoi que ce soit, mais annonça que **FO** appellerait à voter **Non**. À la surprise des autres opposants, **Alexandre Hébert** et **Pierre Lambert** votèrent la résolution de **Bergeron** (qu'ils avaient largement amendée dans la **Commission des Résolutions** - NDCE).

Hébert milite au sein de la **CGT-FO** pour le double «**NON**» : «**non**» au texte constitutionnel, «**Non**» à la participation aux instances si elles étaient tout de même créées. Au **X^{ème} Congrès confédéral**, qui commence le 18 mars, **Hébert, Bothereau**, ancien Secrétaire général, tout comme **Bergeron** combattent le projet gaulliste, qui, selon eux, ferait évoluer les institutions de la **V^{ème} République** non seulement vers le **Corporatisme**, mais aussi vers le **Régionalisme**. Le Congrès se range à leurs vues et appelle les militants à voter «**NON**». C'est effectivement celui-ci qui l'emporte le 27 avril, avec 53,17%, entraînant la démission de **De Gaulle**.

L'année suivante, l'**UAS** – dont **Hébert** n'était plus membre – disparut. Son assemblée générale des 5 et 6 septembre 1970 à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres) décida de sa fusion au sein de l'**Alliance syndicaliste révolutionnaire et anarcho-syndicaliste (ASRAS)** animée entre autres par **Jacky Toublet**. **Alexandre Hébert** collabora quelques temps à **Solidarité ouvrière**, organe de l'**ASRAS**, mais ses liens avec l'**OCI** l'empêchèrent d'y jouer un rôle.

Il se détacha donc de l'**ASRAS**. Le sigle **UAS** étant désormais disponible, il le ressuscita en 1975, avec un groupe de proches dont son épouse **Maïté Pestel-Hébert**, **Joachim Salamero**, **Hervé Hochard**, **Marc Prévôtel** et **Serge Mahé**. En 1996, l'**Union des anarcho-syndicalistes** adhère à l'**Entente internationale des travailleurs**.

En 1977, Il participe avec les militants « **lutte de classe** » de la **CGT-Force Ouvrière** à la rédaction d'un projet de résolution générale (« **Pour un syndicalisme lutte de classe** »), qui recueille 6,9% des voix.

Peu avant l'élection présidentielle de mai 1981, dans un éditorial de **L'Ouest syndicaliste**, **Hébert** qualifie **François Mitterrand** de « *pétainiste* ». Il n'ignore en effet rien de son passé et le perçoit avant tout comme un ambitieux. Il vote cependant pour lui au second tour (il le regrettera publiquement plus tard) dans l'espoir qu'il remette en cause les institutions de la **V^{ème} République**. Il a d'ailleurs eu à cet égard l'engagement de certains anciens **SFIO**, tel **Pierre Mauroy**, de faire voter des lois en faveur de la classe ouvrière.

Après les premiers mois de pouvoir socialiste, marqués par les **nationalisations**, la retraite à 60 ans, etc., une inflexion politique a lieu avec le « *tournant de la rigueur* ». Les années 1982-1983 sont marquées par l'adoption des **lois Auroux** qui, selon le point de vue d'**Alexandre Hébert**, remettent en cause la loi de 1950 sur les **Conventions collectives** et la **liberté de négociation**. Il s'ensuit une bataille entre les partisans d'un syndicalisme indépendant, dont **Hébert**, et les tenants d'un syndicalisme intégré, notamment **Edmond Maire**, qui vont tenter par un procès en diffamation de le faire plier pour l'obliger à se ranger dans l'ordre « *clérico-corporatiste* ».

RÔLE DANS L'HISTOIRE DE L'ANARCHO-SYNDICALISME

Alexandre Hébert joue un rôle dans l'adhésion de **militants anarchistes** à la **Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO)**. Il devient Secrétaire de l'union départementale (UD) de la Loire-Atlantique dès sa création, tout comme **Raymond Patoux**, Secrétaire de l'**UD CGT**, puis **CGT-FO** du Maine-et-Loire. Il en est de même de son action pour l'adhésion à la **CGT-FO** de militants de la **FEN** autonome en 1982, 1983 et 1984.

Son activité de militant syndicaliste s'est située en permanence dans le cadre fixé par **Fernand Pelloutier** dans la **Lettre aux anarchistes** en 1899. Il a toujours combattu les adeptes d'un syndicalisme inféodé aux partis politiques, mais aussi les tenants du syndicalisme chrétien, du syndicalisme autonome et des organisations spécifiquement anarchosyndicalistes (**CNT**, **CNT-AIT**); cela lui a attiré pas mal d'inimitiés. Combattant pour l'émancipation des travailleurs en toutes circonstances, il n'a pas hésité à se séparer de

certaines compagnons anarchistes qui ont pris un autre chemin, notamment celui de l'adhésion à ce qu'il considérait comme des avatars du syndicalisme chrétien (**CFDT**, **SUD**, etc.).

Au contraire, en tant que militant anarchiste, il a été de ceux qui ont reconstruit le **Mouvement libertaire** après la Seconde Guerre mondiale, à travers la **Fédération anarchiste**. En 1954, au sein de la **Fédération anarchiste**, il fait partie des opposants à **Georges Fontenis**, qui y avait introduit des éléments bolchevisants. En 1961, il contribue avec ses compagnons du **Groupe Fernand-Pelloutier** à la publication de *L'Anarcho-syndicaliste*, prélude à la constitution de l'**Union des anarcho-syndicalistes (UAS)**. À tout moment, il s'est efforcé de réunir les militants ouvriers soucieux de préserver l'indépendance des syndicats.

HOMMAGES

En 2010, à l'annonce de sa mort, de nombreux témoignages, dont ceux de **Serge Mahé**, **Christophe Bitaud**, **Marc Prévotel**, **Joaquim Salamero**, **Marc Blondel** ou **Christian Eyschen**, montrent l'attachement que lui portent de nombreux militants.

Ce long chapitre est un mélange de mon choix de trois sources citées ci-dessous, pour montrer la puissance de l'action d'**Alexandre Hébert** et de l'estime qu'il a suscité partout et qui se traduit dans ces textes, dont certains sont parfois quelque peu à charge :

<https://maitron.fr/hebert-alexandre-albert-clement/>, notice **HÉBERT Alexandre, Albert, Clément** par **Marie-Louise Goergen**, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 3 septembre 2024.

<https://maitron.fr/hebert-alexandre-dictionnaire-des-anarchistes/>, notice **HÉBERT Alexandre [Dictionnaire des anarchistes]** par **Guillaume Davranche**, version mise en ligne le 10 mars 2014, dernière modification le 7 octobre 2024.

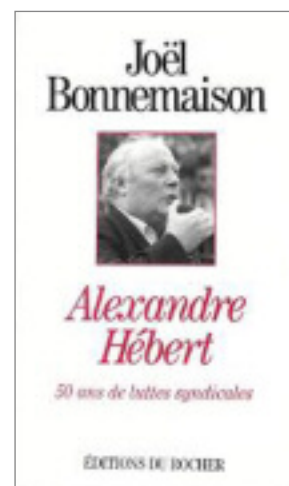
Wikipédia: https://fr.wikipedia.org/wiki/Alexandre_H%C3%A9bert

ALEXANDRE HÉBERT PAR SES COMPAGNONS ET CAMARADES

Cette deuxième partie repose sur la lecture des quatre ouvrages cités *infra*, dont deux plutôt biographiques, celui de **Bernard Hazo** et celui de **Joël Bonnemaïson** et dont les deux autres traitent plus de la dimension militante d'**Alexandre Hébert**, écrits et documents à l'appui. Les deux biographies montrent tout la sympathie et l'admiration portée à l'homme et au militant.

Dans son enthousiasme, **Joël Bonnemaison** passe parfois de l'autre côté du cheval quand il commence une biographie d'**Alexandre Hébert** en écrivant: « *Il n'est évidemment pas question ici de faire une thèse sur l'**Anarcho-Syndicalisme**. Pas plus qu'une autre sur le **Catholicisme social** ou une troisième encore sur le courant **Socialiste, tous trois composantes du mouvement ouvrier**».*

Passons sur le « *courant Socialiste* » qui semble englober la social-démocratie, ses avatars, le Réformisme, le stalinisme et le Trotskysme; l'auteur travaille au prix de gros et pas au détail. Mais le catholicisme social « *une composante du Mouvement ouvrier* », alors là, ce n'était pas la pensée de notre camarade **Alexandre Hébert**, c'était même tout le contraire. Il partageait ce qu'analysait si bien **Marc Prévotel** sur l'infiltration cléricale dans le **Mouvement ouvrier**, infiltration qui prenait de multiples formes.



Cela étant réglé, le reste de l'ouvrage ne manque pas de pertinence, comme celle de rappeler le propos de **Maurice Joyeux**: « **Alexandre** est le type même de l'**Anarcho-Syndicaliste** tel que le **Mouvement ouvrier** en fabriquait au début du siècle », ou de celui qui rappelle qu'**Alexandre** ne se définissait pas comme « *Anarchiste* », mais comme **UN Anarchiste**, ce qui le rapprochait du Courant synthétiste de **Sébastien Faure**, de **Louis Lecoin** et de **Maurice Joyeux**.

Sur 1968, le propos rapporté de **AH** sonne aussi vrai: « *Autrefois, un simple baccalauréat ouvrait des carrières. L'immense masse des étudiants parqués dans les facs a soudainement pris conscience que leurs diplômes les conduisaient à long terme au chômage. Ce qui s'est vérifié* ». Sur la **Révolution russe** et ses suites, **Alexandre** pensait que les **Anarchistes** avaient vu juste depuis le début, c'est toujours la question de l'État et du pouvoir qui est posé, et avec le **Stalinisme**, on était loin du dépérissement de l'État pensé par **Marx** et **Engels**. Quand on a pris le Pouvoir, on veut le garder d'où **Cronstadt**.

Voici une très belle citation sur « *l'Anarchie porteuse de vertus* »: « *Ce n'est pas une doctrine qui préconise l'écrasement de son prochain. La liberté de chacun s'arrête là où commence celle d'autrui. Je ne crois pas à l'Humanisme: je crois à l'individu libre.* » C'est un beau sujet de réflexion philosophique: est-ce que la liberté s'arrête quand elle commence ou est-ce l'inverse?

La réflexion d'**AH** est aussi profonde sur l'analyse du phénomène qui voit la Bourgeoisie sur le déclin, pour conserver son pouvoir, détruire ses propres acquis démocratiques: « *En réalité, il s'agit de détruire les dernières franchises et garanties que, dans le cadre de la démocratie politique, la bourgeoisie avait elle-même établies. On prétend opposer une*

pseudo – “démocratie économique” aux garanties de la démocratie politique... Il nous faut bien constater que cette prétendue démocratie économique est l’alibi de tous les régimes totalitaires.» Ce texte date de février 1969 quand s’annonce le référendum de **De Gaulle**. C’est la même analyse qui conduira les **Trotskyistes-Lambertistes** à formuler plus tard « **la ligne de la Démocratie** » qui eut beaucoup de conséquences positives, notamment pour la **Libre Pensée**, et pas seulement sur le strict plan « *théorique* ».

AMITIÉ, FRATERNITÉ ET CAMARADERIE

Fidèle en amitié, nous l’avons vu, pour **Aristide Lapeyre**, **Alexandre Hébert** défendra son ami **André Bergeron**, avec une certaine efficacité, dans l’infâme procès des catho-sociaux infiltrés grâce à **Mitterrand** et à **Rocard** dans le **PS** (qui n’était plus, et de loin, la **SFIO**!) et qui voulaient l’exclusion du Secrétaire général de la **CGT-FO** qui était resté, malgré tout, au **Parti socialiste**. La correction, la loyauté, la camaraderie et la Fraternité sont des vertus qu’ont enseignées notamment **Alexandre Hébert** et **Pierre Lambert** à toute une génération de militants dont je fais partie.

Un bienfait n’est jamais perdu (c’est une belle leçon de la vie), et c’est tout naturellement que **Marc Blondel**, mandaté expressément par **André Bergeron**, dans le non-moins infâme procès d’**Edmond Maire** contre **Alexandre Hébert**, a témoigné à ce procès. Il faut dire que celui-ci avait eu le mauvais goût de rappeler que la « **grande victoire des Lip** » avait vu la moitié des 1 300 salariés se faire licencier et que ceux qui avaient échappé à la « *guillotine sociale* » du chômage avaient vu tous leurs droits collectifs annihilés par cette « **grande victoire** ». Il avait aussi rappelé ce qu’étaient les hommes de la **Doctrine sociale de l’Église**, d’où ils venaient et où ils allaient.

Bernard Hazo va continuer dans le registre de l’estime et de l’amitié, mais avec un tour plus militant. Il rappelle que le sujet de son ouvrage a été « **Secrétaire général de l’Union départementale de la CGT-FO de Loire-Atlantique de 1948 à 1992** », avec un minuscule *intermezzo*, dû à une opération politique de mauvais aloi et pour des fins qui n’avaient rien à voir avec la défense des intérêts des travailleurs, tout au contraire.

« Avec comme toujours comme fil rouge l’indépendance, “cette timide et fragile fleur qu’est l’amour de l’indépendance” comme l’écrivait **Fernand Pelloutier**. Face à tous les “rénovateurs” du socialisme et du syndicalisme, aux “modernistes” ralliés à la gestion du capitalisme qu’ils disent indépassable qui pour “transcender” la pourtant incontournable **Lutte des classes**, nous entraînent vers l’État subsidiaire et corporatiste, **Alexandre** est resté debout, faisant face, sans jamais céder sur ce qu’il considérait comme l’essentiel, l’indépendance, fidèle à la fière formule de la **1^{ère} Internationale** : “l’Émancipation des travailleurs sera l’œuvre des travailleurs eux-mêmes”. »

QUELQUES DATES ET ÉVÉNEMENTS À RETENIR

- Septembre 1894: **6^{ème} Congrès national des Syndicats de France** où **Fernand Pelloutier** et **Aristide Briand** battent les **Guesdistes du POF (Parti Ouvrier Français)** sur la conception authentique du **Syndicalisme libre** et convoque le prochain Congrès à Limoges (1895) qui verra la constitution de la **CGT** sur la base de l'union des **Syndicats** et des **Bourses du Travail**, donnant pour toujours la dimension verticale (**Fédérations**) et horizontale (**Unions départementales**) au Syndicalisme confédéré.
- Octobre 1906: **9^{ème} Congrès de la CGT** qui adopte la **Charte d'Amiens** avec l'assignation de la double tâche: défendre quotidiennement les travailleurs et lutter pour abolir le système d'exploitation. Après la **Séparation des Églises et de l'État** en 1905 qui fonde la **Laïcité**, la **Charte d'Amiens** fonde le **Syndicalisme libre** sur la base de la **Séparation du Syndicalisme et des Partis politiques** qui peuvent agir librement de leur côté, à côté, mais pas dans le **Syndicalisme libre** de toute attache politique religieuse ou autres.
- 1943-1948: Le journal de la **Résistance syndicaliste Force ouvrière** se transforme en Courant dans la **CGT**, puis en **CGT-FO**. À **Benoît Frachon** qui péroré: « *la CGT continue* », **Robert Bothereau** répond: « *nous continuons la CGT* ».

Pour tout ce qui est de la situation générale de la période après-guerre et la suite, je renvoie à mon étude sur « **La naissance de Force Ouvrière autour de Robert Bothereau** » où je cite plusieurs fois **Alexandre Hébert**. Je voudrais mentionner, par contre, un fait souligné par **Bernard Hazo**: les liens étant très forts entre **Alexandre Hébert**, **Pierre Lambert** et **Messali Hadj**, l'**UD FO 44** servira souvent d'imprimerie clandestine au **Mouvement National Algérien**.

En 1956, se constitue le **CLADO (Comité de Liaison et d'Action pour la Démocratie Ouvrière)** qui va avoir un rôle important dans le **Mouvement ouvrier** qui veut se dégager à la fois du **Stalinisme oppresseur** et de la **Social-Démocratie** qui jette aux orties le « **Réformisme** » pour se convertir à la **Doctrine sociale de l'Église**. Le **CLADO** refusait de choisir entre les **Versillais de Budapest** et les **Versillais en Afrique-du-Nord et au Moyen-Orient**, il les renvoyait dos à dos comme étant la même engeance réactionnaire et bureaucratique, assassins des peuples.

Sur cet aspect, ainsi que sur la question du **Syndicalisme enseignant confédéré** (voir article joint sur le **Syndicalisme autonome**), je conseille la lecture de l'excellent ouvrage de **Jean-Marc Schiappa** sur **Paul Ruff, un homme libre, Résistant, Syndicaliste de la CGT-FO, Dirigeant du Syndicat des Enseignants de la Région Parisienne, un des fondateurs du CLADO, Partisan de l'Indépendance de l'Algérie et de tous les Peuples colonisés**,

Révolutionnaire prolétarien, Militant «Lutte de classes» qui exhume des pages historiques passées sous le boisseau des appareils de toutes natures et qui resurgissent avec éclat aujourd'hui. Le **Syndicalisme enseignant de la CGT-Force Ouvrière** ne date pas de 1984, mais de 1945-1947. Il était temps de le rappeler.

De même, il faut souligner que l'ouvrage de **Bernard Hazo** livre des analyses d'**Alexandre Hébert** très intéressantes, comme celle de dire que «*la classe ouvrière n'est pas révolutionnaire d'une manière consciente. Elle est objectivement révolutionnaire, mais les ouvriers, eux sont réformistes. Ils sont réformistes tant qu'ils n'ont pas accédé à un mode d'organisation et à un certain niveau théorique qui leur permettrait de devenir révolutionnaires.*» C'est pourquoi, il martelait sans cesse sur la nécessité d'**élever le niveau de conscience de classe**, ce qui le distinguait nettement des bureaucrates qui se « contentaient » aisément que les prolos n'en sachent pas trop, car sinon ils pourraient alors réfléchir et s'interroger sur le rôle des appareils.

«*J'ai toujours admis pour les **Trotskyistes** le droit d'avoir leur faction, pour les **Sociaux-Démocrates** la leur, les **Anars** la leur. Et je suis pour qu'ensuite, il y ait un compromis entre les fractions. Et le **Syndicat** alors leur impose un consensus. On vote rarement dans un syndicat, c'est la recherche toujours du dénominateur commun. Alors, moi j'essaye toujours d'obtenir l'accord de tout le monde et, en fonctionnant comme cela, on développe le **Syndicat**».* C'est exactement la même méthode que nous mettons en œuvre dans la **Libre Pensée** : le consensus pour l'action.

LA QUESTION LAÏQUE

LE LIBRE PENSEUR ANTICLÉRICAL, PLUS SPIRITUALISTE QU'ATHÉE

Dès janvier 1980, il est, avec **Serge Mahé** et d'autres militants laïques, à l'initiative de «**L'Appel aux laïques**» et du **Comité national** pour la signature de **L'Appel aux laïques**. Une adresse est envoyée aux candidats à la présidence de la République ; elle reçoit une réponse édifiante du candidat **François Mitterrand**, qui n'a été publiée que par **L'Anarcho-syndicaliste**.

Le 31 janvier 1982 se tient, à l'appel du **Comité national pour la signature de L'Appel aux laïques**, un meeting porte de Pantin qui rassemble environ 10000 personnes, reçoit un accueil chaleureux de la **CGT-Force Ouvrière** et de la **Libre Pensée** ; c'est le prélude à l'adhésion à la **CGT-FO** d'instituteurs et de professeurs et c'est aussi le prélude à la constitution, en 1983, de la **Fédération des Cercles de Défense Laïque**, afin de démystifier le **Comité National d'Action Laïque**, jugé insuffisamment combatif.

À ce propos, le sous-titre plus haut: « **Le Libre Penseur anticlérical, plus spiritualiste qu'athée** », a pu intriguer. **Alexandre**, dans tous ses écrits que je connais, s'en prenait toujours à l'Institution qu'était le **Vatican** et sa filiale française, l'**Église catholique**, et jamais (je le répète à ma connaissance) à la « croyance en Dieu » proprement dite, ni non plus à la Foi. C'est ce qui le distinguait de **Bakounine** et de **Proudhon** qui, dans son « interrogatoire » dans son Initiation maçonnique, avait répondu à la question: « *Que doit-on à Dieu?* » avait répondu « *la Guerre* ».

C'est pourquoi, je pense qu'**Alexandre** était plus spiritualiste qu'athée, (**Marc Blondel** dira plutôt qu'il était « agnostique ») ce qui lui permettait de côtoyer sans problème le **GADLU** (Grand Architecte de l'Univers) à la **Grande Loge de France**. Là aussi, il était dans une filiation ancienne, où l'on pouvait être profondément **Libre Penseur** et **Anticlérical**, mais pas **Athée** sans rien concéder à l'Église, dans la lignée de **Victor Hugo** et de **Jean Jaurès**, par exemple. Et **Libre Penseur** et **Anticlérical**, **Alexandre Hébert** en était un magnifique exemple!

Nous avons vu *supra* la lutte pour la défense de la laïcité que menait sans cesse durant toute sa vie, **Alexandre Hébert**. L'ouvrage que nous analysons revient naturellement sur cet aspect: « *La classe ouvrière est, par sa condition, engagée dans un vaste combat de libérations; et naturellement, elle a fait sienne la notion de laïcité, qui est un élément essentiel de liberté politique: la classe ouvrière est opposée à toute idéologie d'État.* » C'est très exactement ce que dit la **Libre Pensée** aujourd'hui contre la loi « **Séparatisme** » qui, au nom des « valeurs de la République » (que personne ne sait ni ne peut définir) entend imposer une idéologie de d'État et toute idéologie d'État est totalitaire par nature et par essence.

En 1972, le **Comité National d'Action Laïque (CNAL)** trahit le combat laïque en faisant rentrer la **CFDT** en son sein. **Hébert** écrit alors dans **L'Ouest-Syndicaliste** d'avril-mai 1972: « *Devant cette intrusion qui compromet dangereusement l'avenir, faut-il se retirer du **CNAL** et tenter de créer un **Front laïque** sur une base de classe? Faut-il y rester quitte à aller défendre la Laïcité au sein des **organisations laïques**. Le **Bureau de l'UD (FO 44)** a opté pour la seconde solution, en espérant favoriser ainsi une prise de conscience des **Laïques** avant qu'il ne soit trop tard...* »



Cette question est d'importance, d'autant plus avec l'expérience acquise maintenant. Il fallait se battre jusqu'au bout contre cette entreprise qui finira lamentablement. La **FEN** deviendra **UNSA** en reniant tout son passé laïque, et elle sera représentée par la **CFDT** dans les instances internationales, pour le moment, en attendant la suite sur le plan national, où elle finira totalement par disparaître, comme le **CNAL** aujourd'hui. S'il peut y avoir

« plusieurs demeures dans la Maison du Père », il ne saurait y avoir qu'un seul Pasteur, l'**Église catholique**. L'**UNSA-FEN** ira jusqu'au bout de son chemin de reniements, elle se convertira totalement à la **Doctrine sociale de l'Église**. Et c'est déjà bien avancé dans les faits, « cela était écrit » depuis 1947.

Le choix qui est fait alors par **Alexandre Hébert** sera totalement, à la fois, confirmé et aussi infirmé.

– **Confirmé**: le fait de rester dans les **organisations laïques** permettra de sauver la **Fédération nationale de la Libre Pensée** et de lui redonner « *force et vigueur* », au point où elle est devenue l'axe autour duquel le **Mouvement laïque** tend à se reconstruire sur la ligne de l'**Abrogation de la Loi Debré**, comme un retour en quelque sorte au point de départ. Il n'est pas rien de voir, dans les faits et aussi symboliquement, que c'est la **Libre Pensée** qui a rédigé un projet de **Plan de sortie du financement public de l'enseignement**, assorti de 3 propositions de lois. C'est cela qui est sur la table de discussion dans le **Mouvement laïque**.

– **Infirmé**: le fait de vouloir accompagner le retour totalement justifié et nécessaire des syndicalistes enseignants dans le **Syndicalisme confédéré** – que continue la **CGT-Force ouvrière**, héritière légitime de la **Vieille-CGT**, notamment devant le naufrage de la **FEN-UNSA** – par la création *ex-nihilo* d'une « *organisation laïque* » comme la **FCDL (Fédération des Cercles de Défense Laïque)**, était totalement, purement, artificiellement la volonté de créer un pendant « *laïque* » à **FO** comme l'était naguère le **CNAL** pour la **FEN**. Copier ce qui a posé problème et a conduit à un naufrage comme une sorte de « *résurrection laïque* » était une erreur totale et d'ailleurs, mon ami et camarade **Jean-Marc Schiappa** rappelle toujours cette citation de **Friedrich Engels** « *la preuve du pudding est qu'on le mange* » donc qu'il existe, et conclut-il: la preuve de l'erreur de la **FCDL** est qu'elle n'existe plus, et je rajoute pour ma part: si tant est qu'elle ait vraiment existé un jour, sauf comme une déclamation dans le monde des Appareils.

Il y a un fait incontestable qui doit nous amener à réfléchir collectivement, car il ne peut y avoir de **Perspectives sans Bilans**, selon l'excellente expression de **Léon Trotsky**. Qu'est-ce qui a fait que la permanence laïque est passée par la **Libre Pensée** et non par ailleurs? D'abord parce que la **Libre Pensée**, comme la **CGT-FO**, sont des organisations historiques et non artificielles (comme la **FCDL**) liées au **Mouvement ouvrier**, d'une manière différente certes, mais liées tout autant.

En 1978, au Congrès national de la Libre Pensée qui se tient à Colomiers (Haute-Garonne), c'est à une très faible majorité de deux mandats qu'une résolution sera adoptée en faveur d'un soutien, *de facto*, à « **l'Union de la Gauche** » et à son programme commun

de gouvernement: « *La **Libre Pensée** doit être partie prenante dans la transformation inéluctable de la société actuelle (...). Le Congrès estime que le socialisme que nous concevons ne peut s'envisager qu'avec les libertés et leur extension (...) le respect des droits aux différences.* »

Beaucoup plus dans la tradition historique, notamment celle des prises de position d'**André Lorulot** au moment du **Front Populaire** et de résolutions de congrès comme celui de 1938 à Boulogne-sur-Mer, une résolution sera présentée par **Alexandre Hébert**, délégué de Loire-Atlantique: « *La **Libre Pensée** est indépendante non seulement des Églises, mais aussi des partis, groupes de partis et des États: les **Libres Penseurs** restent individuellement libres de participer par le truchement d'un syndicat ou de tout autre groupe ou organisation au processus de transformation sociale.* »

Une résistance se manifestait alors nettement sur le refus de subordonner la **Libre Pensée** aux appareils de la « *Gauche unie* » qui allaient se soumettre de plus en plus à l'**Europe vaticane** et à l'**économie de marché**. Une nouvelle période s'ouvrait pour la **Libre Pensée** et les **Libres Penseurs**, ce qui allait conditionner la suite des tâches et des événements.

Les **Appareils** de toutes natures n'ont pas vu d'un bon œil que des « *Lambertistes* », selon leur expression, prennent la direction de la **Vieille-Maison** de la **Libre Pensée**. Ils n'ont pas ménagé leurs coups, leurs turpitudes et leurs bassesses pour entraver cela. Le combat fut rude, et j'en sais quelque chose, étant celui qui fut toujours en première ligne, en étant « *à la manœuvre* » comme on dit chez les marins dans les tempêtes. L'alliance entre les anciens qui voulaient rester fidèles à la **Libre Pensée** et les « *jeunots* » révolutionnaires, a permis une issue positive.

Il y a aussi une donnée qu'il faut prendre en compte, c'est que les **Appareils** pensaient que la **Libre Pensée**, car « *ringarde* », disparaîtrait d'elle-même et que nous allions nous épuiser nous-mêmes dans un combat perdu d'avance. Lourde erreur qu'ils n'ont pas fini de payer, car tout se paiera. Mais c'était sans compter sur notre volonté collective, et il faut remercier tous ceux qui ont combattu ensemble pour y arriver. « **Quand il y a une volonté, il y a toujours un chemin** ».

Aujourd'hui, ces mêmes **Appareils** sont obligés de compter avec la **Libre Pensée**, il faut dire que dans l'état où ils sont pour la plupart, ils n'ont guère le choix aujourd'hui. Ils peuvent « *tolérer* » qu'une organisation historique leur échappe, mais pas plus, sans doute. Et quelque part, la revanche a un goût jouissif; malgré tous leurs reniements, le combat laïque reprend sur le terrain même où les **Appareils** ont capitulé depuis longtemps en jetant armes et bagages: **l'Abrogation de la loi Debré** et, ce, dans un dispositif où la **Libre Pensée** occupe une place centrale et noue des liens nouveaux sur tous les terrains,

notamment contre la loi « **Séparatisme** », qui est le pire danger antilaïque, liberticide et antidémocratique aujourd'hui. Leur affaire n'est pas simple et nous allons la compliquer encore un peu plus.



La profondeur des analyses d'AH peut se voir dans le **Rapport moral** qu'il présenta au **XIV^{ème} Congrès de l'UD-FO de Loire-Atlantique** en 1971. Pour le moins, notre camarade avait un sérieux coup d'avance sur bien de « *politologues* » de salon qui dissertent aujourd'hui sur le « **Populisme** » : « Le "populisme" fondé sur le "peuple", s'est toujours opposé aux différents courants socialistes fondés, eux, sur la notion de classe. Il ne s'agit pas d'un débat académique. Il suffit de savoir comment théoriquement, notamment en Russie, en Autriche, et en Italie, le populisme a non seulement combattu les mouvements socialistes, mais fut l'artisan du **fascisme**. Ce qui caractérise les néo-populistes c'est, au nom du "peuple", et derrière une certaine phraséologie ultra-gauche, la haine forcenée des organisations ouvrières.

Les populistes commencent par s'en prendre aux bureaucraties politiques ou syndicales, ce qui, a priori, peut sembler ne pas être mauvais. Encore convient-il de préciser que les courants ouvriers authentiquement révolutionnaires ne s'en prennent pas aux "bureaucraties" (considérées comme le Diable !) mais à la politique des bureaucraties. Mais les populistes ne bornent pas leurs attaques aux "bureaucraties" ; très rapidement, ils remettent en cause les organisations elles-mêmes. Ils ont même inventé tout un vocabulaire pittoresque pour expliquer par exemple : "le rôle auto-régulateur de l'économie capitaliste joué par les syndicats". »

Il en est de même dans le message de **Roger Sandri**, ancien Secrétaire confédéral de la **CGT-FO** à l'Organisation pour le **XX^{ème} Congrès de l'UD FO 44** où **Patrick Hébert**, son fils, prit les rênes de l'Union départementale pleinement dans la « *ligne* » de son père **Alexandre** après, selon la formule consacrée « *70 ans de bons et loyaux services* », dont 44 à la tête de son **UD**, au service de la classe ouvrière : « *Et pourtant, 45 ans après, avec l'effondrement de ces régimes staliniens, la suite des événements nous a donné amplement raison. Mais la crise du mode de production capitaliste, avec son cortège de chômage, de paupérisation et toutes les formes de barbarie, apporte la preuve que, loin d'être terminé, le combat pour la défense des conquêtes ouvrières continue.*

*Les difficultés rencontrées par les États à faire la synthèse des intérêts particuliers au nom d'un intérêt général fondé aujourd'hui sur le partage de l'austérité, les conduit à faire les yeux doux au **mouvement syndical**. À sa façon, le patronat au niveau de l'entreprise agit de même. C'est ainsi que courtisé, adulé, le syndicalisme est sollicité pour s'impliquer dans*

la gestion publique, économique, industrielle, et pour exercer des responsabilités qui, en démocratie, appartiennent naturellement aux partis politiques, ne serait-ce qu'en matière d'élaboration des lois ou des projets de loi.»

On voit à travers ses deux longues citations la pensée profonde commune de ceux qui bâtirent **Force ouvrière** et qui la dirigèrent, chacun à sa manière, sur leurs propres plans.

L'ouvrage de **Bernard Hazo** se termine sur les hommages mérités prononcés lors des obsèques de ce militant ouvrier d'envergure : **Marc Blondel, Roger Sandri, Claude Jenet, Serge Mahé, Dan Moutot**; ses camarades de toujours, nos camarades.



L'ouvrage *l'Anarcho-Syndicaliste, des Anarchistes dans la lutte des classes de 1960 à nos jours* intègre naturellement beaucoup d'éléments déjà cités dans cet article, je n'y reviendrai donc pas. La publication des statuts de l'**Union des Anarcho-syndicalistes (UAS)** est très intéressante. Comme dans la **Libre Pensée**, on y lit une méthode: *« Ils sont fondamentalement opposés à ceux des organisations centralisées traditionnelles, où dans le meilleur des cas une majorité numérique décide du comportement de l'ensemble des adhérents, quand ce n'est pas une minorité bureaucratique qui dicte sa loi.*

*Il faut comprendre d'autre part, qu'ils ne s'appliquent pas à une organisation de masse regroupant différentes tendances du **Mouvement ouvrier**, mais à l'organisation d'une minorité anarchiste dont l'objectif est davantage la **précision de pensée**, garantie d'efficacité, que l'unité équivoque d'un grand nombre.*

*Dans le cas où une rupture de l'affinité de pensée qui justifie l'existence du **Groupe** est constatée entre les membres, la scission qui s'ensuit implique le partage des fonds dont dispose le Groupe en proportion des composants.»*

Ces Statuts sont irrigués par la pensée de **Bakounine** : « *Le droit de libre réunion et de la sécession également libre est le premier, le plus important de tous les droits politiques, celui sans lequel la **Confédération** ne serait qu'une centralisation masquée* ».

Il faut estimer à sa juste valeur la **Déclaration commune de l'UAS et de la Commission syndicale de la Fédération Anarchiste** de mars 1966 qui, naturellement faire référence à la **Charte d'Amiens** et revendique « *l'existence même de syndicats ouvriers en tant que force autonome des travailleurs.* »

En effet, l'évolution actuelle suppose le contrôle des syndicats par l'État, et leur mutation au travers de structures dites de "dialogue" et de "participation", en rouages de l'État Participant à l'élaboration du "plan économique et social", et limitant strictement leur activité dans le cadre précis de l'exécution du plan.»

La distinction nette est aussi faite entre les pseudo-structures de concertation qui ne sont que les instruments de la mise en œuvre d'une subsidiarité qui ne dit pas son nom et les commissions paritaires classiques issues des conquêtes syndicales.

Il convient de dire que la rupture **UAS/FA** ne fut pas obligatoirement une bonne chose, après cet élément prometteur, car la **FA** aurait pu donner l'assise nécessaire à l'affirmation des analyses de l'**UAS**. Cette rupture n'a pas été suivie par tous les membres de l'**UAS** ; il me semble que **Marc Prévotel** est resté à la **FA** jusqu'au bout où son influence s'est toujours faite sentir. Il faut dire qu'entre temps était passé 1968 où certains décomposés, déguisés en « *Anarchistes* » de la pire espèce, déclamaient que « *les syndicats étaient des bordels et l'UNEF une putain.* » Cela n'a pas aidé à y voir clair dans une période marquée par la confusion la plus totale.

D'autant qu'en 1975, **Alexandre Hébert**, dans un texte sur la crise, écrivait : « *Malheureusement, les efforts des uns et des autres (les **Anarcho-syndicalistes** dans la **CGT-FO**, la **FEN** et la **CGT**) s'exercent en ordre dispersé à un moment où sur le plan national et international un minimum de coordination est indispensable. L'**UAS** reconstituée fera l'impossible pour faciliter les contacts, les rapprochements mais aussi, bien entendu, le travail d'élaboration et de clarification théorique sans lesquels tout effort de coordination est voué à la confusion et à l'échec.* » Comme va le souligner **Serge Mahé** en octobre 1975, la difficulté venait de la nécessaire affirmation de l'**Indépendance syndicale**, dont tous les **Anarchistes** n'avaient visiblement pas la même conception.

En 1977, pour la dernière fois réellement jusqu'à aujourd'hui, il y eut plusieurs projets de **Résolutions générales** en discussion au **Congrès confédéral de la CGT-FO**. **Alexandre Hébert** était le Rapporteur de celle intitulée « **Pour un Syndicalisme Lutte de classe** » qui

réaffirmait l'**Indépendance syndicale** dans tous ses aspects, elle fera près de 7% des suffrages exprimés en différence de celle du **Bureau Confédéral** et surtout en opposition à celle de l'**Union de la Gauche** (9,1%) qui voulait arrimer la **CGT-FO** au char du **Programme commun PS/PCF/MRG** et qui fut battue largement.

En 1980, je participerai au Congrès confédéral suivant à Bordeaux-Lac où la **Tendance « lutte de classes »** s'intégrait dans la majorité confédérale, ce qui était, à mon avis, une excellente chose. C'était la même stratégie que celle préconisée par le Bureau de l'**UD FO 44** en 1972 sur la **Question laïque**. Il n'est pas pour autant inscrit qu'il ne faudra pas un jour revenir à cette confrontation d'idées, sous la forme de projets différents de **Résolution générale** dans le cadre qui définit les orientations dans la **CGT-FO**.

Sur la photo publiée en annexe, on voit sur la même table: **Alexandre Hébert, Pierre Lambert, Roger Bauvert, Patrick Hébert** (c'était son deuxième **Congrès confédéral**) et moi (pour moi, c'était le premier), je ne me souviens plus dans quelle circonstance j'étais arrivé à cette table mémorable, sans doute à l'invitation de **Pierre Lambert** lui-même, mais cela fait des souvenirs que l'on garde précieusement.

Dans le quatrième ouvrage **Alexandre Hébert, un homme de conviction, un Anarchiste individualiste** qui m'a servi pour ce travail, il y a beaucoup de choses aussi déjà mentionnées à juste titre dans les autres ouvrages. Mais il y a des choses nouvelles dont il faut mentionner l'existence.

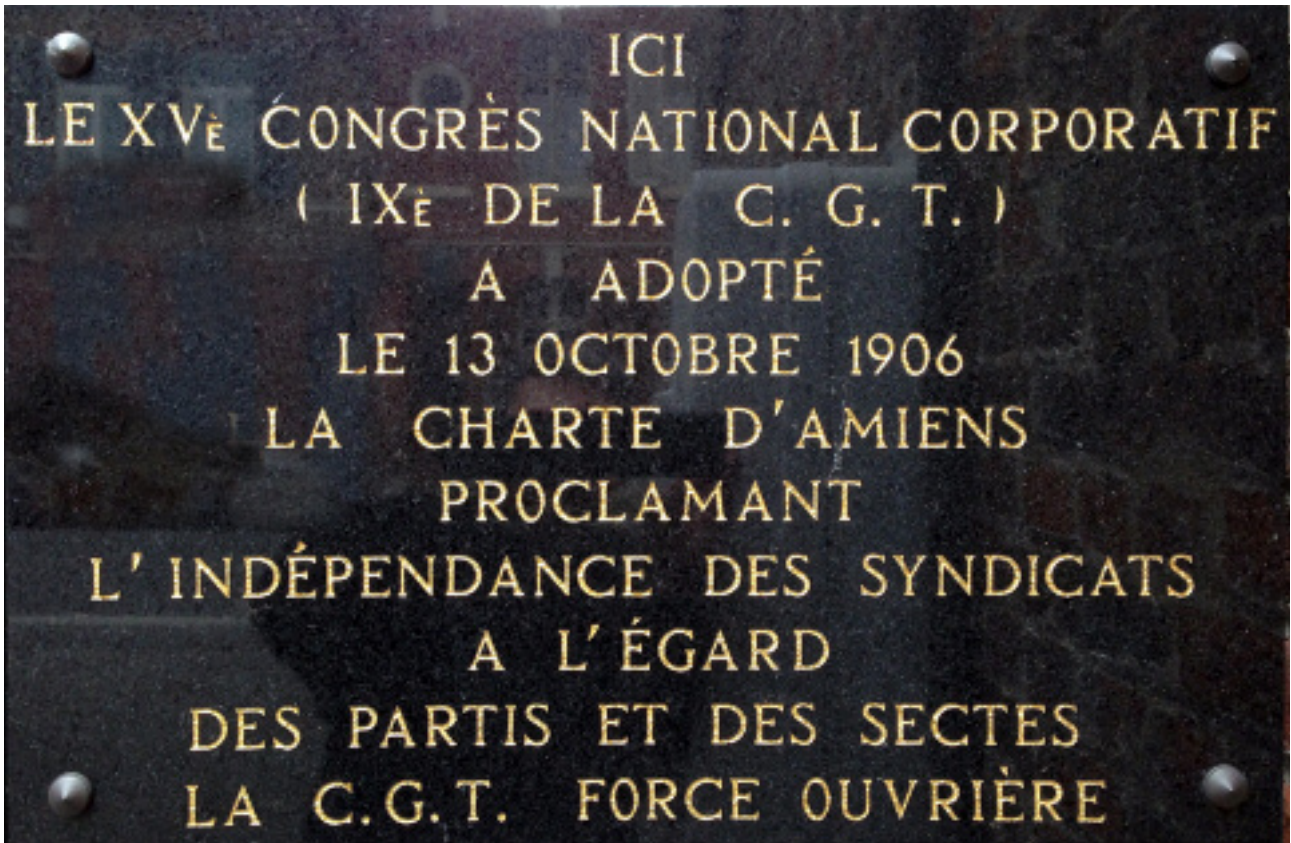
Dans un article du **Monde libertaire** en 1954, à la façon de **Fernand Pelloutier, Alexandre Hébert** s'évertue à convaincre les **Anarchistes** d'agir dans les **Syndicats** et de repousser la crainte « *de ne pouvoir rester eux-mêmes dans un milieu qui n'est plus spécifiquement anarchiste.* » En 1975, l'**Anarcho-Syndicaliste** s'en prend aux **21 conditions du Komintern**, et particulièrement à la 9^{ème} qui subordonne les Syndicats aux Partis communistes et y oppose naturellement la **Charte d'Amiens**.

LA CHARTE D'AMIENS

LE CONGRÈS CONFÉDÉRAL D'AMIENS CONFIRME L'ARTICLE 2 CONSTITUTIF DE LA CGT

La **CGT** groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

Le Congrès considère que cette déclaration est une **reconnaissance de la lutte de classe**, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes



d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise par les points suivants, cette affirmation théorique :

– Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un **côté de l'œuvre du syndicalisme** : il prépare **l'émancipation intégrale** qui ne peut se réaliser que par **l'expropriation capitaliste** ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette **double besogne**, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de

lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, **les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.**

**CONGRÈS D'AMIENS DU 8/14 OCTOBRE 1906,
TEXTE ADOPTÉ PAR 830 VOIX, 8 CONTRE ET UN BLANC**

En septembre 2010, l'organe de l'UAS republie un article d'AH, paru dans *la Commune*, journal du CLADO en 1957/1958, intitulé « *Du mythe fasciste de l'unité* » où **Alexandre Hébert** polémique ouvertement avec le PUM-SUD (Pour un mouvement syndical unitaire et démocratique), proposition « *unitaire* » au seul bénéfice de la FEN alors : « *L'expérience à laquelle, faute de mieux, il faut pourtant bien se référer, prouve que seul le pluralisme des organisations permet le développement et la survie des courants. L'unité organique aboutirait rapidement au triomphe de "l'appareil", c'est-à-dire au centralisme négateur de toutes les libertés, sans lesquelles aucune action féconde ne pourra être poursuivie en faveur de l'émancipation ouvrière.* »

Aujourd'hui comment ne pas y voir aussi une condamnation sans appel de la loi « **Séparatisme** » qui tend à imposer un seul modèle unique pour toutes les organisations différentes qui dépendent des lois de **1884** (Syndicats), **1901** (associations et partis politiques) et de **1905/1907** (associations culturelles religieuses). C'est l'unicité appliqué au pluralisme démocratique.

La fermeté d'**Alexandre Hébert** s'accompagnait d'un grand sens pratique pour faire avancer les choses positivement. Ainsi au **5^{ème} Congrès confédéral de la CGT-FO** en novembre 1956, il appuie la résolution du **Bureau confédéral** qui est un vrai pas en avant de soutien au **Mouvement national algérien** qui agit pour l'**Indépendance**. Il explique clairement que c'est un compromis et « *que nous ne devons pas avoir le souci de faire triompher nos conceptions personnelles* ». Ce qui lui permettra en 1958 de déclarer sur l'Algérie « **Négociation, sans exclusive ni préalable!** » et d'affirmer que « *la plus "désastreuse" des paix ne nous coutera jamais aussi cher que la plus "glorieuse" des guerres.* »

Petite anecdote amusante, en 1958, il affirmera sa volonté d'être « *ni sénateur, ni ministre* » et en 1962, il refusera obstinément de rencontrer **Pierre Mendès-France** qui cherchait absolument à le voir, sans doute pour monter une combinaison façon « **IV^{ème} République** ».

Ce qui faisait dire naguère à **Edgard Faure**: « *Les clubs politiques c'est comme la crème fouettée, cela prend de la place, mais cela ne pèse pas lourd.* »

Cet ouvrage traite aussi de plusieurs événements à la marge de l'Histoire, je vous invite à le lire pour les connaître, il y en a de savoureuses. Je n'en prendrai qu'une, qui m'a bien fait sourire. En 1969, **Alexandre Hébert** compare un peu vertement **Daniel Cohn-Bendit** à **Hitler** pour avoir écrit: « *Le syndicat est devenu une organisation étrangère aux ouvriers eux-mêmes, force extérieure sur laquelle ils ont perdu tout pouvoir et tout contrôle* ». Il n'en fallait pas plus pour que de bonnes âmes pieuses condamnent fermement « *pour hérésie anarchiste* » notre camarade **Alexandre**. Quand on voit ce qu'est devenu ledit **Cohn-Bendit**, on se dit qu'**Alexandre** avait là aussi quelques longueurs d'avance sur beaucoup.

Dans un autre article de 1973 « **Faux Socialistes, faux Anarchistes, vrais cléricaux!** » il s'en prend à **Georges Sarre** qui était passé de **FO** à la **CFDT** pour finir ministre de **Mitterrand**, les reniements et les trahisons mènent à tout. Il polémique aussi avec « **l'Alliance Syndicaliste** » (**ASRAS**) qui monte un procès contre l'**UAS** pour « *faux anarchisme* » et qui n'était qu'une succursale de la **CFDT**, elle-même succursale du **Vatican**. Il rappelle que la **CFDT** condamne fermement les comités de grève élus « *qui peuvent effectivement conduire aux soviets* ». Et oui, il faut toujours rappeler qu'un Soviet en Russie en **1905** et en **1917**, c'est d'abord un **Comité de grève** qui s'élargit à toute la population pour devenir un **Soviet** (« *Conseil* » en russe) qui a son tour développe la grève générale.

On sait qu'**Alexandre Hébert** a toujours été préoccupé de la question de l'**Enseignement public**, de la **Laïcité** et du **Syndicalisme enseignant**. On le voit bien dans cet ouvrage. Mais sur cette question, j'invite à nouveau les lecteurs à lire l'ouvrage très complet de **Jean-Marc Schiappa** sur **Paul Ruff**. On voit aussi que le cours désastreux de la **FEN** fait évoluer les positions de naguère sur la **nationalisation laïque de l'enseignement** (qui débouchera sur la forme avariée du **Projet Savary**) ou sur la **Gestion tripartite** qui sera instrumentalisée pour faire des comités corporatistes dans l'École publique, comme les Conseils d'École, avec toutes les ingérences possibles des religions, de l'armée, du patronat et du mercantilisme le plus capitaliste. Les positions des uns et des autres ont été alors contraintes d'évoluer, fort heureusement.

Dans un article de décembre 1999, **Alexandre Hébert** développe une analyse que je partage totalement. Loin de voir, comme les **benêts du PS**, dans la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997, une « *dissolution ratée* » et une « *expérience hasardeuse* » selon les propos de **Lionel Jospin**, il comprend que **Jacques Chirac** a fait un coup de maître en chargeant la « *Gauche* » de faire « *le sale boulot* » à sa place. Ce qui fera que **Chirac** sera réélu triomphalement en 2002, face à **Jean-Marie Le Pen** qui avait devancé **Lionel Jospin**, sanctionné électoralement pour le « *sale boulot* » accompli par la « *Gauche* ».

Sans doute, **Emmanuel Macron**, digne héritier du **PS** de **Mitterrand-Rocard-Strauss-Kahn** avait cela en tête lorsqu'il a dissous l'Assemblée nationale en 2024 et pour le coup, les qualificatifs de « *dissolution ratée* » et « *expérience hasardeuse* » lui vont comme un gant. N'est pas **Chirac** qui veut.

EN CONCLUSION

Si nous en sommes arrivés à une situation totalement nouvelle, nous le devons à des militants d'envergure comme **Alexandre Hébert** et **Pierre Lambert** et aussi tous ceux cités dans ce travail : **Roger Sandri**, **Marc Blondel**, **Claude Jenet** entre autres, mais cette liste est loin d'être limitative, heureusement et c'est aussi, là, un problème de plus pour les **Appareils**.

Nous devons donc leur rendre hommage, c'est le sens de cette contribution à l'Histoire à travers **Alexandre Hébert**.

Christian Eyschen

PS: Cet article en hommage à **Alexandre Hébert** a reçu l'approbation positive de **Patrick Hébert**, **Maïté Hébert** et de **Christophe Bitaud**

Sources :

- *Alexandre Hébert, un homme de conviction, un Anarchiste individualiste*, Éditions des Groupes Fernand Pelloutier, 234 pages, 15€
- *Des Anarchistes dans la lutte des classes, de 1960 à nos jours*, Éditions des Groupes Fernand Pelloutier, 221 pages, 15€
- *L'Homme qui dit Non* par **Bernard Hazo**, 235 pages, 17€
- *Alexandre Hébert, 50 ans de luttes syndicales* par **Joël Bonnemaïson**, Éditions du Rocher, 204 pages, 4,05€

LETRE AUX ANARCHISTES (Extraits)

Mais ne nous leurrions pas: il entre aussi dans l'état d'esprit des syndicats, ou plutôt il y entrainait encore la veille du Congrès, la crainte, je pourrais même dire la certitude que, comme tous les congrès où les socialistes ont agité des problèmes et des passions politiques, celui-ci verrait naître entre les diverses fractions présentes, et à la suite de querelles abominables (qui, d'ailleurs, n'ont pas manqué d'éclater), une nouvelle et irréparable rupture. On ne pouvait pas admettre qu'où se trouveraient et le « *Torquemada en Iorgnons* » et l'aspirant-fusilleur d'anarchistes, et **Lafargue** et **Zévaès**, il n'y eût point de tentatives de chantage, extorsions de votes, pratiques d'une délicatesse douteuse et, si cela ne suffisait pas, retraite en bon ordre.

Or, contrairement à toutes les prévisions, le congrès de 1899 a réalisé, sinon l'union, du moins l'**Unité socialiste**. Tel était devenu le désir de la foule de ne plus voir ses efforts pour l'émancipation contrariés, souvent brisés par les compétitions des chefs socialistes, que ceux-ci ont compris enfin la nécessité de se soumettre et se sont soumis. **Nous savons l'enthousiasme, un peu puéril, avec lequel a été accueillie cette unité de nombre – à laquelle nous préférons, nous, anarchistes, l'unité d'aspiration, mille fois plus puissante.** Je crains donc qu'un enthousiasme pareil ne s'empare également des syndicats et des agglomérations de syndicats et ne détermine une partie d'entre eux à se remettre inconsidérément sous le joug politicien....

Il est vrai qu'alors le comité du **Parti socialiste** sera imprégné d'un esprit fédéraliste actuellement inconnu et qu'au lieu de trouver en lui la haine aveugle dont nous honorons les « *Jacobins et les terroristes (en chambre)* », nous trouverons des gens sympathiques à la partie essentielle de notre doctrine : la libération intégrale de l'Humanité. Mais le **Parti socialiste** ne sera pas seulement encore un parti parlementaire, paralysant l'énergie et l'esprit d'initiative que nous cherchons à inspirer aux groupes corporatifs, **il sera de plus un parti contre-révolutionnaire**, trompant l'appétit populaire par des réformes anodines, et les associations corporatives, renonçant à l'admirable activité qui, en dix ans, les a pourvus de tant d'institutions dues à elles-mêmes et à elles seules, se confieront encore aux irréalisables promesses de la politique. Cette perspective est-elle pour nous plaire ?

Actuellement, notre situation dans le monde socialiste est celle-ci : Proscrits du « **Parti** » parce que, non moins révolutionnaires que **Vaillant** et que **Guesde**, aussi résolument partisans de la suppression de la propriété individuelle, **nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même.**

Fernand Pelloutier

H I S T O I R E



Sous la direction de
Michel Dierckx, Gérard Courton et Jean-Louis Rottet

La Naissance de Force ouvrière

Autour de Robert Bothereau



PAROISSIENNE UNIVERSITAIRE DE BRUXELLES

LA NAISSANCE DE FORCE OUVRIÈRE AUTOUR DE ROBERT BOTHEREAU

Nous passerons le fleuve et nous construirons sur l'autre rive, la Cité fraternelle que nous portons en nous. Marceau Pivert

Cet ouvrage constitue les **Actes** d'un **Colloque de la CGT-FO** en 2001 – dont le **Secrétaire général** à l'époque était notre ami et camarade **Marc Blondel** – et en partenariat avec le **Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle**. Cet ouvrage, réalisé sous la direction de **Michel Dreyfus, Gérard Gautron** et **Jean-Louis Robert**, est vraiment d'une qualité importante pour comprendre le sujet qui est le titre du livre. J'y ai appris et compris beaucoup de choses.

Robert Bothereau était un authentique militant syndicaliste libre de la classe ouvrière. Militant de base de la **Vieille-CGT** dans le Loiret et la Métallurgie, puis dans ce que l'on appelle aujourd'hui la partie civile de la Défense nationale à la fin des années 1920, il devient Secrétaire de la **Bourse du Travail d'Orléans** en 1928, Secrétaire général de l'**Union départementale de la CGT** du Loiret en 1929, et est appelé par **Léon Jouhaux** au **Bureau confédéral** de celle-ci en 1932, car il avait été « repéré » par le « **Général** » pour ses compétences et qualités organisationnelles.

Reprenant la « double tâche » de la **Charte d'Amiens**, il déclare le 1^{er} novembre 1929 : « *Il faut créer une mentalité nouvelle. Notre Syndicalisme n'est pas seulement revendicatif, il entend être réalisateur.* » Le Syndicalisme ne se borne pas « à améliorer momentanément les conditions de vie... non plus à l'obtention d'une législation protectrice de l'ouvrier... Il veut arracher sa complète émancipation. » Le Syndicalisme doit être libre et indépendant. Dans la suite de **Fernand Pelloutier**, il conçoit les **Bourses du Travail** bien au-delà du problème de l'emploi, mais comme « *institution publique sociale et philanthropique administrée sous le contrôle de l'Union locale des Syndicats confédérés* » et la question de l'Éducatif (connaître la science de son malheur) est essentiel à ses yeux.

Dans son témoignage émouvant en hommage à celui qui l'avait précédé à la tête de **Force Ouvrière**, **André Bergeron** le présentera comme « *son ami et son maître* » et dira qu'« *il méprisait les platitudes et les honneurs factices et il brocardait volontiers ceux qui font dans l'intellectualisme et la fréquentation des cénacles* ». Son style d'écriture « *atteignait la littérature sans y prétendre* ».

Les auteurs distinguent 3 périodes dans l'**Histoire du Syndicalisme** : celle purement revendicative jusqu'en 1914, puis le Syndicalisme constructif pour construire une législation sociale, enfin celle de la pénétration de l'économie par le **Plan** à partir de 1934. On pourrait en ajouter sans peine une quatrième : celle du Syndicalisme de contestation et de

revendication, puisque le **Capital** remet en cause toutes les avancées obtenues, c'est la période qu'incarne **Marc Blondel**.



LA RÉSISTANCE, LA LIBÉRATION ET L'ÉPURATION

Robert Bothereau est présenté ainsi dans *Wikipédia*: «*Robert Bothereau est un syndicaliste et Résistant français né à Baule (Loiret) le 22 février 1901 et mort à Orléans (Loiret) le 31 mai 1985. Il est, au côté de **Léon Jouhaux**, un des fondateurs du syndicat français **Force ouvrière**.*» Il recevra la **Médaille de la Résistance** qui honorera une action courageuse. Pourchassé sans cesse, il ne réussira à échapper à la **Gestapo** qu'en entrant assez rapidement dans la clandestinité.

Ne manquant ni de courage, ni de panache, dès que **Pétain** prend le pouvoir sous la protection du III^{ème} Reich nazi, il se rend à **Vichy** pour «*passer une engueulade monstre*» qui vit trembler les murs, dit-on, à **René Belin**, le traître ex-membre du **Bureau confédéral de la CGT**, qui fera la **Charte du Travail** corporatiste. Même dans les moments les plus violents de la scission de 1947 et ensuite, jamais les **Staliniens** n'oseront remettre en cause son action de **Résistant**, eux qui n'étaient pas avarés de calomnies ordurières en tous genres contre tous ceux qui se rangeaient du côté du **Syndicalisme libre**, et n'hésitaient pas pour les besoins de leur cause, à recycler quelques collaborateurs notoires.

Pierre Delon, un «*unitaire*» Secrétaire de la **FEC** dira même, après avoir dressé un portrait tout en nuance d'**Oreste Capocci**: «*je me rends compte que **Léon Jouhaux** était un homme de valeur*» et **Marcel Dufriche**, le «*Monsieur Organisation*» du **PCF** qui l'avait détaché auprès de **Benoît Frachon**, Secrétaire général de la **CGT** après la scission pour contrôler l'organisation, saluera les mérites de **Gaziers** et de **Neumeyer** et ajoutera «*Même **Bothereau** n'était pas un vendu, comme on l'a dit.*»

Sur les **Accords du Perreux** du 17 avril 1943, **Robert Bothereau** écrira: «*Le vice de l'Accord du Perreux fut d'avoir voulu à la fois coordonner les tâches de **Résistance** des **Syndicalistes clandestins** – ce qui était une nécessité – et amorcer une œuvre constructive commune aux deux associés dans un syndicalisme ressoudé.*» Il y a un récit intéressant dans l'ouvrage, c'est celui du basculement de **Louis Saillant** (j'ai beaucoup parlé de lui dans **La Libre**

Pensée dans la Résistance) qui va passer des « *Confédérés* » aux « *Unitaires* » après son voyage en URSS (il y avait des voyages qui désilaient les yeux de certains, d'autres qui les fermaient), et le fait que sa femme était visiblement plus qu'en contact avec le PCF (elle y adhèrera officiellement en 1947 pour se marier ensuite avec **Jean Chaintron**, agent du **Kominterm**, puis du **Komiform**). **Louis Saillant** sera Secrétaire général de la **Fédération Syndicale Mondiale** pro-URSS de 1945 à 1969, pour en devenir Président d'honneur jusqu'à sa mort en août 1968. Pour moi, cela n'entache en rien ce qu'il a fait avant et qui est tout à fait honorable pour les « **Confédérés** ».

Quand l'**Épuration** commence, se met en place une « **Commission nationale d'épuration** » où les contributeurs du Colloque montrent que les **stalinien**s vont en profiter pour réprimer et régler leurs comptes avec tous les « *unitaires* » qui avaient quitté le PCF au moment du **Pacte Germano-Russe**, avec les **Trotskyistes**, les **Anarchistes** et les **Syndicalistes révolutionnaires**, notamment ceux regroupés autour de la **Révolution prolétarienne**, bref tous ceux qui n'étaient pas alignés sur **Moscou** et les intérêts de **Staline**.

Dans le domaine syndical, il y eut un millier de dossiers étudiés et passés au crible, 332 furent sanctionnés, 160 personnes furent privées de responsabilité syndicale dont 32 à vie et 172 furent exclus du Syndicalisme dont 139 à vie. Ajoutons que la **SFIO** et la **CFTC** eurent la main lourde contre les **Autonomes** qui refusaient de rejoindre la moindre centrale syndicale (**CGT-FO**, **CGT**, **CFTC**). Craignant que les partisans de l'**Autonomie syndicale** forment des syndicats indépendants, ils eurent le soutien du **Ministre Parodi** pour éviter cela au maximum lors des déclarations de constitution de nouvelles organisations syndicales. La **Tendance « Syndicats »** de **René Belin** fut aussi durement sanctionnée, distinguant cependant ceux qui avaient pleinement collaboré au **Régime de Vichy** et ceux qui n'avaient que laissé faire sans réagir.

POUR LE DROIT DES PEUPLES À DISPOSER D'EUX-MÊMES

Pour avoir connu la botte allemande, **Robert Bothereau** était un farouche partisan, non seulement du **Syndicalisme libre**, mais surtout de la Liberté en général et contre l'oppression. Lors du II^{ème} Congrès confédéral de 1950, la **CGT-FO** se déclare solidaire des travailleurs d'Outre-Mer; en 1951 le **CCN** fait une déclaration remarquée sur l'émancipation des Peuples et pour l'Égalité des droits sociaux entre l'Afrique-du-Nord et la métropole, condamne la répression dans le Maghreb et exige que des relations de discussion soient reprises entre la France et la Tunisie.

« *Assimilant l'esprit colonialiste au conservatisme politique économique et social, Force Ouvrière se déclare prêt à continuer la lutte contre lui, contre les égoïsmes qu'il engendre et contre tous ceux qui, consciemment ou non, s'en font les propagateurs* » (**CCN** du 16 mai

1954). En 1956, **Robert Bothereau**, à rebours de beaucoup, déclare que l'**Indépendance de l'Algérie** est une solution à envisager. En 1956, il obtient le plein soutien en ce sens d'**André Bergeron** et d'**Alexandre Hébert**; par sa grande tolérance, il est un fédérateur et il estime qu'à **FO**, « *il n'y a pas de minorités, mais des minoritaires* ».

Au moment de l'expédition franco-anglaise avec le soutien et la participation de l'État d'Israël sur le canal de Suez en 1956, **Robert Bothereau** alla chez **Guy Mollet**, alors Président du Conseil pour lui dire son fait avec une grande violence : « *Tu peux me raconter ce que tu voudras, mais on ne résout pas les problèmes par la guerre.* »

LE MOMENT DE LA SCISSION DE 1947

C'est la troisième scission syndicale qui marquera les temps encore aujourd'hui. Quand les ex-collabos essaient d'infiltrer **Force Ouvrière**, **Robert Bothereau** est clair envers les « amis » de **Georges Albertini** : « *Notre position depuis la Libération est connue... Nous savons faire, sans effort quant aux principes, avec plus de difficultés parfois quant aux personnes, l'indispensable distinction entre ceux qui ont voulu la Charte du Travail et ceux qui la subirent... Vous étiez les responsables et les maîtres... Entre vous et nous, il y a des camarades qui ont perdu leur liberté ou sont tombés durant l'Occupation.* » On ne saurait être plus net.

Au moment de la scission, tout le paysage politique est fracturé du fait de problèmes internationaux et du **Plan Marshall**. Chacun choisit son camp, la **SFIO** va essayer d'aider **FO** en demandant à ses **Groupes Socialistes d'Entreprise (GSE)** de s'y investir pleinement, le **PCF** faisant la même chose pour la **CGT**. Mais la tendance générale donnera des résultats inverses, la **SFIO** disparaîtra de manière organisée dans le monde du Travail, la **CGT-FO** convertira ses militants à l'**Indépendance syndicale**, alors que la **CGT** deviendra de plus en plus la « *courroie de transmission du Parti Frère* ».

Généralement les **Anarchistes**, les **Anarcho-Syndicalistes** avec parfois – mais pas toujours – des tours et de détours, car beaucoup y vont aussi directement, vont finir par rejoindre l'avenue du Maine pour y retrouver des **Trotskyistes** et des anciens des **GBL (Groupes Bolcheviks-Léninistes)**, des anciens du **PSOP** de **Marceau Pivert**, des militants de la **Révolution Prolétarienne** aussi. **Pierre Monatte** ne pourra adhérer à la **CGT-Force Ouvrière**, alors qu'il était très favorable à sa constitution, car il voulait (ce qui se comprend parfaitement) rester au **Syndicat du Livre** (sa corporation d'origine) qui restait à la **CGT**. L'expérience du **SDR (Syndicat Démocratique Renault)**, très antistalinien va aussi nourrir tout cela et apporter son lot de militants. **Alexandre Hébert** fera le choix de **FO** dès le début de la scission et sera le Secrétaire général de l'Union départementale **CGT-FO** de la Loire-Atlantique dès 1949, avec une brève interruption en 1974.

Au niveau des militants, l'ouvrage indique que **Force Ouvrière** s'incarne bien comme l'héritière du courant confédéré de la **Vieille-CGT**. Les contributeurs traitent particulièrement de cela dans les branches professionnelles de la Métallurgie, des Cheminots, des Fonctionnaires et des Employés. Cela m'a bien fait plaisir de retrouver des noms de camarades que j'ai connu ou dont j'ai entendu parler dans la **Fédération des Employés et Cadres**.

Un aspect très intéressant est également traité : les **Syndicats autonomes**, comme la **FGAAC** (cheminots) ou la **FEN** (Éducation), souvent dirigés par des militants et responsables de la **SFIO** qui refusent la **CGT-FO** comme la **CGT**. Ils vont porter une lourde responsabilité dans la dispersion syndicale qui dure encore aujourd'hui.

La responsable de la confection du **Maitron-Cheminots (Marie-Louise Goergen)** indique que les **Francs-Maçons** et la **Libre Pensée** vont peser d'un certain poids dans les choix syndicaux de l'époque. Il y a quelques notices biographiques, comme celles de **Camille Mourgues, Adolphe Sidro, Pierre Tribié** qui sont des pages d'histoire à elles-seules.

Les réunions des **Amis de Force Ouvrière** de la salle Lancry (8 et 9 novembre 1947) et de la salle des Horticulteurs (18, 19 et 20 décembre 1947) vont voir la progression de la volonté de quitter la **CGT**, entièrement tenue aux mains du **PCF**. Ce sont les **40 jours qui ébranlèrent le Syndicalisme** en France et dont les effets durent encore. **Robert Bothereau** avait une triple légitimité pour être porté à la tête de la nouvelle centrale syndicale, décision prise à la salle des Horticulteurs : la légitimité de la **Vieille-CGT**, de la **Résistance** et de **Force Ouvrière**.

La scission est actée au **CCN** des 11 et 12 novembre 1947, quand les « **Unitaires** » présentent la « **Motion Molino** » qui est un réquisitoire contre les « **Confédérés** ». **Oreste Capocci** intervient avec véhémence à la tribune et démonte tous les mensonges. Il assure de la volonté unitaire des « **Confédérés** », mais rien n'y fait, la **PCF** a décidé : la scission est réalisée dans les faits. Reste à la réaliser, ce qui n'est pas une moindre affaire pour tout le monde. La réunion des **Horticulteurs** fait basculer celle de **Lancry** dans un passé révolu.

La constitution d'un pseudo « *Comité national de grève* », lors des « grèves **Molotov** », constitué totalement hors du cadre confédéral et exclusivement dirigé par les **staliniens**, ajouté à un déchainement de violences, vont acter un impossible retour en arrière. Les militants de **FO** sont insultés, parfois molestés et traités de « *valets des milliardaires et ploutocrates américains, de Judas, de traitres, d'instruments d'une politique de misère et du plan Marshall, etc.* » Les **Staliniens** se vengent de leurs exclusions de 1939 suite au **Pacte Hitler/Staline**.

Tout cela a des conséquences désastreuses sur le **Syndicalisme** et sur les effectifs des **Syndicats**. **Marcel Dufriche** dira alors: « *Nous nous attendions à perdre des adhérents mais pas à ce point* ». Pour tenter d'effacer ses résultats désastreux, la propagande stalinienne pondra des communiqués les plus fantaisistes et déclamatoires sur les effectifs de la **CGT**. Cela était tellement surréaliste que les **UD CGT** commencèrent à dénoncer publiquement « *ce bluff* ».

Tout le monde agit dans cette crise, notamment le **Syndicalisme international** (anglais, américain, allemand) qui ne comprend pas grand-chose au « *syndicalisme à la française* », notamment la séparation entre les « *laïques et les religieux* »; seuls les Italiens sont assez proches de notre conception. Même si le **Plan Marshall** joue un rôle, il a été reçu et perçu « *sans tollé ni enthousiasme* », mais essentiellement comme un fait, qui peut refuser une aide? La **Guerre Froide** qui vient pèse aussi naturellement, mais l'essentiel du conflit repose bien sur l'antagonisme entre deux conceptions du **Syndicalisme**: Indépendance ou courroie de transmission?

LE « **SYNDICALISME ONDALUTOIRE** » DE LA CFTC/CFDT

Robert Bothereau n'est pas un adepte de la **CFTC**, même s'il ne refuse pas de faire des actions communes et ponctuelles avec la **Centrale chrétienne** sur des points précis. Il la définit comme partisane du « **Syndicalisme ondulatoire** »: « *s'engageant pour se retirer puis cherchant à avancer de nouveau.* »

Le **Plan Marshall** aura cependant des conséquences sur un autre plan: se met en place une **Commission syndicale consultative** pour son application, dans laquelle vont siéger **FO** (deux sièges: **Jouhaux** et **Bothereau**), la **CFTC** (deux sièges aussi: **Tessier** et **Bouladoux**) et les Syndicats américains en auront trois, dont celui d'**Irving Brown**. Il y aura des voyages aux USA pour faire connaître « *le rêve américain* » (**Hagnauer** et **Walusinski** de la **Révolution prolétarienne** en seront du voyage), ce qui n'entraînera aucune fascination du modèle des **USA**, au contraire, un certain mépris se manifesterà pour le retard de culture des ouvriers nord-américains.



Va donc commencer un certain voisinage entre **FO** et **CFTC** dans ce cadre. Cette dernière, comme le rappellent les **Actes du colloque**, est issue de la **Doctrine sociale de l'Église**, elle voue aux gémonies la lutte des classes « *doctrine de haine sociale* », elle est aux antipodes de la **Vieille-CGT** « *au discours anticlérical et révolutionnaire* ». Et pourtant elle a un problème, elle est en marge de la classe ouvrière et serait plutôt pour une unité organique du **Syndicalisme** dans le cadre de la **Doctrine corporatiste**: « *le corps mystique* »

du Christ» où chaque partie de la société fait partie d'un Tout, subordonné à « Dieu », donc à l'Église et où les **Syndicats** ne sont que des **Corps intermédiaires**. Par le syndicalisme, étant en contact avec la grande masse ouvrière, elle pourrait œuvrer à l'**Évangélisation des pauvres**, « option préférentielle du **Vatican** ».

Dans **FO**, avant la scission, certains se mettent à rêver de l'entrée des **Chrétiens** dans la **CGT** pour compenser le poids des **Staliniens**, pour faire une « grande centrale syndicale démocratique », mais comme le dira plus tard **Robert Bothereau**, c'était « le mariage impossible ». Dans la **CFTC**, ce contexte nourrit aussi le projet de la future « déconfessionnalisation » qui donnera le jour à la **CFDT**. Le groupe minoritaire « **Reconstruction** » qui est en germe, mais dont les hommes sont déjà en place, avancera en ce sens.

« Si le syndicalisme chrétien a pu, jusqu'ici, constituer le seul refuge contre le totalitarisme, la création de **Force Ouvrière** peut être l'occasion d'une recomposition du syndicalisme par le rassemblement de tous les syndicalistes "libres". Pour certains jeunes militants issus de la **JOC**, désireux d'aller à la rencontre de mouvement ouvrier authentique, la scission représente "l'espoir" – le mot est du Nantais **Gilbert Declercq** – de dépasser le vieux clivage entre militants chrétiens et socialistes.

De quelle manière ? Dans un premier temps, certains minoritaires souhaitent faire d'une **CFTC** déconfessionnalisée la structure d'accueil des déçus de la **CGT stalinienne**. C'est l'argument avancé explicitement par l'**UL de Saint-Chamond** le 24 novembre 1947 lorsqu'elle propose au **Bureau Confédéral de la CFTC** la suspension du second "C". Il est assez remarquable de constater que la première proposition officielle de la laïcisation du titre de la Centrale est étroitement liée à la volonté de regrouper dans une même centrale militante de la **CFTC** et militants **FO**.

La demande est rejetée, pour des raisons que l'on comprend, par **Tessier** et le Bureau de la **CFTC**. Mais une fois **FO** constituée, la question de la déconfessionnalisation de la **CFTC** et celle de la fusion avec **Force Ouvrière** ne vont pas cesser de s'interpénétrer. »... « Ainsi, un **Eugène Descamps**, issu, comme d'autres responsables minoritaires, d'un milieu laïque et socialisant, mais profondément marqué par la **JOC**, peut-il se réclamer d'un socialisme démocratique inspiré de **Varlin** et **Pelloutier**. » (**Frank Georgi**).

Au Congrès constitutif de la **CGT-FO** en avril 1948, une partie des « minoritaires » contre le choix du titre « **CGT-FO** », se prononce pour une nouvelle centrale avec les **Autonomes**, la **CGC**, la **CNT** et la minorité de la **CFTC**. « Le choix, à une majorité écrasante, de confirmer le titre "**CGT-FO**" traduit la volonté de s'inscrire dans un héritage et non de faire table rase. » La **CFTC** refusera de rejoindre la **CISL** en 1949 pour rejoindre **FO** dans une même **Internationale syndicale**. Les minoritaires ont échoué à réaliser cela, ils n'auront donc plus

comme choix que la « *déconfessionnalisation de la CFTC* » au lieu de « *l'unification avec FO* ». La lutte de classe est nationale dans sa forme et internationale dans son contenu.

De temps à autre, cette question va rebondir, notamment à partir d'une expérience dans la Loire en 1950 par la mise en place d'un **Comité de Liaison intersyndical** regroupant **FO**, la **CFTC**, la **FEN**, le **Syndicat du Livre CGT**, la **CNT**. Cette expérience s'appuie sur les relations départementales **FO/CFTC** par l'intermédiaire de la **Révolution prolétarienne**. Sur le plan national, d'autres tentatives auront lieu à partir de la question de la lutte pour **l'Indépendance de l'Algérie**, où s'installe en avril 1961 un regroupement discret avec la **CFTC**, **FO**, **FEN**, **CNJA**, **UNEF** (appelé le « **Pentagone** ») qui élaborera même un Programme économique, social, et politique de 24 pages, vite enterré, car là encore, les « *pesanteurs sociologiques et historiques* » empêcheront toujours ce type de projet de réussir.

Ce sera aussi le terrain de violents débats dans les **Congrès FO** où beaucoup déclarent que « *quand la CFTC prend ses ordres au Vatican, la CGT les prend à Moscou* ». Quand la **CFTC** est invitée (une première) au Congrès confédéral de la **CGT-FO** en 1950, **Raymond Beulaton** des Cheminots, ancien responsable de la **CNT** prend la parole : « *L'unité est impossible avec ceux dont le credo est l'oppression morale de la religion qui par son autorité a été depuis 2 000 ans la cause de la misère humaine.* »

Quand **Maurice Labi** de la Chimie avancera masqué pour aller vers une fusion avec la **CFDT**, cela lui vaudra les foudres de notre ami et camarade **Alexandre Hébert** qui dénoncera l'apologie de la « *section d'entreprise* » comme une survivance de l'**Arbeitsfront hitlérien** et la **CFTC** « *pseudo syndicat créé par la Hiérarchie catholique et les patrons et le syndicat de Paul VI, ... syndicat jaune affilié au Vatican* » et dont la **CFDT** n'est que l'héritière revendiquée. C'est dans cette bataille pour l'Indépendance de classe du **Syndicalisme ouvrier** que notre ami et camarade **François Grandazzi** s'illustrera aussi. Cet épisode me fera faire un bon mot rétrospectif (du moins je pense) : **Labi** ne fait pas le moine dit-on, sauf à la **Fédé Chimie**.

La question européenne sera aussi utilisée pour tenter à nouveau ce rapprochement **CFTC/CFDT/FO** qui vont se retrouver ensemble à la **Confédération Européenne des Syndicats**. La minorité de la **CFTC** avait tiré le bilan de son échec sur la **CISL** en 1948 et va s'appuyer sur une aspiration européenne de la **CGT-FO**, qui sera dévoyée pour autre chose.

En mai 1948, se met en place les **FOSE (Forces Ouvrières Syndicalistes Européennes)** en réaction au **Congrès de la Haye** dont le Président d'Honneur fut **Winston Churchill**. Comme on peut s'en douter le projet n'est pas du tout le même pour l'Europe : d'un côté se trouvent les tenants du **Capital**, de la **Réaction** et du **Vatican**, de l'autre, une volonté

internationaliste de défendre les intérêts des travailleurs dans la construction européenne. Les **FOSE** passeront par le canal des Fédérations professionnelles **FO** pour tisser leurs toiles.

L'extrême-droite et les anciens de « **La Nouvelle Europe** » d'**Hitler**, **Claude Harmel** (sous le pseudonyme de **René Milon**) et **Georges Albertini** (un ancien du **RNP** de **Déat**) vont y entrer pour agir en leur sein, ce qui entraineront les **FOSE** dans le soutien au **Plan Schuman** et à la **CECA**. Le **Bureau confédéral de la CGT-FO** reprendra la main sur le dossier de l'Europe, ce qui fera disparaître les **FOSE** et les tentatives de concubinage notoire avec la **CFDT**. « **FO** apparaît beaucoup plus critique que les **FOSE** quant à la construction de l'Europe de l'Ouest. Refusant aussi bien le totalitarisme soviétique que l'impérialisme américain, les majoritaires de **FO** rêvent à une Europe démocratique, pacifiée et réunie. Les **FOSE** se situent davantage dans la perspective de constitution de l'**Europe de l'Ouest** contre l'**URSS** ».

Ironie de l'Histoire, si la **CES** n'aura pas permis une fusion **CFDT/FO**, elle permettra une autre fusion larvée entre la **CFDT** et la **FEN** (devenue **UNSA**) qui jettera son héritage ouvrier et laïque comme une vieille robe de bure dans les fossés de la trahison. Si on veut savoir ce qu'aurait fait une fusion **CFTC/CFDT/FO**, il suffit de regarder ce qu'est l'**UNSA** et cela fait peur.

Dans l'introduction que nous avons faite ensemble (**Gabriel Gaudy** et moi) dans l'ouvrage en hommage à **Paul Ruff** (à paraître prochainement), nous écrivons: « Comme le dit **Paul Ruff** au moment d'une forte polémique, l'intérêt global de la classe ouvrière ne saurait se confondre avec "l'intérêt général" si cher aux tenants de l'État qui entendent brader les intérêts particuliers des salariés sur l'autel des intérêts généraux de la société qui sont ceux de la classe dominante. L'intérêt global de la classe ouvrière est de se constituer "en soi et pour soi". Elle n'a nul besoin de s'allier avec la classe dominante et oppressive pour dégager ses intérêts généraux de l'ensemble des salariés, au contraire, c'est en s'opposant à cette classe exploiteuse qu'elle peut être source de progrès pour les salariés dans leur ensemble.

Et c'est ce "au contraire" du syndicalisme autonome et catégoriel qui a aussi besoin de s'élever plus haut pour exister et se situer dans un ensemble. Mais cet ensemble n'est pas celui de la classe ouvrière, c'est celui de la société. C'est donc logiquement que le syndicalisme autonome et catégoriel trouve sa suite logique dans le Corporatisme qui le subordonne à l'intérêt général de l'État par sa soumission à celui-ci, il en devient un "corps intermédiaire et un subsidiaire". »

ET LE HUITIÈME JOUR, DIEU CRÉA LA CFDT

Dans mon analyse « *Où va le Patronat ? Bilans et Perspectives* », parue dans le **Numéro 4** des *Cahiers de l'Observatoire social de la Libre Pensée* (téléchargeable gratuitement sur le site de la Libre Pensée : <https://www.calameo.com/read/003742301352c077df0aa>), j'expliquais ceci :

L'intégration des organisations syndicales (et plus généralement du mouvement ouvrier dans ses différentes composantes) dans le dispositif étatique, économique et patronal est une étape supérieure à la **Collaboration de classes**. Elle suppose la liquidation de l'indépendance de classe du **Prolétariat** pour le subordonner aux besoins du **Capital**.

Le **Corporatisme** est le stade final de la destruction du **Prolétariat** en tant que classe sociale. C'est la ciguë cléricale qui « *unifie* » l'exploité et l'exploiteur dans le **Corps mystique du Christ**. C'est une conception totalitaire (le tout) où chaque corps social (classe sociale) n'est qu'une partie d'un ensemble destinée à fonctionner avec les autres parties sans distinction de but. C'est le fameux « *bien commun* » des encycliques papales. La version moderne en fut « *la tête et les jambes* » de **Pierre Bellemare** où **Laurent Fabius** excella un jour.

En 1964, quand la **CFTC** se transforme en **CFDT**, l'une des premières démarches d'**Eugène Descamps** est d'aller voir **François Ceyrac** qui est en charge des relations avec les syndicats. La **CFDT** propose alors un deal au patronat : « *Nous reconnaissons la légitimité du pouvoir patronal, la valeur de l'économie de marché, mais nous voulons le partage du pouvoir, la cogestion dans les entreprises* ». Cela est discuté lors de sept à huit réunions.

Marcel Meunier, Président de la Commission sociale du **CNPF** dit non, car il n'en voit pas l'intérêt. Dépitée, la **CFDT** se tourne alors vers la **CGT** et conclut le « *Pacte d'unité syndicale* ». Le tournant « *gauchiste* » de la **Doctrine sociale de l'Église** en prend un vilain coup quand on connaît cela.

En 1978, lors du « *recentrage* », une nouvelle tentative de séduction du patronat est entreprise par **Edmond Maire**. Cette fois une oreille attentive approuve et au cours de négociations secrètes sur la réduction du temps de travail et l'aménagement du temps de travail, la **CFDT** fait toutes les concessions nécessaires pour complaire au patronat. Mais l'**UIMM** refuse le deal et la base de la **CFDT** aussi, ce qui va provoquer bien des remous en son sein.

Tout cela est le prélude de la « *refondation sociale* » du **MEDEF** qui va faire de la **CFDT** le porte-plume des patrons et modifiera profondément le paritarisme. La **CFDT** n'aura pas

tout perdu, puisque selon le **rapport Perruchot**, cela permettra de constituer, par le biais de ce paritarisme quelque peu dévoyé, un bas de laine de 350 millions d'euros pour la succursale du **Vatican**.

Mais dès lors, il n'y aura plus une grande « messe patronale » sans la présence d'un représentant de la **CFDT**. En 2006 est mis fin au repas traditionnel entre la **Commission sociale des Evêques** et le **MEDEF**. Serait-ce la séparation de l'Église et du patronat ? Que nenni, la **CFDT** est toujours là pour représenter la **Doctrine sociale de l'Église**.

Selon **Thierry Renard** : « *La CFDT a beau s'intituler "réfèrent syndical", son seul projet est un projet d'appareil se résumant à une collaboration et à une gestion institutionnelle avec le patronat* ».

EN CONCLUSION

À la fin de cette recension quelque peu consistante, je pense, on ne peut que saluer le mémorable travail, à la fois d'hommage mérité à **Robert Bothereau** et de mémoire historique de la **CGT-FO**, que constituent ces **Actes de ce Colloque**. On y apprend beaucoup de choses, je ne peux que vous le conseiller comme lecture, étude et travail. Les **Syndicalistes libres** de la **CGT-FO** ne peuvent que sortir renforcés dans leurs convictions.

On ne peut que saluer aussi, avec beaucoup d'émotion, l'intelligence du projet, porté par notre ami, camarade et Frère **Marc Blondel**. Salut et respect à **Robert Bothereau** et **Marc Blondel** et à tous leurs camarades de combat, comme **Alexandre Hébert** et **François Grandazzi**.

Christian Eyschen

Libres
penseurs
Athées

**DE LA FABRIQUE DES LIBRES PENSEURS
À L'ADMINISTRATION DES DÉVOUEMENTS : FORCE OUVRIÈRE
ET LA MISE EN CURSUS DE LA FORMATION SYNDICALE (1948-1971)
par PAULA CRISTOFALO et KAREL YON**

Dès sa création en 1948 la **CGT-FO** fait une large place aux activités éducatives, le congrès de 1948 entérine la création d'un **Centre d'Éducation Ouvrière (CEO)** qui revendique l'héritage du **Centre Confédéral d'Éducation Ouvrière** de la **CGT**. **Georges Vidalenc** qui avait été un des principaux responsables de l'éducation ouvrière au sein de la **CGT** en prendra la direction. La notion d'Éducation ouvrière renvoie à cette époque à une gamme d'activités éducatives extrêmement diverses qui recoupe trois types d'enseignement : général, professionnel et syndical, assurés sous la forme de cours du soir dans les locaux de la **Confédération**, ou de cours par correspondance.

Ainsi tout au long des années 1950 sont dispensés des cours de français, d'arithmétique, de langues étrangères, d'histoire, de droit et d'économie. L'éducation ouvrière ne se limite pas aux seuls cours du **CEO** ; sous son égide sont aussi organisées des sessions d'études et des séminaires de réflexion et d'élaboration stratégique. Des *décades* ou *quinzaines* d'études rassemblent les militants d'une même région ou Fédération professionnelle et des séjours internationaux les rapprochent de leurs homologues étrangers.

Le **CEO** publie les *Cahiers de Fernand Pelloutier*, édite des brochures et abrite une librairie dite de documentation économique et syndicale, qui se donne pour mission d'approvisionner les bibliothèques des Unions Départementales, des syndicats et des Comités d'entreprise. Il organise des projections éducatives via des bobines fournies notamment et conjointement par l'*American Fédération of Labor (AFL)* et le gouvernement américain.

Le **CEO** partage sa mission éducative avec les Jeunesses syndicalistes créées en novembre 1953, afin de *permettre aux jeunes de se faire mieux entendre et d'acquérir l'éducation ouvrière dont tout militant a besoin*. Les responsables du **CEO** siègent dans les instances internationales en charge de l'éducation, qu'il s'agisse de l'**UNESCO** ou de la **Fédération Internationale des associations d'éducation ouvrière**. Les activités d'éducation ouvrière s'inscrivent ainsi dans un continuum qui relie éducation, loisir et culture. Si la frontière entre Éducation ouvrière et populaire semble floue, c'est parce qu'elles sont pensées en opposition au temps subordonné au travail salarié.

Au travers de ce temps *libéré* une certaine philosophie de l'éducation se dessine avec pour objectif de permettre à chacun de se découvrir et de se gouverner soi-même. Pour ce faire elle promeut la curiosité intellectuelle la réflexivité et l'union de la théorie et de la pratique.

Une insistance particulière est portée sur le lien étroit entre discussion collective et étude personnelle, surtout grâce à la lecture. C'est un principe que l'on retrouve dans la **Charte du CEO** constituée en 1949 par **G. Vidalenc**.

L'attachement au fédéralisme et à la laïcité définissent les principes de base de la culture organisationnelle de la **CGT-FO**. Ils délimitent le lieu commun autour duquel les fondateurs de la centrale ont justifié leur rupture avec la **CGT**. Les animateurs de l'Éducation ouvrière voient dans le fédéralisme le pendant organisationnel de la laïcité comme posture philosophique. La **laïcité** désigne à la fois un rapport sceptique à ses propres idées et la considération de son interlocuteur, quel qu'il soit, comme susceptible de dire vrai, par opposition au dogmatisme communiste rapportant toute opinion à son origine de classe.

Une telle disposition d'esprit implique l'impossibilité d'un centre unique de vérité.

Le rapport présenté en 1954 stipule que le **CEO** n'a aucun désir d'imposer sa conception ni d'expédier des directives. Il n'est qu'un élément de coordination et d'information et les travaux des cercles d'études définissent souverainement leur programme de travail. Ces pratiques et les discours qui leur donnent sens, se retrouvent dans d'autres espaces où les animateurs de l'Éducation ouvrière sont souvent actifs, tel que la **Franc-Maçonnerie** et la **Libre Pensée**.



Cette conception éducative se retrouve nettement dans la création des **Cahiers de Fernand Pelloutier: cahiers de recherche et de libre discussion sur les problèmes de l'éducation et de l'action ouvrière**. La revue est pensée sur un mode contributif et il faut que le travail soit le fruit d'un groupe vivant de lecteurs et de rédacteurs. En se plaçant symboliquement sous le patronage de **Pelloutier**, les animateurs s'inscrivent dans la tradition syndicaliste révolutionnaire.

Sous l'impulsion de **Gilbert Walusinski** de la **Fédération FO de l'Éducation Nationale**, les **Cahiers** tentent de s'affirmer comme un cadre d'émulation intellectuelle, hostile aux dépendances extérieures. Les responsables de la revue s'opposent non seulement aux subventions étatiques, mais aussi à l'aide de la **Confédération**, car *l'indépendance d'une publication est fonction de son autonomie financière*. Le projet est limpide : encourager le syndicalisme à *créer des outils qui soient bien les siens pour connaître ou presque mesurer le monde et lui-même*.

Malheureusement les réalisations sont plus limitées que les ambitions affichées. Les **Cahiers** peinent à trouver leur lectorat et les numéros tardent à paraître ; **Gilbert Walusinski** quitte la revue. Au milieu des années 1950, les inscriptions aux cours déclinent en raison du

manque de moyens humains et matériels. Nous sommes loin du contexte de 1936 et de la ruée syndicale. La scission avec la **CGT** et le début de la **Guerre froide** ont mis un terme à la dynamique syndicale de la Libération. Le monde des éducateurs est d'autant plus fragilisé par le passage des enseignants à l'autonomie.

À cette époque les principaux animateurs du **CEO** sont des enseignants doublement marginaux. Ils sont en décalage avec les autres militants sur le plan du capital scolaire (la plupart sont agrégés), mais aussi sur le plan politique, ce sont pour beaucoup des **Libertaires** et, à une époque où la minorité révolutionnaire est influente au sein de la **Confédération**, on peut supposer que la composition du **CEO** la mette en porte-à-faux vis-à-vis des Fédérations où les sensibilités réformistes dominent. Malgré la multiplication des injonctions à la formation, le **CEO** ne retrouve plus les conditions qui avaient favorisé le développement de l'éducation ouvrière.

Tout au long des années 1950, les appels à la formation plutôt qu'à la culture ou à l'éducation se font de plus en plus pressants. La formation est valorisée dans une perspective instrumentale visant à consolider l'organisation syndicale et c'est un point de basculement. D'une culture offerte au plus grand nombre dont la valeur réside en elle-même, on passe à une formation réservée aux meilleurs et servant des finalités qui la dépasse.

Priorité est donc donnée à l'éducation militante destinée à des militants *susceptibles d'assumer un jour des responsabilités syndicales*. La concurrence syndicale pousse l'organisation à favoriser le développement et la consolidation militante chez les responsables syndicaux au préjudice de



l'éveil à la culture. Des sessions de moniteurs sont créées afin de multiplier les actions de formation. De son côté, la **Confédération Internationale des Syndicats Libres** finance des *quinzaines d'études*, plus particulièrement en France et en Italie, les deux pays d'Europe occidentale où l'influence communiste est la plus forte.

Les sujets abordés concernent, les techniques de négociation collective et les thèmes touchant au rôle du Syndicalisme libre. Ces sessions généralisent la pratique du stage, mais ces activités engagent des moyens dont le **Centre d'Éducation Ouvrière** ne dispose pas. Le rôle des membres du **CEO** se réduit à celui d'animateurs, dans un cadre dont la forme et le contenu leur échappent au profit de la **Confédération**. Le succès des stages tient au fait que la **Confédération** prend intégralement en charge les frais de déplacement et les pertes de salaires des participants, le seul écueil restant l'obtention d'un congé par l'employeur.

Afin d'assurer le pilotage de cette nouvelle organisation de la formation, le **Centre de Formation des Militants Syndicalistes (CFMS)** est créé en 1954, faisant ainsi la transition vers une nouvelle administration de la formation représentée par la **CGT-FO**.

De nouvelles responsabilités sont confiées au Syndicalisme depuis la **Libération**, les militants se doivent d'être successivement juristes, économistes, journalistes et qu'ils sachent à la fois organiser et négocier avec notamment l'institution des **Comités d'Entreprise (CE)**. Ces instances sont alors investies de toutes les promesses celles préparant le dépassement du Capitalisme, et de toutes les craintes, celles d'un retour au Corporatisme.

L'**Institut du Travail de Strasbourg**, créée en 1956 vise à permettre aux syndicalistes d'accéder aux savoirs les plus avancés en matière de droit du travail et d'économie. Ces acquisitions de compétences induisent dans le temps, une subordination des savoirs aux politiques syndicales et le recours à une psychologie sociale conforte une représentation verticale de l'organisation, qui pense les fonctions et mentalités des cadres syndicaux dans les mêmes termes qu'en entreprise.

L'institutionnalisation de la formation syndicale s'opère à la rencontre de l'épuisement du modèle de l'Éducation ouvrière et de l'affirmation de nouvelles raisons d'avoir recours à la formation.

Le **Centre d'Éducation Ouvrière** sera désactivé en 1961. Les lois du 23 juillet 1957 et du 28 décembre 1959 sur le Congé d'éducation ouvrière vont désormais inscrire légalement le temps éducatif dans le cadre de horaires de travail. En mai 1964, le **CFMS** opère une réorganisation du service de la formation. Cette nouvelle architecture dont le fondement est le stage de 1^{er} degré, se déploie au niveau local avec quatre types de sessions : la session des acquisitions de base, les sessions spécialisées, les sessions fédérales et les sessions de niveaux supérieurs.

La presse est redéfinie comme un système d'extériorisation des positions syndicales et non plus comme une arène de confrontation des points de vue. La formation syndicale doit désormais servir à l'expansion de l'organisation. La formation devient synonyme d'investissement intellectuel et doit servir à la croissance syndicale. En 1970 est créée une **Commission Confédérale de la formation** composée de membres de la **Commission Exécutive Confédérale**, chargée de préciser le contenu idéologique de la formation.

Cette inflexion résulte de la mise en cause et de l'isolement de **Force Ouvrière** par l'axe **CGT-CFDT**. Cette même tentative d'isolement que l'on retrouvera en 2008 avec la **position commune CGT-CFDT** dans le cadre de ce qui deviendra la loi sur la représentativité

syndicale. C'est le binôme **Roger Lerda** et **Roger Sandri**, deux Secrétaires Confédéraux, qui pilotent désormais le dispositif qui s'inscrit dans une conception de la formation qui est d'équiper techniquement les Syndicalistes dont la mission légitime est de tirer le meilleur parti de la croissance économique.

À la naissance de la **CGT-FO**, l'Éducation ouvrière était un dispositif politico-intellectuel de type coopératif qui a évolué au fil des injonctions à la formation, vers un dispositif plus centralisé et d'ordre technico-doctrinal.

Comment comprendre qu'un système de formation centralisé ait pu se faire accepter dans une organisation qui revendique son attachement au Fédéralisme et à la Liberté de conscience ? Si le **CFMS** n'est pas contesté dans son rôle, c'est parce qu'il se différencie des enjeux d'orientation, sa fonction se limite à la transmission de savoirs objectifs, ou techniques.

Le passage de l'Éducation ouvrière à la formation syndicale a renforcé l'emprise de la **Confédération** sur un univers syndical extrêmement éclaté et, en contrepartie, il a marginalisé certaines habitudes intellectuelles par lesquelles les Syndicalistes définissaient eux-mêmes les frontières légitimes de leur activité.

Synthèse réalisée par **Jean-Vincent Boudou**



**La fondation
de la CGT-Force Ouvrière**

LA CONSTITUTION DE LA CGT-FO – POURQUOI ET COMMENT ?

Le premier congrès national de **Force Ouvrière** se tient à Paris les 12 et 13 avril 1948 avec 1 435 délégués. Le nom « **Force Ouvrière** » sera adopté par 14 572 voix pour et 1 786 contre. Dans son édition du 11 avril, le journal **Le Monde** le présentait ainsi : les trente troisièmes congrès corporatifs : ainsi s'intitule le congrès constitutif de la nouvelle **CGT** qui s'ouvre lundi matin au Palais de la Mutualité. Ses dirigeants se posent ainsi en continuateurs de la « **vieille** » **CGT**. Les statuts de la **Confédération Générale du Travail Force Ouvrière (CGT-FO)** sont pratiquement les mêmes que ceux de la **Vieille-CGT**, celle de 1895.

L'article 1 rappelle que « *la **Confédération Générale du Travail Force Ouvrière** régie par les présents statuts, a pour but de grouper, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, toutes les organisations composées de salariés conscients de la lutte à mener contre toutes les formes d'exploitation, privées ou d'État, pour la disparition du salariat et du patronat et désireux de défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels.* »

RETRAITÉS, CHÔMEURS CONSIDÉRÉS COMME SALARIÉS

Toujours dans l'article 1 : « *Sont considérés comme salariés, tous ceux qui vivent de leur travail sans exploiter autrui, quelle que soit la fonction qu'occupent ces salariés, ainsi que ceux qui ont cessé l'exercice de leur fonction ou de leur profession (chômeurs, préretraités, retraités)* ».

PIERRE TRIBIÉ (1910-2002) : UN SYNDICALISTE FONCTIONNAIRE

Nombreux d'entre nous avons eu la chance de côtoyer Pierre Tribié qui a vécu cette période. Il a commencé à militer en 1934, a vécu 1936, 1940, 1945...

Dès 1935, il était secrétaire de la section de la Seine des **Syndicats des personnels du Trésor**. En 1943, il était secrétaire de l'union départementale clandestine de la région parisienne (**CGT**) et permanent de cette UD jusqu'en 1947. Il devient secrétaire général de la **Fédération des Fonctionnaires Force ouvrière** (1953-1973) et trésorier confédéral (1954-1977).



Il a participé en 1989 avec **André Giaque**, responsable de la **Fédération Générale des Fonctionnaires** de 1973 à 1987, à la mise en place de l'**Union Fédérale des Retraités Force Ouvrière (UFR-FO)**.

Il a toujours refusé d'écrire ses mémoires car disait-il le « je » est mauvais et le « nous » est « désagréable » mais en 1990, dans un congrès de son syndicat national, il a relaté les conditions dans lesquelles s'était constituée la **CGT-FO**. Son intervention a été publiée dans le *Trésor syndicaliste* n° 215 de décembre 1990.

Il commençait ainsi : « Rappelons d'abord que **notre confédération** a été créée en 1895, et que, en 1906 il y eut l'adoption de la charte d'Amiens. Je dois dire à ce sujet que la **Charte d'Amiens**, ce n'est pas seulement l'indépendance du mouvement syndical, c'est aussi des perspectives d'action... c'est aussi la lutte pour l'amélioration des conditions de travail ».

LA CHARTE D'AMIENS : INDÉPENDANCE COMPLÈTE

« Il y avait eu l'unité des différents groupes des partis socialistes et le problème des relations syndicat-parti avait été évoqué. Nos camarades anarchistes ne voulaient pas tomber dans ce piège... Il y a eu des discussions passionnées à ce sujet entre les tenants de l'indépendance complète vis à vis des partis politiques et nos camarades guesdistes – du nom de **Jules Guesde** – qui étaient eux partisans d'une collaboration étroite parti-syndicat ».

SCISSION SYNDICALE DE 1921/1922

« Pourquoi cette date ? Parce qu'en 1920 s'est tenu le congrès du **parti socialiste** à Tours qui a conduit à la scission du parti, en **communiste** et **socialiste**. Cela a eu des répercussions dans le mouvement syndical, si bien qu'en 1922, compte tenu des 21 conditions posées par l'**Internationale communiste** mettant en demeure les syndicats d'être les courroies de transmission du **parti communiste**, la **CGT** a éclaté. À côté de la **CGT**, s'est créée la **CGTU**, la **Confédération Générale du Travail Unitaire** de tendance communiste ».

1934 : « IL S'EST PASSÉ CETTE CHOSE INVRAISEMBLABLE »

« Le 6 février 1934, il y eut place de la Concorde, tout un groupe réactionnaire qui voulait envahir l'Assemblée nationale pour la destituer. C'était un commencement de fascisme qui s'implantait tout doucement avec les partisans du **colonel de La Rocque** et de l'**Union Fédérale des Anciens Combattants**. Il fallait qu'il y ait une réaction pour préserver la démocratie et elle allait venir du monde du travail.

Cela nous conduisit au 12 février 1934 où eut lieu une grève générale pour maintenir la République. Il y a eu deux manifestations, une de la **CGT** et une de la **CGTU**. Le hasard faisait bien les choses, elles devaient se retrouver pour se disloquer, chacune de son côté, place de la République à Paris. Tout le monde s'interrogeait ; que va-t-il se passer entre ceux qui se combattent depuis 1921 ?

Alors, il s'est passé cette chose invraisemblable que les cortèges se sont unis. C'était le commencement de la réunification syndicale qui a conduit au congrès de réunification à Toulouse en 1936. Avec l'adoption de nouveaux statuts confirmant l'indépendance syndicale et le non cumul des mandats politiques et syndicaux».

1936 : CONGÉS PAYÉS ET SEMAINE DE TRAVAIL DE 40 HEURES

*« Les événements ont continué. Le front populaire au programme duquel nous avons participé remportait les élections législatives en 1936 (le 3 mai). Cette victoire des partis de gauche conduisit à des grèves en juin 1936 qui devaient déboucher, à la suite de la constitution du gouvernement de front populaire présidé par **Léon Blum**, aux congés payés et à la semaine de travail de 40 heures. Pour les fonctionnaires dont nous étions, c'est l'abrogation des **décrets Laval** (réduction de 10 % des salaires).*



*Et puis, on a continué, nous avons eu un congrès confédéral en 1938, à Nantes. Le congrès à Nantes avait décidé une grève générale pour protester contre la politique du président du conseil **Daladier** (1936, gouvernement socialiste, 1938, à peine deux ans après, le gouvernement avait viré sur sa droite. Cela ne vous dit-il rien, camarades, ce glissement?). La grève générale du 30 novembre 1938, alors qu'en 1936 on comptait à la **vieille-CGT** aux environs de 5 millions d'adhérents, a été un échec retentissant pour la classe ouvrière».*

1939/1940 : LE PACTE GERMANO-SOVIÉTIQUE, LA GUERRE, LES PLEINS POUVOIRS À PÉTAÏN

*« Tout cela a conduit par la suite, à une deuxième scission, c'était en 1939, au moment où a été signé le pacte germano-soviétique, qui a été pour les travailleurs de ce pays un événement considérable. **Hitler**, par personne interposée, donnant la main à **Staline**, cela*

était impensable et nous l'avons condamné, et on a dit aux communistes ou vous acceptez le pacte, ou vous le dénoncez. Les communistes n'ont pas voulu renier le pacte germano-soviétique et ont été exclus de la **vieille-CGT**. C'était donc la deuxième scission avec des causes internationales, une fois de plus.

Et puis, les événements vont vite, cela a été la guerre, cela a été la défaite, cela a été la prise de pouvoir par le maréchal **Pétain**. C'est une majorité de front populaire qui a voté pour que le maréchal **Pétain** devienne le chef de l'État!... Il faut s'en souvenir, même si cela ne fait pas plaisir; j'ai vécu cette époque.

Les communistes étaient très calmes, ils ont été calmes jusqu'au moment où il y a eu rupture entre **Hitler** et **Staline** et là, ils sont devenus des résistants. Il faut dire qu'ils ont été courageux, ils ont payé durement; c'est vrai aussi pour nous les confédérés, nous avons payé durement par des exécutions et des déportations.»

2^{ème} PARTIE

Précédemment, nous avons évoqué la période 1906/1940, à partir d'un témoignage du syndicaliste **Pierre Tribié** (1910–2002). **Pierre** rappelait que la **charte d'Amiens** de 1906 ce n'est pas seulement l'indépendance du mouvement syndical, « c'est aussi des perspectives d'action ». Il soulignait les acquis de la grève générale de 1936 avec les congés payés et la semaine de 40 heures tout en précisant « qu' à peine deux après (1938), le gouvernement avait viré sur sa droite » et il rajoutait malicieusement: « cela ne vous dit rien, camarades, ce glissement ». Il revenait également sur les deux scissions syndicales de 1921 et de 1939 pour des « causes internationales ». Nous poursuivons ici son témoignage.

1943 : LES ACCORDS DU PERREUX, UNE RÉUNIFICATION SYNDICALE FRAGILE

« S'étaient réunis au Perreux, quatre camarades, deux confédérés, **Robert Bothereau** et **Louis Saillant** et deux unitaires **Henri Raynaud** et **André Tollet**. Il y eut accord pour la reconstitution du mouvement syndical sur les bases du congrès de Toulouse de 1936, le bureau confédéral étant composé de 6 ex-confédérés et de 2 ex-unitaires. IL fallait que l'on désigne nos représentants au **Comité national de la Résistance (CNR)** et le problème numéro un c'était de lutter contre le nazisme d'où cet effort de réunification syndicale mais avec le maintien de tendances.

Or, ceci est contraire aux statuts de la **confédération**, car il ne peut y avoir de tendances en son sein: le patronat est uni, nous devons être unis vis à vis de lui et non pas nous diviser. J'étais à l'époque secrétaire de l'**Union départementale clandestine de la Région Parisienne** et nous ne comprenions pas bien cette réunification. Nous n'avions du reste, à

Paris, à l'**UD** jamais accepté les accords du Perreux. Il a fallu une décision du bureau confédéral en 1945 pour qu'on fusionne les deux **UD**, la confédérée et l'unitaire.»

1944 : LIBÉRATION DE PARIS

« En ce qui me concerne, j'étais donc secrétaire de l'**UD** confédérée de la Région Parisienne avec quatre autres camarades, **Deniot, Leclerc, Freour, Delamarre**. Nous essayions de diffuser des tracts, de nous organiser, nous voulions être présents. Pendant l'**insurrection de Paris**, nous avons réoccupé le siège syndical du Trésor¹ au 94, rue de l'Université.

À noter que c'est dans le fameux immeuble du 10, rue de Solférino, appartenant à la **Fédération Générale des Fonctionnaires** que **Philippe Henriot**, éditorialiste de la collaboration avec l'occupant a été descendu par les camarades de la Résistance.

En 1944, nous avons également réoccupé le siège de la **Confédération Générale du Travail (CGT)** au 211, rue Lafayette où devait se tenir quelque temps après le **Comité confédéral national** qui, curieusement, procédait à la désignation de deux secrétaires généraux au lieu d'un. Une organisation qui a deux secrétaires généraux ce n'est pas bon signe. L'unité était plus théorique que réelle, il y avait unité organique mais il n'y avait pas unité des cœurs. Cela a conduit tout doucement, à éliminer tous nos camarades ex-confédérés des postes de direction.²»

1946/47 : LE « DRAME » DE LA SCISSION

« En 1946 eut lieu le premier congrès confédéral d'après la libération où se sont affrontés les deux courants de pensée du mouvement syndical. Les confédérés tinrent deux conférences, une première à la salle Lancry en novembre 1947 pour préparer les travaux du CCN et une deuxième conférence³, salle des Horticulteurs.

Pourquoi nous réunir ainsi ? Je me dois de vous préciser qu'au congrès de réunification de Toulouse en 1936, les unitaires voulurent maintenir la **Vie Ouvrière**, journal de tendance et

¹ En 1935/1936, Pierre Tribié était responsable de la section CGT de la Seine du Trésor public

² Les syndicalistes indépendants se heurtaient au rouleau compresseur stalinien au sein de la CGT réunifiée ; ils se voient systématiquement exclus des responsabilités ou pris en otage par ceux qui au nom de la « grande bataille de la production » proscrivent toute action revendicative réelle comme la grève des fonctionnaires du 12 décembre 1945 pour l'échelle des salaires, comme la grève des PTT en juillet-août 1946, comme la grève dans la presse (rotativistes) de fin janvier 1946.

³ Convoquée les 18 et 19 décembre, la conférence demande aux ex-confédérés siégeant au bureau confédéral de la **CGT** stalinisée d'en démissionner. Ce qui sera fait en proclamant : « au service des travailleurs, nous continuons la **CGT** »

que les confédérés avaient répondu à l'époque par un autre journal qui s'intitulait **Syndicats**. Le responsable de **Syndicats** a mal tourné, ce sont des choses qui arrivent. Il s'appelait René Belin, il a rejoint Vichy, il a été ministre du travail⁴, il a été de ceux qui ont participé à la décision de dissoudre la CGT⁵, la CFTC et les organisations de fonctionnaires.



Pendant la guerre, il y avait deux publications, la **Vie ouvrière** et **Résistance ouvrière** devenue par la suite **Force Ouvrière**. Nous étions regroupés autour des "amis de Force Ouvrière". Cela allait tellement mal que ce n'était plus possible de rester à la **CGT** et cela a été le drame de la scission. La scission était un véritable drame car nous savions qu'en nous séparant, en nous divisant, nous allions affaiblir la classe ouvrière.

Mais l'histoire nous a donné raison 45 ans après, alors qu'on assiste présentement [en 1990] à l'effondrement du **parti communiste** dans les partis de l'Est. Oui, nous étions peu nombreux à avoir pris le pari de constituer une organisation syndicale libre et indépendante.



Et cela ne s'est pas passé facilement mes chers camarades. Je me rappellerai toujours le "général" **Léon Jouhaux**, cet homme qui, à la fin de sa vie, voyait s'écrouler subitement tout ce qu'il avait espéré à la tête de la **CGT** depuis 1909, quittant le siège du 211-213 rue Lafayette, qui avait été acquis grâce aux efforts de la **vieille-CGT**. Il allait abandonner son bureau et nous allions partir comme des

⁴ À ce titre, il a collaboré à la **charte du Travail** que la **CGT** condamnait : « absolument opposé à l'esprit paternaliste et au contenu réactionnaire de la **Charte du Travail**, issue de la volonté de revanche capitaliste sur les réformes de 1936, le bureau confédéral réaffirme que cette charte est destinée à museler et à détruire le véritable syndicalisme, expression de la volonté des salariés (déclaration de mai 1944) ».

⁵ C'est le 9 novembre 1940 qu'intervint le décret de dissolution de la **CGT** que **Belin** signera de sa plume encore humide d'ancien secrétaire confédéral.

pauvres, comme des malheureux, sans rien car, contrairement à une opinion qui a vu le jour par la suite, nous n'avions pas préparé la scission, espérant jusqu'à la dernière minute, amener les communistes sur une position unitaire réelle... Ce fut en vain.

Camarades, voilà l'héritage que les anciens vous ont légué.»

POUR QU'UN JOUR IL Y AIT UNE CITÉ RADIEUSE

« En terminant je vous dirai : ce que souhaitent au départ les camarades qui adhèrent au syndicat, c'est qu'on se préoccupe de leurs conditions de vie, de leurs conditions de travail et ensuite, ils prendront conscience qu'il y a autre chose, qu'il faut aller plus loin, qu'il faut travailler les uns et les autres pour qu'un jour il y ait une cité radieuse ».

Le 1^{er} congrès de la **CGT-FO** se tient le 12 et 13 avril 1948 à Paris au Palais de la mutualité. Le 25 novembre 1949, la **CGT-FO** prend l'initiative d'une grève générale de 24 heures afin d'obtenir le retour à libre discussion des salaires dans le cadre des conventions collectives. Le mouvement de grève sera bien suivi. Le succès se mesure aussi avec la publication de l'importante loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives remises en cause par le **régime de Vichy**. Son article 31a : *« la convention collective peut mentionner des dispositions plus favorables aux travailleurs que celles des lois et règlements »*. Par cette loi, la négociation se passe au niveau de la branche professionnelle et non au niveau de l'entreprise. C'est ce qu'a arraché **Force Ouvrière** dès sa constitution et que **Macron** veut remettre en cause.

Jean Grillet

BENOÎT SCHNECKENBURGER

LA HAINE DU PEUPLE

QUI A PEUR DE LA DÉMOCRATIE ?



fayard

LA HAINE DU PEUPLE par BENOÎT SCHNECKENBURGER

« L'Homme est une corde tendue entre la bête et le Surhumain – une corde au-dessus d'un abîme. Ce qui est grand dans l'Homme, c'est qu'il est un pont et non un but: ce qu'on peut aimer dans l'Homme, c'est qu'il est un passage et un déclin. J'aime ceux qui ne savent pas vivre autrement que pour disparaître, car ils passent au-delà. »

Zarathoustra de Friedrich Nietzsche

Ce nouvel ouvrage du **Président de la Libre Pensée**, par ailleurs Agrégé de Philosophie et Docteur en Sciences politiques, traite d'un sujet qui n'est pas mineur: « *Qui a peur du Peuple et pourquoi?* » Je voudrais aborder dans cette recension les quelques réflexions que ce livre a suscité en moi et non en faire un résumé qui vous dispenserait de l'acheter et surtout de le lire (ce qui ne serait guère sympathique pour l'ouvrage d'un ami et d'un camarade **Libre Penseur**).

Benoît Schneckenburger remet les pendules à l'heure avec ceux qui, volontairement, confondent « *Populisme* » et « *Démagogie* ». Pour cela, il a recours à une longue exploration de l'Histoire qui pose le cadre du Débat et sa démonstration repose sur une large explication des conceptions et principes utilisés dans la Controverse rhétorique.

QUELQUES IDÉES EN GUISE D'INTRODUCTION

C'est donc armé d'un viatique conséquent que nous pouvons, comme les **Compagnons** d'antan sur le chemin de leur Tour-de-France, passer du **Spéculatif** à l'**Opératif** et vice-versa dans un Aller-et-Retour permanent. Et cela débouche toujours sur du concret. Son utilisation de la Philosophie permet de résoudre une question qui m'est chère: Résoudre la **11^{ème} Thèse de Karl Marx sur Feuerbach**: « *Les Philosophes n'ont fait qu'interpréter le Monde de diverses manières, il s'agit maintenant de le transformer* ».

Des **Matérialistes** à la petite semaine en ont conclu que l'Interprétation du Monde devenait inutile et que seul le temps de l'action comptait. Ce n'est pas du tout ce que disait **Charles de Trèves**: Il fallait interpréter pour changer et la Dialectique nous amenait à concevoir que changer le Monde amenait à l'interpréter aussi. C'est un Principe de la **Mécanique Quantique**: l'observation d'une chose peut la modifier et la modifier change aussi son observation. Dialectique, Dialectique, vous disais-je...

La réflexion engagée peut nous amener à penser, comme **Marx** et **Bakounine**, qu'il faut détruire l'État. Après, le *Quoi-Faire* et le *Comment-Faire* sont d'autres questions qui sont

loin d'être mineures, mais c'est sans doute, comme disait **Rudyard Kipling**, une autre histoire, qu'il va bien falloir reprendre après les **Révolutions Russe** de 1917 et d'**Espagne** de 1937.

Cet ouvrage m'a aussi amené à revisiter un concept souvent utilisé dans notre Militantisme : « *l'unité des concepts présentés comme synonymes de la République, de la Démocratie et de la Laïcité* ». Or, la lecture de l'ouvrage de l'auteur permet de conclure que ce n'est pas aussi évident que cela. Si l'on perçoit aisément le lien entre « *Démocratie* » et « *Laïcité* » qui est celui du « *Laïcos* » (le Peuple), pour autant « *République* » ne veut pas dire automatiquement « *Peuple* » et même, souvent, les Républiques furent le contraire du Peuple. Il y a eu différentes formes de République, pas toutes, et loin s'en faut, démocratiques et laïques. L'auteur en fait un large tour d'horizon pour étayer son propos. Il réanime le débat : « *La République par Montesquieu versus la Démocratie par Rousseau* ».

La **Libre Pensée** agit, pour en finir avec le borbier de la **V^{ème} République**, pour l'élection (et non la désignation sous une forme ou sous une autre) d'une **Assemblée Constituante** pour mettre en œuvre de nouvelles Institutions démocratiques et laïques. **Abraham Lincoln** en indiquait l'objet par sa célèbre formule : « *Un Gouvernement du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple* ». Qui nous dit que, si cette exigence démocratique voit le jour, elle revendiquera obligatoirement « *Une République* » ? Elle pourra définir d'autres formes institutionnelles, dont le cœur atomique devra être la Démocratie et la Laïcité, mais pas forcément une forme institutionnelle qui serait « *une République* ».



Benoît Schneckenburger revisite ainsi avec bonheur **Antonio Gramsci**, **Rosa Luxemburg** et ce qui est entré dans l'Histoire sous le nom de « *Conseillisme* », basé sur l'expérience russe des **Soviets**, celle des **Conseils ouvriers** en Bavière et en Allemagne notamment en 1919 et des **Comités ouvriers** en Italie, toujours à la fin de la Première Guerre mondiale et dans la Vague révolutionnaire qui s'en est suivie. Il y a là une véritable source de réflexions.

UN ÉTAT DES LIEUX

L'auteur commence par un panorama de la situation. Selon **The Economist**, « *seulement 8% de la population mondiale vivaient en 2006 dans une Démocratie, quand plus de la moitié des États seraient des régimes plus ou moins autoritaires* ». La Thèse de l'auteur est pertinente : le rejet de la Démocratie cache la haine du Peuple.

Tout a été fait pour réduire la puissance et la représentation de la volonté du Peuple. L'Autoritarisme a été toujours été « *vendu* » comme plus efficace que le « *foutoir* » de la

volonté du Peuple. On a d'ailleurs inventé le **Bicamérisme parlementaire** pour juguler et contrôler sa volonté. L'Autoritarisme peut se combiner avec le muselage parlementaire, cela s'appelle le **Bonapartisme**, toujours très en vogue, sur le fond et sur la forme.

Est aussi abordée la conception d'**Hegel** qui est loin d'être démocratique, il s'oppose à la **Théorie de la Séparation des Pouvoirs** de **Montesquieu**, car pour **Hegel**, « *l'État est une totalité organique dans laquelle chaque Pouvoir est un moment de la Totalité spirituelle et non un contre-Pouvoir isolé* ». C'est la **Théorie mystique du Corps du Christ** dont la Société est le Corps et l'Église la tête, tout le reste n'est que « *corps intermédiaires* », qui deviennent des **Subsidiaries** subordonnés à la volonté du Grand-Tout-Total. C'est le **Totalitarisme** personnifié par **Mussolini** dans son Discours à la Chambre le 26 mai 1927 : « *Tout dans l'État, rien contre l'État, rien en dehors de l'État* ».

Hegel, dans ses **Leçons sur la Philosophie de l'Histoire** dira clairement son goût pour la Bureaucratie d'État contre la volonté du Peuple : « *les fonctionnaires de rang supérieur ont nécessairement un discernement plus profond et plus global de la nature des Institutions et des besoins de l'État* ». Tous les Bureaucrates, quelle que soit leur appartenance réelle ou affichée ne pourront qu'être d'accord avec ce mépris des « **basses classes** » et des « **gueux** ».

Poussée au bout par d'autres, la conception d'**Hegel** débouchera sur l'Eugénisme social, sur le Racisme et sur les Écoles de Sciences Politiques chargées d'éduquer – « *comme il faut* » – les futures élites gouvernementales, conception « *fondée sur la certitude qu'une petite partie de la population seule est apte, par naissance (ou par race - NDCE) ou du fait d'une éducation volontariste, à participer au Gouvernement.* »

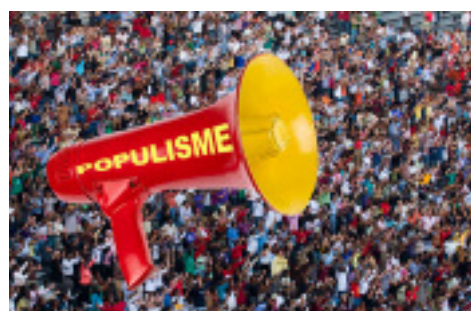
L'auteur voit bien que ce mépris du Peuple s'accompagne toujours de la volonté de le laisser confiner dans sa situation pour lui interdire de s'élever à l'Universel et surtout au Pouvoir. **Pétain** en 1940 déclare : « *Mais si haut qu'il monte, l'artisan ne se détache jamais ni des traditions de son métier, ni celle de son terroir.* » Et **Charles Maurras** dans son **Dictionnaire politique et critique** désignait déjà l'ennemi à abattre : « *La Libre Pensée ne consiste qu'à délier l'individu, elle dit, de ses chaînes, nous disons des points d'appui, de ses aides et de ses contreforts* ». Quel beau compliment de la part de cette engeance cléricale et réactionnaire : Oui, la **Libre Pensée** veut briser les liens qui entravent les individus, cela s'appelle l'**Émancipation Humaine et Intégrale**.

Benoît Schneckenburger note avec justesse que la **Loi « Séparatisme »** du 24 août 2021 procède du même mépris pour la Démocratie et le Peuple, car elle entend leur imposer des « **Valeurs** » à travers le **Contrat d'Engagement Républicain** qui lie les Associations à l'État, poussant le ridicule jusqu'à faire « *admirer avec extase et épectase* » la **Marseillaise**

et le *Drapeau Tricolore*. Et il s'interroge : **Gainsbourg** serait-il alors interdit, pourchassé et réprimé pénalement pour sa version reggae du Chant de l'Armée-du-Rhin qui déplaisait tant aux Parachutistes fascistes ?

L'auteur fait aussi un inventaire de tous ceux qui conspuent le « *Populisme* » et à travers lui le Peuple : **Pierre-André Taguieff**, éminence de la LICRA, **Dominique Reynié**, le journaliste qui n'a jamais rencontré le bonheur des urnes, **Jean-Marie Colombani**, la Démocrate-Chrétienne faite journal à travers **Le Monde**, **Serge July**, parti de rien pour n'arriver nulle part. Et tant d'autres dans cet *Inventaire à la Prévert*, il y a même certainement des Ratons-laveurs.

La dénonciation de la notion du **Populisme** est basée sur les conceptions suivantes : « *S'il y a démagogie, c'est que le Peuple est sensible à la flatterie. S'il y a xénophobie, c'est que le Peuple est raciste. S'il y a dénonciations des Institutions et de leurs politiques, c'est que le Peuple est antiparlementaire. S'il y a croissance de revendications sociales, c'est que le Peuple est irréaliste. Bref, tout le champ sémantique du Populisme (comme notion - NDCE) sous-tend un mépris du Peuple, la supposition de son incompétence* ».



L'ouvrage revient aussi, à travers l'Histoire de la Grèce-Antique, sur la question du Tirage-au-Sort des Mandatés dont l'une des critiques (ce n'est pas la mienne) serait que choisir dans une masse d'incompétence ne pourrait donner que des incompetents. Il y aurait lieu de poursuivre cette analyse, mais dans l'optique de **La Boétie** à travers son **Discours sur la Servitude Volontaire** qui indiquait que « *la première raison de celle-ci était l'habitude* ». Il faudra donc réfléchir sur le refus de l'habitude.

Dans le chapitre sur la force de l'habitude, l'auteur traite aussi de la question de la Propriété qui rappelle fortement la devise de **Pierre-Joseph Proudhon** : « *La Propriété, c'est le Vol* », où « *nous confondons la possession physique des choses avec un Droit, et cette confusion nous conduit à sacraliser la Propriété. Or, une fois établie, celle-ci engage des conséquences nécessaires, dont l'inégalité* ».



Pour terminer son ouvrage, l'auteur aborde aussi longuement l'action de **Karl Marx**, notamment dans la **Première Internationale**, l'**AIT** et sa célèbre devise « *L'Émancipation des Travailleurs sera l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes* » qui se concrétisera dans la **Commune de Paris** « *la forme enfin trouvée* » du Gouvernement ouvrier : « *L'autogouvernement des Travailleurs par eux-mêmes, cela fait écho au Principe démocratique du Gouvernement du Peuple par le Peuple* ». L'auteur fait un véritable plaidoyer pour l'accession du Prolétariat au Pouvoir, porteur de la défense de la Civilisation qui balayera à tout jamais « **la Haine du Peuple** ».

Vous aurez compris que je recommande chaleureusement cet ouvrage.

Christian Eyschen

**LES ANARCHISTES
ET L'ORGANISATION**
PLATEFORME – SYNTHÈSE

RENÉ BERTHIER



LES ÉDITIONS DU
MONDE LIBERTAIRE

COLLECTION - NOTRE HISTOIRE -

À PROPOS DU « PLATEFORMISME » D'ARCHINOV

Quel Militant n'a pas un jour entendu citer « *La Plateforme* » d'Archinov, surtout dans les milieux proches des **Libertaires** ou intéressé par cette tendance du **Mouvement ouvrier**? Beaucoup sans doute... Qui sait ce que cela constitue réellement? Pas grand monde sans doute aussi. Pour pallier certainement cette situation contradictoire, **René Berthier** s'est attelé à rédiger cette publication aux *Éditions du Monde Libertaire*. C'est incontestablement intéressant à découvrir.

Je passerai tout d'abord par « *pertes et profits* » l'attaque venimeuse contre **André Lorulot** et son célèbre brûlot *Notre ennemie la Femme* qui a fait couler beaucoup d'encre, surtout de la part de de celles et de ceux qui ne l'ont pas lu. J'ai répondu en détail à ces calomnies dans ma contribution « *André Lorulot et la Question sexuelle* » dans l'ouvrage collectif de *la Libre Pensée, La Libre Pensée et la Question sexuelle*, tout y est, pour ceux qui veulent vraiment savoir.

Quant aux autres, je les laisse aux « *Potins de la Commère* » du genre « *On m'a dit que...* ». Tout cela évite de donner des preuves et surtout, comme cela, on ne parle pas d'Histoire, mais on cherche sans doute surtout à faire des histoires. C'est toujours plus facile.

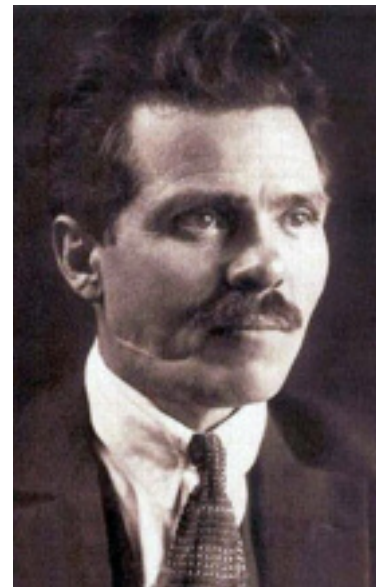
NESTOR MAKHNO

La Plateforme dite d'Archinov est un document élaboré en 1926 par des **Anarchistes Russes** en exil en France, qui cherchaient à comprendre pourquoi les **Libertaires** avaient été « *vaincus* » par les **Bolcheviks** à partir de 1917 et pourquoi ils n'avaient pu jouer un rôle réel dans les masses ouvrières et paysannes. **Makhno** était alors ouvrier à Renault au cœur du Prolétariat français, ce n'était nullement un « *pur esprit dans les nuages* », mais un Militant qui cherchait à agir.

Elle était signée par **Archinov, Makhno, Mette, Valesvsky** et **Linsky**, cinq acteurs de premier plan dans la *Révolution Russe*. Rien que **Nestor Makhno**, Révolutionnaire ukrainien d'envergure, mériterait à lui tout seul une étude approfondie tant le sujet est immense par lui-même. J'ai traité de cela dans deux notes de lecture parues dans *la Raison* (Mars 2022 et Octobre 2023) sur une BD en deux volumes *La Révolution russe en Ukraine* par **Jean-Pierre Ducret**, ouvrages magnifiques.

Makhno a conduit une lutte armée à la fois contre les « **Blancs** » et contre les « **Rouges** » selon les périodes et a conclu parfois des accords avec l'**Armée rouge** sous la conduite de **Léon Trotsky**. Je disais à propos d'un commentaire d'**Armand Gatti**, qui est aussi intéressant pour la réflexion de chacun: « *L'Histoire n'est que l'illustration du prolongement*

de la rencontre **Makhno-Lénine**. L'exemple le plus significatif reste la **Guerre d'Espagne**. Il ne s'agissait pas seulement d'un affrontement droite-gauche, mais bien d'une guerre entre **déterministes** et **possibilistes**. D'ailleurs il suffit de rappeler ce qu'ont subi les **Anarchistes** de toutes parts, aussi bien des **Franquistes** que des **Staliniens**; pour une fois, seuls les **Trotskyistes** étaient de leur côté. Mais là, on peut l'expliquer par la guerre que se livraient **Staline** et **Trotsky**».



On y apprend, par exemple dans le Tome I, que la stratégie militaire de **Makhno** fut enseignée dans les écoles de guerre soviétiques jusque dans les années 1930 et que les rares rescapés de la **Makhnovtchina** finirent en Espagne en 1936 dans la **Colonne Durruti**. On peut lire aussi un texte superbe, **La voie de la liberté** du 5 juillet 1920, où l'on trouve: «La **Makhnovtchina** n'est pas l'Anarchisme. L'Armée makhnoviste n'est pas une Armée anarchiste. Elle n'est pas formée d'Anarchistes. L'idéal de bonheur et d'égalité générale ne peut s'atteindre grâce aux efforts d'une armée quelconque, même si elle était formée exclusivement d'Anarchistes... Ni les armées anarchistes, ni les héros isolés, ni les groupes, ni la Confédération anarchiste ne procureront aux ouvriers et aux paysans une vie libre. Seuls les travailleurs eux-mêmes, par leurs efforts conscients, pourront construire leur bien-être sans Etat ni seigneur.»

FORME ET CONTENU DE LA PLATEFORME D'ARCHINOV

Les **Platformistes** estimaient que ce qui a manqué aux **Anarchistes** était surtout une organisation pour agir efficacement dans la **Révolution**. Ils élaborent donc une analyse et font des propositions. **René Berthier** indique que la **Plateforme**, n'était pas à prendre ou à laisser, mais qu'elle visait à ouvrir une discussion. Cela n'a pas été compris ou pas voulu être compris.

Dès que vous faites des propositions qui veulent changer un peu les choses, vous avez toujours le fatras du **Vieux-Monde** qui veut surtout que rien ne bouge. En parlant d'**Organisation** chez les **Anarchistes**, on déclenchait une machine infernale entre ceux qui pensaient qu'un **Anarchiste inorganisé**, cela n'existait pas et ceux qui déclamaient que «l'Organisation» était la négation pure et simple de l'**Anarchie**. Bien entendu, tout cela accompagné de force noms d'oiseaux comme «**Bolcheviks**», injure suprême.

De tout temps, dans le **Mouvement Anarchiste**, beaucoup ont prôné la **Synthèse** entre les **Individualistes**, les **Anarcho-Communistes** ou **Collectivistes** (comme **Bakounine**) et les **Anarcho-Syndicalistes** (comme **Pelloutier**). Dès 1924, **Voline** avançait cela pour unifier le

Mouvement dans une dynamique d'action. **Sébastien Faure** en 1928 proposait aussi une **Synthèse** entre ces 3 courants, mais c'était surtout pour ouvrir un cadre statique permettant la cohabitation, mais pas tellement l'action commune.

Voline voulait construire l'**Anarchisme** comme une méthode de la **Révolution sociale**. Il estimait que le débat « *Individualisme* » contre « *Collectivisme* » était un faux débat, car la **Révolution** avait pour but de libérer l'Individu de la Société, pas de l'enfermer dans un tête-à-tête avec lui-même. Il voulait une Organisation commune et pour cela élaborer une Pensée commune, et non pas que chaque courant vive dans son coin loin des autres. Pas besoin d'être un **Bolchevik** forcené pour comprendre que pour agir ensemble vers un but commun, il faut commencer déjà à penser ce But commun et comment y arriver.

LE CONTENU DE LA PLATEFORME D'ARCHINOV

Celle-ci est publiée par un Groupe d'exilés Russes, **Dielo Trouda** (*Cause Ouvrière*). Elle définit les points suivants :

- L'absence d'**Organisation** est le principal défaut du **Mouvement Anarchiste**. Il y a une fausse interprétation du **Principe d'Individualité**.
- Il faut mener une pratique collective organisée pour aller vers un Programme achevé.
- Refus de la **Synthèse** entre les trois courants du Mouvement Anarchiste : **Anarchistes Collectivistes, Anarcho-Syndicalistes, Individualistes**, telle que le conçoivent **Voline** et **Sébastien Faure** et qui est mis en œuvre aujourd'hui par la **Fédération Anarchiste** en France.
- Public visé par la **Plateforme** : les Organisations Anarchistes Russes et les Anarchistes isolés pour les amener à se regrouper en une seule **Collectivité révolutionnaire** sur une Plateforme commune d'Organisation.
- Il y a **DES** Humanités et non **UNE** Humanité, car il y a des Classes sociales différentes : la **Bourgeoisie** et le **Prolétariat**. **L'Histoire est celle de la Lutte des Classes**. **L'Anarchisme** n'est pas le produit intellectuel de Penseurs, mais le résultat d'une Lutte directe des Travailleurs pour la Liberté et l'Égalité.
- La seule voie possible pour changer la Société est la **Révolution sociale violente** pour arriver à une Société de Travailleurs Libres. La future Société sera basée sur le **Collectivisme** (Socialisation) par une auto-administrations des Classes laborieuses, selon le principe de l'**AIT** : « *De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* ». (D'abord formulé par **Étienne Cabet**, théoricien du communisme chrétien cite, dans son **Voyage en Icarie**).



- Refus absolu de l'État, quelle qu'en soit la forme. La « Démocratie » est un aspect (une forme) de la Dictature bourgeoise. Refus de l'Autorité qui est lié à l'exploitation: « *L'Autorité sans violence et sans exploitation perd toute raison d'être* ». L'État et l'Autorité enlèvent aux Masses l'initiative de faire. Dès le premier jour de la **Révolution Sociale**, l'État doit disparaître et affirmer l'Objectif Global.
- Refus d'utiliser l'État, comme par exemple le préconisent les **Bolcheviks** qui – en fin de compte – renforce l'État au lieu de le détruire, ce qui renforce la Bourgeoisie et l'exploitation. L'État « socialiste » ne peut que se bureaucratiser. Aucun Patron: Privé ou d'État.
- Les Masses laborieuses ont en elles-mêmes la force nécessaire pour changer les choses sans avoir besoin de déléguer à un Gouvernement ou à un Comité Central. Rôle primordial des **Soviets** et des **Comités d'usine**. L'**Anarchisme** n'aspire pas à la conquête du Pouvoir, mais à aider les masses à se « gouverner » elles-mêmes.
- Tout doit être collectiviser (Collectif), la **Production** et la **Consommation** par les Coopératives ouvrières et paysannes. Les Anarchistes regroupés doivent agir à tous les niveaux de la Production et de la Consommation. Le **Mouvement Anarchiste** assure sa fonction théorique motrice dans la **Révolution Sociale**. La Production doit être considérée comme un Tout-Global. Consommation Globale par la Coopération Ville-Campagne/Ouvriers-Paysans par les Coopératives Ouvrières et Paysannes.
- L'action des **Anarchistes** dans la Guerre civile est la Défense de la Révolution et de ses acquis et de poser la **Question agraire**. La meilleure Défense de la Révolution est la mise en œuvre immédiate de l'**Anarchisme**. Pas de moyens étatistes d'organiser la Force militaire des Travailleurs qui doit être toujours basée sur le **Volontariat**. Unité générale du Plan d'Opérations et Unité de Commandement.

Les principes généraux doivent être:

- Volontariat,
- Libre Discipline,
- Soumission complète de l'Armée Révolutionnaire aux Masses Ouvrières et Paysannes.
- Collectivisation de la terre comme un « *Atelier Populaire commun* ». Aucune vente de terre ou de fermage. Ce sont les Paysans eux-mêmes qui détermineront la forme de l'exploitation agraire et de l'usufruit de la terre. Collectivisation de la terre.
- Il n'y a nul besoin de **Programme de Transition** basé sur les **Programmes Minimum et Maximum** d'autrefois: Révolution Sociale immédiate!
- Il n'y a pas d'opposition entre le **Communisme-Libertaire** et le **Syndicalisme**. Le Premier est le but à atteindre, le Second le moyen pour y arriver. Il faut « *Anarchiser* » l'**Anarcho-Syndicalisme** dans une Perspective globale. Ne pas se limiter à construire seulement des **Syndicats Anarchistes**, mais d'utiliser aussi la possibilité d'agir dans des Mouvements plus vastes et plus divers pour avoir un Mouvement Anarchiste Global.

– Pour l'**Organisation Anarchiste**, il faut une seule Organisation générale: l'**Union Générale des Anarchistes**, en voici les **Principes**:

- Unité Théorique,
- Unité tactique ou méthode collective d'Action
- Responsabilité collective contre l'Individualisme irresponsable,
- Le Fédéralisme est l'Indépendance et la plénitude des Droits de chaque Individu,
- Libre Entente des Individus et des Organisations pour un Travail collectif orienté vers un Objectif commun,
- **Aucun Droit sans Obligation, aucune Décision sans Exécution.**



LES DEUX ERREURS DES PLATFORMISTES

René Berthier estime que les **Platformistes** ont commis deux erreurs: celle de s'exiler en France où le **Mouvement Anarchiste** était ultra-minoritaire et surtout disloqué entre courants qui impuissantaient tout le monde. **Makhno** et **Archinov** auraient eu beaucoup plus de moyens d'agir en allant en Espagne, où il existait un puissant Mouvement Anarchiste.

La deuxième erreur était qu'ils s'étaient adressés aux **Anarcho-Communistes**, au lieu de le faire auprès des **Anarcho-Syndicalistes** qui avaient les pieds dans la glaise de la lutte des Classes et pour qui «l'Organisation» avait un réel sens pour agir. **Enrico Malatesta** s'invite alors dans le débat, il comprend tout à fait l'importance du **Syndicalisme** et d'y militer, mais en constituant une force politique Anarchiste propre dedans.

Rappelons qu'**Émile Pouget**, un immense responsable Anarchiste de la **Vieille-CGT** voulait aussi la constituer comme LE «**Parti du Travail**». Les **Platformistes** n'étaient guère éloignés de cette conception. Dans tous ses débats avec **Enrico Malatesta**, **Nestor Makhno** attirait sa responsabilité, vu l'influence qu'il exerçait dans les milieux Anarchistes sur l'importance d'une prise de position de sa part pour structurer le **Mouvement Anarchiste** vers une réelle organisation militante; ce à quoi **Malatesta** refusera de s'engager avec obstination.

Archinov contestait que ce fût la répression des **Bolcheviks** qui avait amené les **Anarchistes Russes** à la défaite, car le problème venait du cœur même du **Mouvement libertaire**:

« C'est plutôt l'impuissance interne du Mouvement lui-même qui fut l'une des principales causes de cette **défaite**, impuissance procédant du flou et de l'indécision qui caractérisaient les différentes organisations politiques concernant l'organisation et la tactique. »

La position de **Malatesta**, sur le plan théorique, mais sans lui donner les moyens d'exister réellement, se rapprochait de la conception « *Trotskyiste* » d'une Fraction politique intervenant en tant que telle. **Pelloutier** pensait exactement la même chose quand dans sa célèbre **Lettre aux Anarchistes**, il les appelait à s'investir en masse dans les **Syndicats**. Une force propre dans un vaste ensemble pour pouvoir peser dans la situation. J'ai souvent entendu **Alexandre Hébert** rappeler cela.



Il fallait déterminer « *les voies et les moyens* » pour cela, pour reprendre une expression chère à mon ami et camarade **Pierre Lambert**, ami et Compagnon de lutte d'**Alexandre Hébert**. **René Berthier** note : « *Curieusement, la CGT-Syndicaliste Révolutionnaire publia en 1930 un ouvrage programmatique Les Syndicats ouvriers et la Révolution Sociale, dans lequel on découvre un certain nombre de revendications transitoires destinées à mobiliser les Travailleurs en période de crise et qui constitue un véritable Programme de Transition, dont beaucoup d'éléments se retrouveront dans le Programme de Transition de Trotsky en 1938.* »

UNE PÉRIODE FÉCONDE OÙ TOUT SE SÉPARE ET TOUT SE CRÉE

La fin de la Première Guerre mondiale qui débouche sur une situation révolutionnaire d'ampleur et la **Révolution Russe de 1917** ébranlèrent le monde, selon l'expression fabuleuse de **John Reed**. La **CGT** va scissionner et va engendrer la **CGT-U** (Unitaire) qui représentait, selon l'auteur, 40 % des effectifs de la « *Vieille-Maison* » de **Jouhaux**. Les **Libertaires** aux côtés des **Communistes** la fondent. Mais très rapidement, la « *Stalinisation* » va provoquer des rejets croissants.

En 1926, une scission s'opère dans la **CGT-U** qui va engendrer à son tour la **CGT-SR** (Syndicaliste Révolutionnaire). Celle-ci, sans jamais être une organisation de masse va jouer un certain rôle. En 1922 à Berlin se reconstitue, sous l'influence des **Anarchistes**, l'**Association Internationale des Travailleurs (AIT** « reconstituée »). Si elle se définit comme « *Syndicaliste-Révolutionnaire* », sa constitution en fait la première expression de l'**Organisation Anarcho-Syndicaliste**. Comme souvent dans l'Histoire, un terme injurieux (jeté à la face des **Libertaires**, défini par le **Komintern-III^e Internationale**) devient une

revendication positive, comme le *Drapeau Rouge* qui passa de l'emblème de la répression du *Désordre* à celui de la *Révolution* et de la *Révolution prolétarienne* pour un *Nouvel-Ordre*.

Selon **René Berthier**, l'**AIT**-« *seconde manière* » avait « *des sections dans 24 pays et regroupait des millions de Travailleurs* ». La **CGT-SR** accompagnait à la fois l'**AIT** et aussi la **Plateforme d'Archinov**, mais en s'en différenciant sur plusieurs points. Elle contestait la neutralité proclamée dans la **Charte d'Amiens**, elle agissait, non pas en dehors des Partis politiques, mais ouvertement contre eux.

Pierre Besnard, autre grande figure du **Mouvement Anarchiste**, (dont un Groupe de la **Fédération Anarchiste** porte aujourd'hui le nom) présente un Rapport au **Congrès Anarchiste international** de 1937 où il explique (en prenant la suite des **Syndicalistes-Anarchistes** avant la Première Guerre mondiale qui indiquait que la **CGT** était la forme enfin trouvée du **Parti-Socialiste** (première manière) que l'**Anarcho-Syndicalisme**, en fusionnant avec l'**Anarcho-Communisme**, était la forme enfin trouvée de l'**Anarchisme**.



Pour **G. P. Maximov**, qui traitait avec le même mépris les **Synthétistes** et les **Platformistes** de « *Philosophes à la noix* », et constatait que les « **Anarchistes Russes** » n'étaient pas plus de 10000 au moment de la **Révolution de 1917**, il fallait opérer une cassure nette entre les **Individualistes** et les *Militants Anarchistes* pour conduire à une séparation nette entre les **Anarcho-communistes** et les **Anarcho-Syndicalistes**. Il prônait la « *Construction* » d'une Organisation contre la « *Destruction* » nihiliste de la Société.

Son principal reproche est que les **Platformistes** se situaient dans une perspective positive de développement de la Société, ce qui améliorerait le **Capital** et le perfectionnement de son système politique, ce qui accroîtrait la pression sur les Travailleurs qui les empêcherait de lutter contre le Système capitaliste : « *Le Progrès repousse le moment décisif pour la Libération du Travail* ».

C'est exactement la même position que celle des **Staliniens**, au moment du 50^e Anniversaire des lois laïques en France, qui dénonçaient la Laïcité « *bourgeoise* » qui maintenait le **Prolétariat** dans un certain confort idéologique qui confortait le Système capitaliste, alors que c'est l'ignorance des masses russes qui les avait conduites à rendre victorieuse la **Révolution de 1917**!

René Berthier s'interroge pour savoir pourquoi **Archinov** et **Makhno** n'avaient pas répondu positivement à la demande des **Anarchistes espagnols** en 1931 de venir en Espagne pour

construire une guérilla militaire en Espagne du Nord. Il est sûr que cela aurait pu influencer sur beaucoup de choses. Et l'auteur note que, paradoxalement, si cela avait été le cas, la **Plateforme d'Archinov** n'aurait jamais vu le jour, car la **CNT-Espagnol** et la **FAI-CNT-AIT** mettait déjà en œuvre ses préconisations depuis fort longtemps.

Pour que la **Plateforme** existât, il fallait la proposer dans un pays où l'Organisation structurée du **Mouvement Anarchiste** n'existait pas. Là était le paradoxe, c'était la preuve de l'absence qui n'est jamais l'absence de preuves et dans ce cas, c'était profondément vrai. Tout aurait pu changer, mais rien ne l'a été et les problèmes se posent toujours de la même manière aujourd'hui. Comme le disait **Horace**: « *Le Procès est encore devant le Juge* ».

ET AUJOURD'HUI ?


Il existe en France aujourd'hui principalement deux Organisations Anarchistes, la **Fédération Anarchiste** « *Synthétiste* » de cœur, mais non de Statuts, car cette conception n'est pas revendiquée officiellement et **Alternative Libertaire** se réclamant du *Platformisme*, (mais sans tout y prendre) devenue **Union Communiste Libertaire (UCL)** en 2019 par un regroupement avec **Coordination des Groupes Anarchistes**. Même si, parce que nous sommes « *un Peuple de Gaulois réfractaires* », c'est toujours plus compliqué que cela, surtout dans un Mouvement d'idées pour qui **l'Individu** est une question essentielle.

René Berthier considère que les **Individualistes** ne représentent quasiment rien dans le Mouvement Anarchiste en France, même si une tentative venue d'Amérique-du-Nord tente d'exister, c'est le « **Lyfestyle anarchism** » qui met l'accent sur « *l'autonomie individuelle, le plaisir et le rejet des normes sociales, tout en minimisant le Militantisme.* »

Il note qu'il est impossible de distinguer les pratiques des « **Anarcho-Communistes** » de celles des « **Anarcho-Syndicalistes** » et que la plupart de ces Militants se qualifient tout simplement d'**Anarchistes**. C'est là sans doute un signe d'espoir possible pour le futur. Pour le reste: « **La route est longue, Savannah** ».

Christian Eyschen et Jean-Marc Raynaud





**LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE
social sont sous la responsabilité
de la Fédération nationale de la Libre Pensée**

**Les propos tenus le sont sous la seule
responsabilité de leurs auteurs**

Directeur de la publication : *Jean-Sébastien Pierre*

Rédacteur en chef : *Christian Eyschen*

Maquette : *Philippe Floris*